Vol 12 # 50 • Du 19 au 25 Juin 2019

Haiti 20 gdes/ USA $1.50/ France 2 euros/ Canada $2.00



HAÏTI LIBERTÉ

JUSTICE • VÉRITÉ • INDÉPENDANCE

1583 Albany Ave, Brooklyn, NY 11210 Tel: 718-421-0162

Email: editor@haitiliberte.com Web: www.haitiliberte.com

ADIEU JOVENEL MOISE !



Voir page 3

Les funérailles symboliques de l'ancien-président Jovenel Moise: Adye Ansyen Prezidan Jovenel Moyiz ! Nou fini ak sistèm peze souse a (Adieu à l'ex-Président de la République Jovenel Moïse ! Nous avons mis fin à ce système d'exploitation »)

LES ETATS-UNIS ET L'OEA NE POURRONT PAS SAUVER JOVENEL !

Voir page 3

C'est sur demande du gouvernement haitien que cette visite de l'OEA aura lieu, Jovenel ne semble pas comprendre qu'il est déjà trop tard et rien ne pourra faire tourner en arrière cette page historique de honte



Pozisyon SOFA nan kontèks politik jounen jodia!

Page 6

English

Page 9



Le rapport détourné ou les non-dits du scandale Petro Caribe

Page 7



Toussaint Louverture, la dignité révoltée !

Page 10-11



Etats-Unis : Arizona, des milliers d'enfants s'affirment migrants !

Page 17



1583 Albany Ave
Brooklyn, NY 11210
Tel: 718-421-0162
Fax: 718-421-3471

3, 2ème Impasse Lavaud
Port-au-Prince, Haiti

Email :
editor@haitiliberte.com

Website :
www.haitiliberte.com

DIRECTEUR
Berthony Dupont

RÉDACTEUR EN CHEF
Dr. Frantz Latour

RÉDACTION
Berthony Dupont
Wiener Kerns Fleurimond
Kim Ives
Frantz Latour
Guy Roumer

CORRESPONDANTS
EN HAITI
Daniel Tercier
Bissainthe Anneseau

COLLABORATEURS
Marie-Célie Agnant
J. Fatal Piard
Catherine Charlemagne
Pierre L. Florestal
Yves Camille
Jacques Elie Leblanc
Roger Leduc
Claudel C. Loiseau
Henriot Dorcent
Dr. Antoine Fritz Pierre
Jackson Rateau
Eddy Toussaint
Ray Laforest
Edmond Bertin
Robert Garoute
Jacques Nési
Ed Rainer
Ing. Roosevelt René
Robert Lodimus

ADMINISTRATION
Marie Laurette Numa
Didier Leblanc

DISTRIBUTION: MIAMI
Pierre Baptiste
(786) 262-4457

COMPOSITION ET ARTS
GRAPHIQUES
Mevlana Media Solutions Inc.
computertrusting@gmail.com

L'enjeu de la lutte de classe !

Par Berthony Dupont

La classe politique haïtienne regorge d'individus de différents acabits issus pour la plupart de la petite bourgeoisie ou classe moyenne. L'unique objectif de cette classe d'hommes et de femmes est d'atteindre par n'importe quel moyen, même le plus humiliant, le plus avilissant le niveau de vie de la bourgeoisie qui n'est jamais conforme aux intérêts des peuples opprimés et exploités.

La classe moyenne craint davantage la classe basse, celle des paysans et des ouvriers déshumanisés par leur pauvreté, que la classe élevée ou la grande bourgeoisie. Un incident majeur donne bien le ton, il s'agit des révélations de l'un des leurs, Eric Jean-Baptiste du Rassemblement des démocrates nationaux progressistes (RDNP). Ce dernier , sans rire, à la dernière réunion de l'opposition élaborant un plan de gouvernance pour mettre en place une certaine transition pour assurer l'équilibre tout d'abord, a bravement et audacieusement mentionné: *« le départ de Jovenel et ensuite amnistier tous les dilapidateurs des fonds PetroCaribe et déclarer évidemment les élections générales »*.

Une telle déclaration est-elle croyable? Elle est une preuve flagrante des œillères de ces politicailleurs de la classe moyenne qui ont pris leur distance avec les besoins fondamentaux des masses pour ne privilégier que leurs mesquins intérêts personnels, ceux de la bourgeoisie dont ils aiment flairer les aisselles et ceux de l'impérialisme.

On peut se poser bien des questions mais une chose est certaine, la petite bourgeoisie est toujours prête à brandir l'arme de la trahison en enfonçant le poignard de Conzé dans le dos des masses populaires en lutte. Cette proposition est une illustration nette de la lutte des classes, elle n'est pas étonnante vue la configuration des partis politiques traditionnels et des personnalités douteuses au sein de l'opposition qui n'agissent que pour leur propre compte.

Dans ce panorama, le pays va se trouver dans une impasse dont on est menacé de ne pas s'en sortir ; mais, comment éviter une telle dégénérescence, une telle déviation, un tel virage opportuniste, réformiste, manifestation d'une évidente position de classe, alibi du système capitalisme et de soumission à l'impérialisme !

La menace de continuation de la corruption existe, il serait insensé de croire qu'elle n'existe pas. Elle est plus que jamais présente et peut revêtir diverses formes. Elle reflète en particulier les intérêts d'une oligarchie bien déterminée, faite d'individus riches de la bourgeoisie compradore qui n'ont aucune racine sociale et économique sérieuse mais qui ne veut catégoriquement d'aucun changement autre que la politique du pire.

La mémoire des masses populaires n'est pas courte, elle le sait. Le rapport de la Cour Supérieure des Comptes et du Contentieux Administratif, pour sérieux qu'il soit, n'en appelle pas pour autant à un changement fondamental et le degré moyen de sympathie dont il jouit ne plaide pas dans le sens d'une réelle transformation du pays.

Dans cette équation, il ne faut pas confondre les revendications des dirigeants de l'opposition qui ne comptent que sur les sympathies, protections et soutiens des forces réactionnaires internationales avec celles des travailleurs et des jeunes identifiés comme petro challengers rêvant d'une politique de rupture non seulement pour contraindre le gouvernement à démissionner mais pour déboucher sur des avenues nouvelles.

A ce stade, le peuple en lutte doit compter sur ses propres forces afin d'éviter que son combat pour un lendemain meilleur ne soit récupéré. Actuellement, c'est le sort des masses haïtiennes qui se joue ouvertement. Si les masses défavorisées ne s'organisent pas de sorte qu'elles restent vigilantes, le phénomène Petro Caribe pourrait ouvrir à nouveau la porte du pouvoir aux détracteurs même des masses.

C'est là le problème principal, l'obstacle pour ainsi dire, appelant à combattre ce système. Aussi longtemps qu'on l'ignore, c'est oublier les leçons édifiantes de la résistance de classe de nos ancêtres qui ont su infliger, à travers l'histoire, aux fossoyeurs de la liberté et à tous ceux qui se sont dressés sur leur route pour les priver des retombées de la conquête révolutionnaire.

La seule réponse plausible réside dans l'organisation de classe de la lutte des masses populaires. La seule qui puisse sauver le pays des périls de sorte que nous parvenions à extirper la corruption du corps social haïtien et de vaincre la corruption à la racine même.

Tout l'enjeu de la lutte de classe est de restaurer la dignité humaine de sorte que le peuple haïtien en lutte participe pleinement à l'élaboration de son destin et à l'exercice du pouvoir pour la transformation radicale de l'appareil d'Etat.

Seules les masses laborieuses organisées peuvent épargner au pays les pénibles épreuves de l'impunité et de la continuité dans le malheur.

Adieu Jovenel Moise !



Manifestation à Port-au-Prince



Une autre manifestation pour demander justice pour le journaliste de Radio Sans Fin assassiné, Pétion Rospide

Par Marie Laurette Numa

Outre le rapport de la cour supérieure des comptes, la vie chère et l'insécurité qui font rage ont forcé davantage les masses populaires à se tenir debout pour essayer de mettre un frein à ce déraillement des conditions de vie de la population.

Par-dessus tout, la grève des employés de la Direction générale des Impôts continue qui normalement handicape l'état corrompu du pays à collecter les recettes. La situation s'est empirée avec la majorité des villes du pays qui en a marre de la situation et un cri de colère, de révolte fait l'unanimité : celui du départ de Jovenel Moïse.

A Port-au-Prince, le dimanche 16 juin des journalistes avaient manifesté pour demander justice pour le journaliste de Radio Sans Fin, Pétion Rospide, tombé sous les balles assassines de bandits légaux le lundi 10 juin 2019, à Martissant. Et c'est quotidiennement, que les masses déshéritées ont envahi les rues pour exprimer leur ras le bol contre le régime du PHTK. Aux Gonaïves et au Cap-Haitien, ce sont de grandes foules à chaque sortie des manifestants. C'est la preuve palpable que Jovenel ne peut plus rester.

Dans la ville des Cayes, le peuple n'est pas resté indifférent, le dimanche 16 juin, plusieurs centaines de gens ont manifesté toujours avec le même refrain, le même slogan Jovenel doit partir.

Ils ont même chanté les funérailles symboliques du président en portant un cercueil et sur lequel on pouvait lire « Adye Ansyen Prezidan Jovenel Moyiz ! Nou fini ak sistèm peze souse a (Adieu à l'ex-Président de la République Jovenel Moïse ! Nous avons mis fin à ce système d'exploitation »).

Certainement le président ne contrôle rien, et personne ne manifeste aucun de respect envers lui, il faut qu'il parte de sorte que l'institution de la présidence ne soit pas davantage avilie.

Les Etats-Unis et l'OEA ne pourront pas sauver Jovenel !



L'ambassadeur des Etats-Unis à l'OEA Carlos Trujillo



Le président de la république Jovenel Moise jouant sa dernière carte au pouvoir



Le ministre des Affaires étrangères et des Cultes Bocchit Edmond dialoguant avec le secrétaire général de l'OEA Luis Almagro

Par Isabelle L. Papillon

Le journal étatsunien de la Floride Miami Herald a indiqué qu'une haute délégation de l'Organisation des États Américains (OEA) arrivera en Haïti le mercredi 19 juin, elle sera conduite par le représentant permanent des Etats Unis à cette organisation hémisphérique l'ambassadeur Carlos Trujillo. Il sera accompagné du secrétaire général, de l'OEA le très réactionnaire Luis Almagro. Cette délégation aura la tache de rencontrer le président de la république jouant sa dernière carte au pouvoir, Jovenel Moise et certaines personnalités politiques du pays pour essayer de trouver un quelconque accord qui sauve ce qui peut l'être encore du régime en place.

C'est sur demande du gouvernement que cette visite de l'OEA aura lieu comme médiateur dans la crise de corruption généralisée et de dilapidation des fonds de petro Caribe, de sorte qu'elle puisse trouver des solutions pacifiques, par le dialogue, entre l'opposition et le gouvernement.

Jovenel ne semble pas comprendre qu'il est déjà trop tard et rien ne pourra faire tourner en arrière cette page historique de honte. D'ailleurs, l'OEA vu son comportement de putschiste dans la crise qu'elle a concoctée avec l'administration réactionnaire de Donald Trump contre le Venezuela pour déstabiliser le gouvernement légitime de ce pays de façon à piller ses ressources, n'a aucune force morale pour faire accepter ses diktats à la population haïtienne bandée à l'arrière contre le président que les Etats-Unis soutiennent encore.

Dans la foulée, à la fin de la semaine dernière, le Département d'État des Etats-Unis avait exhorté les haïtiens sur les antennes de la voix de l'Amérique à mettre en place un gouvernement, un budget, une loi électorale, des mesures économiques pour favoriser la croissance en Haïti et une stratégie consensuelle pour le futur du pays. En indiquant : « *Il est essentiel que les pouvoirs exécutif et législatif, coordonnent, avec un focus renouvelé, en accord avec la procédure tracée par la constitution, en vue de créer un cabinet ministériel pleinement fonctionnel. Seul un gouvernement légalement constitué peut soumettre un budget attendu depuis longtemps et porter son attention sur des problèmes clés auxquels le pays est confronté comme la corruption institutionnalisée, la reforme électorale, l'insécurité et la croissance économique*»

Le porte parole du Département d'Etat américain continue pour signaler : «Nous encourageons les représentants légalement élus à s'engager dans un dialogue sincère et inclusif pouvant conduire à une stratégie consensuelle pour le futur d'Haïti». Pour ajouter ensuite «Nous encourageons l'implémentation de politiques économiques bénéfiques pour le peuple haïtien. Le renforcement de la transparence dans la gestion des ressources permettra de promouvoir la croissance économique à long terme, renforcera le climat des investissements et générera des opportunités d'emplois »

« Les Etats-Unis encouragent fortement les citoyens, les partis politiques et les organisations de la société civile à s'exprimer pacifiquement et recommandent un exercice responsable de ce droit civique. Nous applaudissons la PNH pour ses efforts, dans des circonstances difficiles, à assurer la sureté et la sécurité publiques. Et s'il y a des usages excessifs de la force, nous encourageons des enquêtes administratives, et judiciaires si nécessaires, pour établir les responsabilités »

Selon le porte-parole de la diplomatie américaine, l'administration de Donald Trump « maintient son engagement à travailler avec Haïti vers plus de sécurité, de prospérité et un futur démocratique pour le peuple Haïtien »

Pour toute réponse aux Etats-Unis et à son ministère des Affaires de recolonisation, l'OEA, le dossier de Jovenel Moise ne peut en aucun cas retourner la situation, encore moins y remédier.

Les raisons pour lesquelles Jovenel Moïse devrait démissionner !

Par Marc-Sony Charles

Tout ce qui est de trop, nous dit Boileau, est fade et rebutant. L'esprit rassasié, ajoute-t-il, le rejette à l'instant. Cette pensée nous rappelle l'importance d'un discours laconique et précis. Pour faire passer un message, capable de porter son destinataire à agir dans le sens du bien, il n'est pas indispensable d'avoir le don de la volubilité. Dans les situations compromettantes, comme celles que nous sommes en train de vivre en Haïti depuis bientôt un an (juillet 2018-juillet 2019), la loquacité n'est jamais bonne conseillère. Les protagonistes doivent se laisser guider par le bon sens. Ils doivent être à l'écoute de la raison. Ils se doivent de s'inspirer des grands principes qui, de tout temps, ont permis aux hommes et aux femmes d'action de se démarquer dans la grandeur et la dignité.

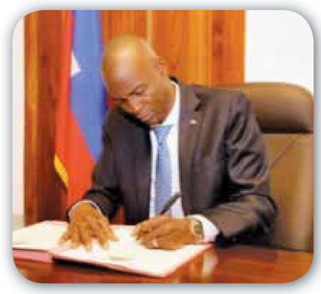
Fort de cette conviction, nous demandons à l'actuel locataire du Palais National, en la personne de Jovenel Moïse, de se retirer. S'il y a un dernier acte qu'il lui reste à poser pour se montrer magnanime envers ses compatriotes, particulièrement ses mandants, qui lui ont confié leur vote, c'est de démissionner de son poste. Pour notre part, il y a au moins trois raisons pour lesquelles le président de la République devrait démissionner. Voici, à notre avis, les raisons qui devraient porter le président Jovenel Moïse à tirer sa révérence.

1-La démission du président traduirait sa volonté de collaborer à la lutte contre la corruption

La lutte contre la corruption est un phénomène à la fois mondial et régional. Il n'est un secret pour personne que beaucoup de dirigeants politiques dans le monde d'aujourd'hui, notamment des ministres, des juges et des chefs d'État, ont été dans le collimateur de la justice. Il y en a qui ont été contraints de démissionner. Il y en a qui l'ont fait volontairement. Tandis que d'autres ont été poursuivis même après leur chute.

C'est le cas du ministre des finances sud-africain, Nhlanhla Nene. Ayant été l'objet d'une enquête sur des accusations de corruption, il a jugé nécessaire de présenter sa démission au gouvernement dont il était membre. Soupçonné d'avoir entretenu des rapports douteux avec des hommes d'affaires proches de l'ex-président Jacob Zuma, Nhlanhla Nene ne s'est pas fait prier pour se démettre de sa fonction, afin de faciliter le travail de la justice. Rappelons, au passage, que le président Jacob Zuma a dû démissionner, suite aux scandales de corruption qui ont émaillé son parcours de chef d'État.

Au Nigeria, le président de la Cour suprême, connu sous le nom d'Onnoghen, a été contraint à la démission par le Conseil national de la magistrature, pour n'avoir pas déclaré de nombreux comptes bancaires en devises étrangères. Sa démission a précédé son recours par-devant la justice nigériane. Empêtré dans une affaire de corruption, le président péruvien, Pedro Pablo Kukzynsky, a dû présenter sa démission au Congrès, afin d'échapper à une procédure de destitution. Cela s'est déjà produit au Brésil, en 1992, lorsque, frappé par un scandale de corruption, le président Fernando Callor a démissionné avant d'être destitué. En 1974, le 37e président des États-Unis a connu le même sort. Vu l'ampleur du scandale du Watergate, Richard Nixon s'est résolu à démissionner, avant que la procédure d'impeachment (mise en accusation) n'aille à son terme.



La démission du président traduirait chez lui un certain respect pour les revendications populaires

Demander au président Jovenel Moïse de démissionner, suite à son implication présumée au scandale de dilapidation des fonds PetroCaribe, c'est en quelque sorte lui demander de suivre le cours de l'histoire. Il ne lui reste qu'à démissionner s'il veut sauver les apparences et montrer au peuple haïtien qu'il prend le parti de la justice. Sa démission traduirait sa volonté d'encourager la lutte contre la corruption et sa détermination à être véritablement un parangon de vertu.

2-La démission du président traduirait sa volonté de s'inscrire dans la lignée de nos hommes politiques qui ont cultivé le sens de l'éthique

La corruption est une constante de l'histoire nationale. Il est très difficile de trouver des hommes et des femmes en Haïti, qui se sont engagés dans la gestion des affaires politiques, qui n'ont pas participé à des pratiques de corruption, de prévarication et de malversation. Les soi-disant serviteurs de la Nation ont toujours cru que l'État est une vache à lait. Qu'il soit intellectuel, ignare, obscurantiste ou autre, l'homme politique haïtien peut, à l'instar de Séna (de Fernand Hibbert), vous séduire par ses manières aimables. Cela n'empêche qu'il demeure un corrompu qui s'associe à toutes les louches combines, un opportuniste véreux, capable de s'accommoder de toutes sortes de gouvernements.

Pour parodier l'historien Ernst A. Bernardin, nous sommes de ce pays où « l'enrichissement illicite et la pratique du gain sans travail » sont monnaie courante. Aussi l'appareil étatique est-il le plus souvent pris en otage par des gens malhonnêtes à la recherche de sinécure. Cicéron Lapierre (personnage romanesque de Fernand Hibbert) est le prototype du politicien haïtien, inculte et dépourvu de profession, qui devient député grâce aux astuces politiques de son beau-père Rorotte, Sénateur de la République, surnommé Séna par ses intimes. Nombreux sont les Séna qui, dans l'histoire politique de notre pays, sont prêts à dilapider les deniers de l'État, juste pour obtenir un baiser d'une belle Daltona.

C'est donc une prouesse, un acte presque légendaire, que de sortir intact de cette faune politique sans avoir été attiré par des gains sordides. Dès lors, l'on comprend mieux le sens de ce stéréotype, qui tend à maintenir dans l'opinion publique l'idée que tous les acteurs politiques, évoluant en Haïti, sont enclins à s'enrichir au détriment de la collectivité. Pourtant, l'histoire retient des noms d'hommes d'État haïtiens dont le sens de l'éthique et de la probité est indéniable. Citons, entre autres, Edmond Paul et Anténor Firmin. Tenant compte de sa hauteur de vue et de sa ligne de conduite dans la gestion de la chose publique, Frédéric Marcelin dit d'Edmond Paul qu'il était « un oasis dans notre désert politique ». Quant à Firmin, il a pu, par des arguments fondés sur son expérience politique, réduire ses détracteurs au silence.

Dans la conjoncture actuelle, l'exemple de ces hommes d'envergure peut être une source d'inspiration pour notre président. Il doit surtout se demander quel héritage politique compte-t-il léguer à la postérité. Par sa démission et sa ferme résolution de se mettre à la disposition de la justice, il pourra, le cas échéant, parodier Firmin disant : « Ma vie politique est immaculée ». Dans le cas contraire, il passera pour un digne héritier de ces politiciens matois, qui ont toujours bafoué les aspirations les plus légitimes du peuple haïtien.

3-La démission du président traduirait chez lui un certain respect pour les revendications populaires

Dire que Jovenel Moïse n'est pas le seul responsable de l'état actuel de notre pays n'est autre qu'un truisme. Car tous ceux qui se donnent la peine d'interroger notre passé historique peuvent s'apercevoir que, dès la genèse de l'État d'Haïti, nos « élites de première zone » ont tout mis en œuvre pour brimer les masses. Ce que Leslie Péan appelle « l'État marron », c'est bien le mode de fonctionnement de l'État d'Haïti où les détenteurs du pouvoir fuient leurs responsabilités, tout en se livrant à des pratiques illicites. Pour le sociologue Lucien Daumec, nos principaux protagonistes politiques ont tendance à considérer l'intérêt général comme « une sorte de mythe irréel ». Ce qui compte pour eux, c'est la satisfaction de leur appétit glouton.

Chez nous, le patriotisme est donc le plus souvent

suite à la page(15)

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après en avoir délibéré au vœu de la loi, sur les conclusions du ministère public, maintient le défaut octroyé contre la partie défenderesse à l'audience précitée, admet en conséquence le divorce de la dame Alexandre James OMISCAR, femme née Nadège MASCARY d'avec son époux le sieur Alexandre James OMISCAR pour injures graves et publiques aux torts exclusifs de l'époux; prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre lesdits époux; ordonne à l'officier de l'Etat civil de la Croix-des-Bouquets de transcrire sur les registres destinés à cet effet le dispositif du présent jugement dont un extrait sera publié dans l'un des quotidiens s'éditant à la Capitale ; compense les dépens en raison de la qualité des parties ; commet l'huissier Mathieu DAUPHIN de ce tribunal pour la signification de ce jugement.
Ainsi jugé et prononcé par nous, Me Dieudonné Hilaire, avocat, juge en audience civile, ordinaire et publique de divorce du lundi vingt-neuf avril deux mille dix-neuf, en présence de Mes Edler GUILLAUME et Eddy DERICE Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort avec l'assistance du greffier du siège Adrien DANIEL
Il est ordonné, à tous huissiers sur ce requis de mettre le présent jugement à exécution, aux officiers du Ministère Public près les Tribunaux de Première Instance d'y tenir la main, à tous commandant et autres Officiers de la force publique d'y prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis.
En foi de quoi la minute de la présente ordonnance est signée du Doyen et du Greffier susdits.
Ainsi signé Me Dieudonné Hilaire Juge et Adrien Daniel. Greffier
Pour expédition conforme collationnée
Jumel MONVIL, Avocat

PAR CES MOTIFS

Sur les conclusions conformes du ministère public maintient le défaut déjà Accordé à l'audience du trente Janvier deux mille dix neuf pour le profit reçoit tant en la forme qu'au fond la demande en divorce formulée par la dame Woosline Pradis contre son époux Maxime Destournelles . En conséquence, reconnaît impossible la vie commune entre eux, et prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre les époux Maxime Destournelles , la femme née Woosline Pradis pour incompatibilité de caractère : Renvoie la partie demanderesse par devant l'officier de l'état civil d'Aquin pour la transcription du dispositif de cette décision et de la rédaction de l'acte de divorce: Compense les dépens: Commet enfin l'huissier Patrick Henry de ce siège pour la signification de ce jugement , un extrait sera publié dans un quotidien s'éditant à la capital
Ainsi jugé et prononcé par nous Me Donald Délice juge en présence de Me Exama Adrien substitut commissaire du gouvernent de ce ressort avec l'assistance de Lenz Castor greffier en audience ordinaire publique et en ses attributions civiles et de divorce de ce samedi vingt mars deux mille dix neuf, An 216ème de l'indépendance.
Il est ordonné à tous huissiers sur ce requis de mettre ce présent jugement à exécution aux officiers du ministère public près les tribunaux civils d'y tenir la main, à tous commandants et autres officiers de la force publique d'y prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis.
En fois de quoi la minute du présent jugement est signé du juge et du greffier susdits deux renvois en marge paraphés bons un autre renvoi paraphé bon.
Collationnée pour expédition conforme à la minute

PAR CES MOTIFS

Le tribunal après examen, le ministère public entendu, maintient le défaut octroyé contre la défenderesse à l'audience précitée; pour le profit déclare ladite action. Admet en conséquence le divorce du sieur Beller MORENCY d'avec son épouse née Marie Edelène Cadet pour injures graves et publiques aux torts de l'épouse. Prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre lesdits époux. Ordonne à l'officier de l'état civil de Delmas de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la capitale sous peine de dommage-intérêts envers les tiers s'il y échet. Commet l'huissier Canal Gabriel de ce tribunal pour la signification de ce jugement.
Ainsi jugé et prononcé par nous Annie Fignolé ,juge en audience civile, ordinaire et publique du vendredi vingt –et-un mars deux mille dix neuf, en présence de Me Jean Rolex MEROVE, substitut commissaire du gouvernent de ce ressort et avec l'assistance du sieur Mozart TASSY, greffier du siège.
Il est ordonné.....
En foi de quoi....

PAR CES MOTIFS

Nous, Me Paul PIERRE, juge en audience civile, ordinaire et publique du mercredi vingt-trois mai deux mille dix-huit 2018, après avoir délibéré conformément à la loi, le Ministère Public entendu : nous déclarons compétent pour entendre cette affaire; accueillons l'action en divorce du demandeur pour être juste et fondée ; maintenons le défaut octroyé à l'audience précitée; ; admettons en conséquence le divorce de madame Rose-Manette HYACINTHE d'avec son époux Odieunet DIVRA pour injures graves et publiques; prononçons la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux; ordonnons à l'Officier de l'Etat Civil de la section Est de Port-au-Prince de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens éditant à Port-au-Prince sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y echet; commettons l'huissier Maxime CANDIO de ce Tribunal pour la signification de ce jugement ; compensons les dépens. Ce qui sera exécuté.
Ainsi jugé et prononcé par nous Me Paul PIERRE, juge au Tribunal de première instance de Port-au-Prince en présence de Me Wesley PAUL, Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort et avec l'assistance de Monsieur Homère RAYMOND, greffier, du mercredi trente mai deux mille dix-huit (2018) ; An 215ème de l'Indépendance.
Me Sergot ORESTE, Av

PAR CES MOTIFS

Le Tribunal après examen et sur les conclusions du Ministère Public, entendu, maintient le défaut octroyé contre la défenderesse à l'audience précitée, pour le profit déclare fondée ladite action. Admet en conséquence, le divorce du sieur Junel Gaston d'avec son épouse née Nedjie Charles pour injures graves et publiques, aux torts de l'épouse ; Prononce la dissolution des liens matrimoniaux existant entre lesdits époux. Ordonne l'officier de l'Etat Civil de la Section Sud de Port-au-Prince, de transcrire dans les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans un quotidien s'éditant à la capitale sous peine de dommages intérêts envers les tiers s'il y échet. Compense les dépens. Commet l'huissier Clerbrun FAURE de ce siège pour la signification du jugement..
Rendu de nous, Gerty Léon ALEXIS juge en audience civile, ordinaire et publique du vendredi vingt-et-un décembre deux mille dix huit, en présence de Me Aménaide Pascale RAYMOND, Substitut Commissaire du Gouvernement de ce ressort et avec l'assistance du Greffier du siège Jean Serge DUVERT.
Il est ordonné…
En foi de quoi…

PAR CES MOTIFS

Le tribunal après examen, le ministère public entendu, maintient le défaut octroyé contre la défenderesse à l'audience précitée; pour le profit déclare ladite action. Admet en conséquence le divorce du sieur Bermande BELLINE d'avec son épouse née Wicelaine PIERRE pour injures graves et publiques aux torts de l'époux. Prononce la dissolution des liens matrimoniaux ayant existé entre lesdits époux. Ordonne à l'officier de l'état civil de Carrefour de transcrire sur les registres à ce destinés le dispositif du présent jugement dont un extrait sera inséré dans l'un des quotidiens s'éditant à la capitale sous peine de dommage-intérêts envers les tiers s'il y échet. Commet l'huissier Canal Gabriel de ce tribunal pour la signification de ce jugement.
Ainsi jugé et prononcé par nous Annie Fignolé, juge en audience civile, ordinaire et publique du jeudi neuf mai deux mille dix neuf, en présence de Me Jean Rolex MEROVE, substitut commissaire du gouvernent de ce ressort et avec l'assistance du sieur Mozart TASSY, greffier du siège.
Il est ordonné à tous huissiers sur ce requis de mettre ce présent jugement à exécution aux officiers du ministère public près les tribunaux civils d'y tenir la main, à tous commandants et autres officiers de la force publique d'y prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis.
En foi de quoi la minute du présent jugement est signé du juge et du greffier susdits
Ainsi signé : Annie Fignolé et Mozart Tassy
Pour expédition conforme collationnée

Degage w, Jovenel, et puis, vite, dégage !

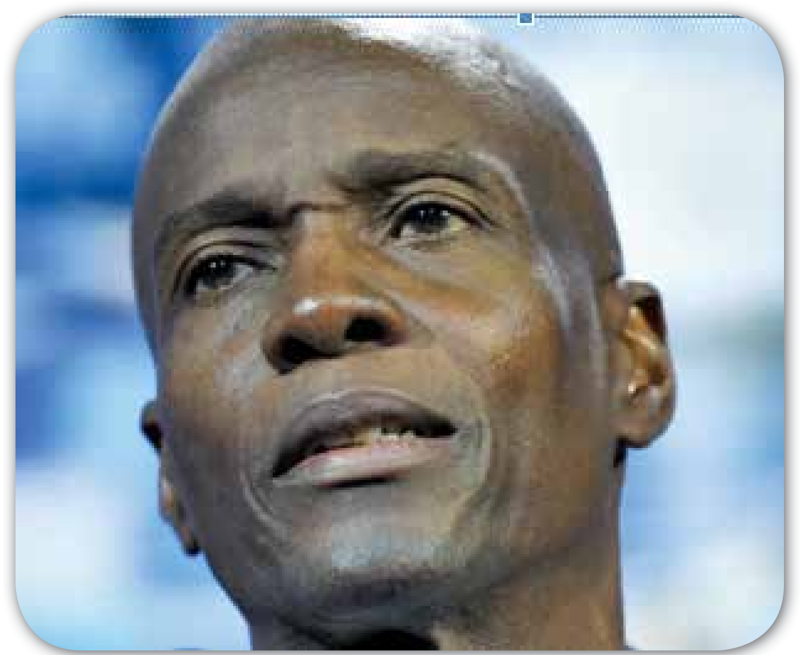
Par Fanfan la Tulipe

Y en a qui sont entêtés à perdre la raison, à défier les normes de la moralité, du respect envers ses concitoyens, de la bonne tenue en société, du bien vivre, du bon exemple à donner surtout quand on est censé être un leader exemplaire, un guide avisé. Y en a qui ont perdu le nord du partage équitable des ressources d'un pays, le sud de la convivialité citoyenne, l'est de la solidarité avec l'humanité souffrante, l'ouest de la perspective d'un autre monde possible.

En vérité, Jovenel tient tout entier dans ce premier paragraphe. Il semble avoir perdu la raison: il persiste à défier la colère pacifique de la rue, le ras-le-bol de la nation impatiente de tourner la page de l'horreur, de la faim, de la misère, d'une corruption effrénée, d'une insécurité au profil de terrorisme d'État, d'une vie sans alternative de changement ; sans perspective d'accès aux services de base, sans une lueur d'espoir que les pouvoirs publics puissent enfin se mettre au diapason des demandes sociales ; d'une explosion sociale menaçant de tout chambarder parce qu'elle n'en peut plus avec un système fondamentalement et obstinément inégalitaire, sans aucune éthique, sans aucun souci du bien commun, sans aucune honte de se faire le complice d'organisations internationales qui « *la pou ede vòlè yo piye devore* ».

En vérité, Jovenel le corrompu fait montre d'une totale insensibilité vis-à-vis des malheurs, du deuil des catégories sociales marginalisées par ceux-là mêmes qui ont manigancé pour le faire accéder à la présidence. Cette cruelle insensibilité a été manifeste au lendemain du massacre désormais mémorable de La Saline et de la tuerie à Carrefour Feuilles. En effet, le «Corrompu en chef» n'a pas daigné saluer les parents des victimes dans l'affliction, leur offrir l'aide du pouvoir, encore moins a-t-il exigé une enquête sérieuse pour faire toute la lumière sur cette criminelle crapulerie dont ont été victimes d'innocents citoyens, en majorité des jeunes.

En vérité, Jovenel, l'*asòs* des gangs, le protecteur de psy-



Jovenel, on n'en veut plus de ce visage grimaçant, méprisant. Dégage !

présidence, d'autant plus que lui-même est au cœur de l'immoralité, de *l'audacité* et de la criminalité qui sont l'essence même du scandale lié au pillage, détournement, usage effronté et effréné du fonds PetroCaribe.

En vérité, Jovenel le félon n'a cure de la faim qui tenaille les entrailles du peuple souffrant. Il n'a cure des rageuses et légitimes frustrations des masses qui de façon périodique occupent massivement le macadam pour revendiquer leur part d'humanité, pour exiger le respect de leurs droits à une vie digne. Il n'a cure qu'aucune suite n'est encore donnée à la cascade de violences meurtrières qui révulsent la société. Il n'a cure de rien, même pas de poignarder dans le dos le peuple frère vénézuélien qui défend la légitimité de son président démocratiquement élu.

En vérité, Jovenel Moïse, personnification de l'abandon total des responsabilités aussi bien administratives que morales attendues d'un chef d'État ne s'en inquiète pas une sacrée miette. Grave désespoir d'une jeunesse qui fuit le pays vers d'autres rives qu'elle s'imagine plus clémentes ? Délabrement accéléré de l'accès aux soins de santé, à l'éducation et autres services de base ? Prolifération débridée de gangs armés dont on sait que leurs mentors font partie soit de la PNH, soit du parlement, soit encore du pouvoir ? Menaces sur les libertés publiques semblables à celles en cours durant la satrapie duvaliériste ? Autant d'interrogations légitimes dont les réponses manifestement ne semblent pas faire partie de l'univers de gouvernance du président de la république.

En vérité, Jovenel le corrompu est-il à ce point déconnecté de la réalité qu'il ne se rend même pas compte de l'extrême urgence à arrêter l'irréparable qui est déjà à nos portes ? Car il s'agit de l'effondrement de la gouvernance du pays tant au niveau exécutif que législatif et judiciaire. Car il s'agit de corruption effrénée, de dilapidation du trésor public, de rouages administratifs inefficients, de gaspillage de ressources, de désastreuse dépendance, d'une monnaie nationale dont la valeur par rapport au dollar U.S dégringole de façon plus qu'alarmante. Car il s'agit d'un pays qui ne se reconnait plus dans cette Haïti démocratique, solidaire, inclusive, fraternelle et souveraine qu'il voulait construire dans l'après-7 février 1986.

En vérité, sauf à réaliser que même des membres de son clan veulent se débarrasser de lui, aujourd'hui un colis encombrant, Jovenel ne sait-il pas qu'en politique il faut savoir parfois jeter du lest, perdre même quelques alliés gênants pour au moins survivre politiquement ? Le comportement de Jovenel le corrompu qui refuse de redresser la barque gouvernementale est simplement suicidaire.

Certes, on ne s'attend pas à une miraculeuse métamorphose de l'homme qui tenterait de se présenter comme une sorte de réformiste de la dernière heure – si l'on peut oser parler d'une telle éventualité – mais son inconscience et son aveuglement à garder le cap de la corruption et d'une insupportable insécurité, à refuser de mettre en marche le procès PetroCaribe sont plus que troublants. On finit par avoir l'impression que le sieur Jovenel est tellement assuré de la protection dont il jouit auprès de ses tuteurs du Core group, qu'il ne s'inquiète de rien sinon de sauver ses privilèges et ceux de son clan, sauver le magot qu'ils ont mal acquis sur le dos de la nation en attendant de fuir en République dominicaine. Triste !

Ce que je vois pour Jovenel, il est possible que même Antoine dans les Gommiers ne l'a pas encore vu. Un présentateur à la radio, en Haïti, peu familier avec la langue de Molière (ce qui, soit dit en passant, n'est pas forcément synonyme d'inculture), qui annonçait les films de la semaine, avait lancé avec sérénité et assurance : « ce soir à six heures et à huit heures, le Rex Théâtre présente : '*Ygrèg en a marré*'. Oui, M. Jovenel, Yen a marre ! *Degage w* pour laisser le terrain libre au peuple haïtien et à ses vrais défenseurs. Vite, dégage !

Ces jours-ci, curieusement, il revient à la mémoire de la nation les images de fuite échevelée du président Michel Domingue (avec une mallette d'argent volé au pays) vers le bateau qui devait l'emmener en exil; la fuite non moins affolée, comme un vrai voleur, de Baby Doc et, surtout, la fin tragique de Vilbrun Guillaume Sam. Ce n'est pas seulement *Ygrèg* qui en a *marré*, mais ce sont toutes les lettres de l'alphabet de colère du peuple haïtien et son rejet absolu, majuscule du pouvoir corrompu de Jovenel.

14 juin 2019

Pozisyon SOFA nan kontèks politik jounen jodia!

Solidarite Fanm Ayisyèn.-SOFA pataje doulè ak lapenn fanmi, zanmi ak tout asosyasyon jounalis nan peyi Ayiti apre zak sasinay ki fèt sou jounalis Petion Rospide la.

Apre masak Lasalin, Kafou fèy, kadejak dirije sou jèn fanm etidyant, manifestan k ap mouri anba bal nan tèt, jodi a se ansasinay jounalis, atak sou lokal medya. Machin represyon kont mobilizasyon pou mande demisyon Jovenel Moise pou koripsyon ak pwosè petwokaribe a, deraye kont tout moun ak tout sektè ki nan mobilizasyon sa a. Tretman pouvwa PHTK chwazi bay kriz la montre peyi a fè bak sou anpil dwa fondalnatal li. Jovenel Moise mete peyi a anba etadsyèj. Li pa rekonèt dwa pou pèp la viv, dwa pou al lekòl, pou pale, pou manifeste, pou òganize l elatriye. Jovenel aplike menm pratik sanginè Divalye yo pou l kenbe pouvwa.

Jan SOFA toujou di li, PHTK se Divalyeris san Divalye. Pouvwa Tèt Kale retounen ak krim finansye, masak, disparisyon vivan kou kadav, atak sou libète laprès, libète lapawòl ak asosyasyon, vyolans sou gwoup òganize, vyolans ak kadejak sou Fanm akoz konviksyon politik yo ; mak fabrik rejim divalyeris la.

SOFA detèmine pou kontinye mobilizasyon an pi plis toujou pou Jovenel demisyone yon fason pou l kab reponn tout akizasyon rapò lakoudèkont yo, tankou detounman lajan, fo tit, fo antrepriz pou kab benefisye kontra nan kont mal taye. Rapò a montre tou soti 2017 lè Jovenel pran pouvwa rive 2019 gen 400 milyon dola ki disparèt san okenn tras. N ap sonje rapò Senatè yo te pale de 3.8 milya dola alòske rapò lakoudèkont pale de 4.2 milya.



SOFA mande tout fanm, tout pèp la kontinye mobilize jiskaske Jovenel Moise kite pouvwa a.

SOFA ap pwofite mande : eske Ayiti se yon peyi espesyal ki fè anbasadè peyi enperyalis yo soti pou fè Pèp Ayisyen an asepte, sa yo pa asepte lakay yo ? N ap sonje kalte soulajman pèp ameriken te pouse, lè Prezidan Richard Nixon te demisyone nan mwa out 1974, apre eskandal koripsyon nan zafè watergate. Nan peyi Almay, Prezidan Federal la, Christian Wulff, te fè menm jès la nan mwa fevriye 2012 apre li te fin admèt kòm otorite moral, li pat dwe mele nan eskandal koripsyon ki afekte konfyans sitwayen ak sitwayèn yo. Pi pre nou la, nan mwa mas 2018, Prezidan perivyen Pedro Pablo Kuczynski, lè li te gen akizasyon koripsyon sou tèt li nan zafè oderbrecht, limenm tou li te demisyone.

SOFA ta kab miltipliye egzanp peyi toupatou sou latè kote Prezidan yo te blije demisyone apre eskandal koripsyon. Nou vle pale de Lityani, Endonezi, Israyel, Gwatemala, Brezil, Venezyela elatriye. Nan sans sa a, SOFA pa konprann kouman Peyi Enperyalis ki rele tèt yo peyi zanmi Ayiti yo, kontinye ap mande nou pou dyalòge ak yon kowonpi, Mesye Jovenel Moise. Dayè, si n sonje byen, depi Mesye Jovenel rantre nan Palè Nasyonal nan lane 2017, l ap klewonnen dyalòg, gaspiye lajan nan monte komisyon dyalòg, san pèp la pa janm wè okenn rezilta..

Pou SOFA deklarasyon anbasadè yo tradui mepri pou pèp ayisyen an. Sa montre nou klè kijan koze rasis la anrasinen nan jan rès mond la resevwa revandikasyon pèp yo. Nou remake yon tretman depwademezi selon pèp ki konsène pa yon pwoblèm nan nivo entènasyonal. Mòd konpòtman sa yo montre yon timounizasyon pèp ayisyen kote peyi ki di yo zanmi nou yo ap fòse nou asepte sa yo pap janm admèt pou pwop tèt yo lakay yo.

SOFA di NON ak mòd tretman imilyan, san respè sa yo. Se pou sa SOFA mande pèp ayisyen an pran lavi li an chay, trase wout libète l ak peyi ki respekte chwa ki ale nan entèrè pi fò popilasyon an.

SOFA mande tout fanm, tout pèp la kontinye mobilize jiskaske Jovenel Moise kite pouvwa a. Pandanstan, SOFA mande tout sektè pwogresis peyi a mache kontre pou rive jwenn yon antant sou yon ajennda politik ki marande lide nèf ak ansyen esperyans ak pratik ki bon, epi chwazi fanm ak gason tout jenerasyon, ki konpetan, onèt, ki gen lespri sakrifis pou konkretize pwojè sa a nan benefis tout popilasyon an ; fanm kou gason, moun lavil kou moun andeyò, pòv kou rich.

SOFA mande pou fòmil ki adopte a respekte prensip demokratik : pouvwa ak kont pouvwa pandan n ap mande tou pou mete yon pwogram ekonomik, sosyal ak anviwonmantal ki pran an konsiderasyon lamizè pèp la. SOFA rekòmande pou gen yon estrikti k ap reflechi sou oganizasyon pwosè Petwokaribe a. SOFA pwopoze tou pou monte komite k ap travay sou metodoloji ak reyalizasyon dyalòg nasyonal ki pou debouche sou yon konstitisyon tou nèf ki tradui egalite Fanm\Gason, yon sistèm elektoral k ap favorize patisipasyon politik fanm.

Lit fanm lan se lit tout mas pèp la !

Sabine Lamour
Kòdonatris jeneral
Madi 18 jen 2019

Pa gen revolisyon san chanson !

Si ou pa prese
An n fè yon ti koze
M chita m ap gade w
Sanble se tout bon bwa mare
Pòtoprens kouman sa ye?
Ban m nouvèl granri
Boulva Jan Jak Desalin
Kòman wè bòdmè
Pale m sou lasalin
Pòtoprens adje Bondye
Eske jouk koulye
Ti nèg ap pise sou pye madan kolo?
Eske jouk koulye
Si'l fè yon ti farinay nou nan dlo?
Eske jouk koulye
Timoun k ap santi siman nan bokal?
Si se konsa nou poko nòmal
Pòtoprens kapital
Pòtoprens tèt fè mal
Pòtoprens chabon dife
Pòtoprens Kosovo
Pòtoprens mafyozo
Pòtoprens pil fatra
Pòtoprens an reta
Pòtoprens agonize
Pòtoprens deplimen
Pòtoprens anvlimen

Yo di m gen pwoblèm
Twòp timoun ak alimèt
M oblije mande
Eske vil sa pa gen grandèt?
Pòtoprens fòk nou pale
Yo di m gen yon fanfa
Vyolans sèl maestro
Fizi ap chante
Refren dolby estereyo
Pòtoprens adye Bondye
Eske jouk koulye Ti fifi ap kouche pou plat manje?
Eske jouk koulye
Jenès la se yon fizi chaje?
Eske jouk koulye
Frè avèk sè ap kwaze lepè?
Si se konsa nou bezwen chanje
Pòtoprens kapital
Pòtoprens tèt fè mal
Pòtoprens chabon dife
Pòtoprens Kosovo
Pòtoprens mafyozo
Pòtoprens pil fatra
Pòtoprens an reta
Pòtoprens agonize
Pòtoprens deplimen
Pòtoprens anvlimen
Ou chita men nan machwè
W'ap tchuipe lavi
Depi sou prezidan bann machwè
Tout rèv ou yo rabi
Kiyès ki ta va di
Pòtoprens ta va sa li ye jodi
M tande rè l ou, hmmm
M pran sant ou
Kouraj m'ap priye pou ou

Pòtoprens kapital
Pòtoprens tèt fè mal
Pòtoprens chabon dife
Pòtoprens Kosovo
Pòtoprens mafyozo
Pòtoprens pil fatra
Pòtoprens an reta
Pòtoprens agonize
Pòtoprens deplimen
Pòtoprens anvlimen
Pòtoprens kapital
Pòtoprens tèt fè mal
Pòtoprens chabon dife
Pòtoprens Kosovo
Pòtoprens mafyozo
Pòtoprens pil fatra
Pòtoprens an reta
Pòtoprens agonize
Pòtoprens deplimen
Pòtoprens anvlimen
(Lyrics / Pawol) – BIC Tizon Dife
ALASO VOL 3 # 1, JANVYE-MAS 2019





Haïti : La répression policière et la complicité de l'ambassade de France!

Par REHMONCO*

Nous dénonçons et condamnons la répression sauvage effectuée par la police haïtienne contre des manifestant(e)s pacifiques autant dans la capitale que dans les autres villes du pays. Depuis le 9 juin 2019, alors que les masses populaires continuent à investir une fois de plus les pavés pour réclamer la démission de Jovenel Moise et la fin de l'État néocolonial en Haïti, la répression atteint une nouvelle phase.

Elle ne se limite plus aux massacres à répétition dans les différents quartiers populaires comme dans le cas de La Saline, de Carrefour-feuille, de Cité-soleil, etc. Le régime néo-duvaliériste Tet Kale utilise maintenant les services des gangs armées et certains membres de la police pour terroriser les résidents de ces quartiers.

La répression s'opère ouvertement, elle est dans la rue où l'on peut voir des hommes en civil, à côté de policiers, tirer à hauteur d'homme, à l'arme automatique, sur les manifestant(e)s.

En dépit des dizaines de morts, de viols collectifs de femmes, des milliers de familles terrorisées fuyant leurs maisons pour échapper à la violence des sbires du régime, la répression n'a pas mis fin à la révolte populaire.

Face à l'échec d'imposer le silence de cimetière, le régime Tet Kale passe à une nouvelle phase dans la répression. L'institution policière se transforme, ces derniers jours, en *un véritable escadron de la mort*. Faisant fi de sa mission de « protection et de service », cette police se transforme en une véritable force de répression et collabore ouvertement avec des assassins. Plus de 100 manifestants. es sont déjà morts.es et des milliers d'autres blessés.es.

La répression est tellement systématique qu'il n'existe plus de territoire d'asile en Haïti. C'est ainsi que, le 12 juin 2019, deux manifestants (Moreno Polas et Saint Louis Casimir), se refugiant dans les locaux de **l'ambassade de France** fuyant la terreur policière, sont livrés à la Police où ils ont subi la torture.

Doit-on s'étonner que l'ambassade d'un pays comme la France, *s'identifiant comme défenseur des droits de l'homme*, coopère et viole le droit d'asile des victimes en Haïti?

Nous savions déjà que les gouvernements français ont historiquement toujours soutenu les régimes néocoloniaux, il est manifeste maintenant que, sous Macron, le gouvernement français est prêt à coopérer directement dans la répression d'un peuple qui lutte pour la justice sociale et le changement.

Par ailleurs, au lieu de dénoncer et condamner la violation systématique des droits des Haïtiennes et Haïtiens à manifester et à exiger la reddition de compte des fonds Petro Caribe, le Core Groupe continue à soutenir le statu quo en Haïti. Ainsi on voit le Canada, dans un double langage, demander une nouvelle occupation par le biais de l'ONU et en même temps le dialogue entre le pouvoir et les différents partis et personnalités de l'opposition.



L'ambassade de France en Haïti

Comme à l'accoutumée, le Canada ainsi que les autres pays du Core Groupe font preuve d'un double standard : alors que, chez eux, la corruption est rigoureusement combattue, ils soutiennent le système de corruption dans les pays du Sud et invitent ceux et celles qui luttent contre ce système à dialoguer avec les corrompus.

Cette politique du double standard met à nu le profond mépris des gouvernements de ces pays à l'égard du peuple haïtien. La mémoire des innombrables victimes de l'occupation militaire sous l'égide de l'ONU est encore fraiche.

Le peuple haïtien attend et revendique toujours justice pour ces milliers de personnes mortes du virus du choléra, introduit par les forces militaires de l'occupation de l'ONU (la MINUSTAH); pour des centaines de femmes et d'enfants violés, assassinés dans les quartiers populaires orchestrés par les soldats de la MINUSTAH.

Cette mission de « stabilisation» a contribué de beaucoup au renforcement du système de corruption et de répression. La crise sociale aujourd'hui témoigne de l'échec cuisant de cette mission d'occupation.

Les classes populaires haïtiennes ont bien compris qu'elles ne doivent rien attendre des pays du Core Groupe, sinon le soutien du régime néo-macoute Tèt Kale et le renforcement de la répression. Ces pays font désormais partie du problème.

C'est par la lutte que le peuple peut transformer l'ordre social existant, c'est par la lutte qu'il arrivera à construire une société axée sur la justice, la solidarité et le développement économique au profit du plus grand nombre.

Nous encourageons les classes populaires haïtiennes à poursuivre la mobilisation afin de renverser une fois pour toutes le régime néo-macoute PHTK et mettre fin à l'État d'apartheid, néocolonial en Haïti.

Nous, les forces progressistes de la diaspora, avons le devoir patriotique de soutenir le combat héroïque du peuple haïtien. Nous sommes conscients que ce combat concerne tous les Haïtiens et toutes les Haïtiennes partout sur la planète, un combat dont l'enjeu historique consiste à construire une société nouvelle, un nouveau pays auquel nous serons fiers d'appartenir et avec lequel nos enfants pourront, sans honte, s'identifier.

Nous lançons un appel à la solidarité des militants.es, des organisations progressistes du Canada, de la France et des États-Unis. Nous les convions à soutenir les revendications du peuple haïtien, à dénoncer la répression sanglante du gouvernement Moise et à condamner le comportement néocolonial de leurs dirigeants vis-à-vis d'Haïti.

Pour authentification,
Renel Exentus
Ricardo Gustave
Montréal, 17 juin 2019
*Regroupement des Haïtiens de Montréal contre l'Occupation d'Haïti
Contact :
rehmoncohaiti1915@gmail.com

Le rapport détourné ou les non-dits du scandale Petro Caribe

Par Erno RENONCOURT

De l'indigence à la résilience !

Une fois de plus, Haïti est projetée dans la lumière des évènements internationaux par l'enfumage d'un foisonnant fumier qui génère par récurrence les flammes d'une sourde précarité et d'une permanente instabilité. Le feuilleton Petro Caribe vient confirmer un certain postulat de l'indigence. Entendez par là un cycle destructeur, porté tantôt par des ondes cycloniques, tantôt par des ondes sismiques et constamment par des ondes politiques. Un cycle chaotique, exploité à profit par les élites locales pour leur succès économique et par les acteurs internationaux pour l'expérimentation de leurs projets douteux portés par une expertise sinon rompue à l'escroquerie du moins frappée d'obsolescence. Ainsi, dans une impuissance totale, plus de onze millions d'âmes subissent la violence d'un ordre de choses qui, pour déshumanisant qu'il soit ne conduit pas à la révolte qu'on devait attendre dans des conditions normales de dignité, d'engagement citoyenne véritable et de conscience politique. Toujours disponible grâce à ses légions nombreuses et insoupçonnées, l'internationale humanitaire, par compassion expiatoire, lisez pour se donner bonne conscience, s'active à panser les plaies de cette indigence à défaut de penser le changement qui les cicatrisera. Ainsi, au commencement était l'indigence ; puis l'indigence a été détournée pour être célébrée comme une résilience. Et tout cela dans l'oubli de l'opinion médiatique internationale et le mépris de la conscience universelle.

Du rapport de détournement à l'onde de choc de l'escroquerie

Il a fallu que la Cour Supérieure des Comptes et des Contentieux Administratifs (CSCCA), suprême tribunal administratif haïtien, publie, en cette fin du mois de mai, une seconde partie, plus significative, du rapport sur la gestion des fonds de Petro Caribe pour que le voile se lève sur les contours de l'indigence haïtienne, révélant les ombres épaisses d'une ramifiante escroquerie au pouvoir depuis 2011.

Ainsi, soudain, dans un clair-obscur médiatique, alors même que les pays réunis au sein du sacrosaint Core Group apportaient leur soutien infaillible au pouvoir en place, les médias internationaux, d'habitude circonspects, quand il s'agit de dire la vérité, découvrent que la réalité du pouvoir en Haïti est aux mains de redoutables escrocs. Hélas, ces médias, dans leur aveuglement, avaient refusé de voir les tours de passe électoraux mis en œuvre pour transformer l'état de droit en un état de passe-droit. Jamais ces médias n'avaient cru utile d'informer les populations de leur pays sur le rôle de leurs ambassades respectives dans ce qui a été conçu, pensé et programmé comme espace juridico-politique légal pour assurer l'impunité aux trafiquants de toute espèce, aux criminels génocidaires en puissance, aux délinquants et aux gangsters à col blanc dévoués à la cause de l'escroquerie internationale.



Une seconde partie, plus significative, du rapport sur la gestion des fonds de Petro Caribe pour que le voile se lève sur les contours de l'indigence haïtienne, révélant les ombres épaisses d'une ramifiante escroquerie au pouvoir depuis 2011

Empressons-nous de rappeler que c'est le séisme dévastateur du 12 janvier 2010 qui a créé le contexte permettant à un puissant secteur de la communauté internationale d'imposer aux Haïtiens cette escroquerie politique dénommée Parti Haïtien Tèt Kale (PHTK). On ne peut non plus oublier que c'est par l'entremise de l'onde cyclonique Matthew que cette escroquerie a été renouvelée et reconduite au pouvoir en 2016. De sorte qu'on peut intelligemment se demander quel est le lien entre ces ondes sismiques et cycloniques exploitées ou générées pour le succès des ondes politiques médiocres.

Toutes choses étant égale, on retient que c'est dans la détresse des perturbations naturelles que prennent forme les perturbations politiques. Ainsi est né le banditisme légal en Haïti. Ainsi, le PHTK, parti politique essentiellement gangstérisé, mais ayant de puissants alliés économiques et diplomatiques, a été reconduit au pouvoir en 2017, par l'entremise de Jovenel Moise, qui a été choisi comme homme de paille et de banane pour jouer le figurant politique derrière lequel s'active un réseau d'accointances économiques mafieuses. Malgré un bilan humain, institutionnel, économique et social chaotique, laissé par son prédécesseur Michel Martelly en 2015 ; malgré un volumineux rapport de l'Unité Centrale de Renseignement Économique et Financier (UCREF) en 2016, malgré un autre rapport de l'Unité de Lutte contre la Corruption (ULCC) l'épinglant comme bénéficiaire de prêts douteux ayant entraîné la faillite d'une Banque d'État (la Banque Populaire Haïtienne), Jovenel Moïse n'a pas moins reçu l'appui de tout le secteur privé haïtien et le soutien du corps diplomatique représenté par les Etats Unis, la France, le Canada, l'Allemagne et le Brésil agissant en CORE GROUP ; c'est-à-dire, comme le vrai centre du pouvoir en Haïti

Le pacte écono-diplomatique indigent

Jamais dans l'histoire récente d'Haïti, un président, dont le parti politique, ayant de si lourds déficits démocratiques, n'a reçu de si puissants soutiens diplomatiques exprimés publiquement. Jamais un pouvoir n'a reçu autant d'aide financière des bailleurs de fonds internationaux et bénéficié de l'expertise technique des agences internationales. Et pourtant, il s'agit d'un régime dont les officiels et les proches, les militants et les sympathisants sont épinglés en cascade dans des faits de détournement de fonds publics, de blanchiment d'argent, de trafics d'armes et de stupéfiants, de criminalité à grande échelle, de crimes de droit commun, et de massacres sur la population civile, de crimes économiques au préjudice de la société et de la population, de kidnapping et de viols, pour ne citer que ces délits connus.

Mais au-delà de ce soutien qui révèle une mutation diplomatique indigente, on ne peut s'empêcher de se demander pourquoi, malgré ce soutien inconditionnel de la communauté internationale, il n'y a que rafistolage, défaillance, misère, précarité et insignifiance totale en Haïti alors que de l'autre côté de l'île, on sent un dynamisme social qui donne des ailes aux classes moyennes ? Pourquoi le bilan est-il si désastreux, pourquoi le socle institutionnel est-il si dysfonctionnel malgré une kyrielle de projets financés par des ONG qui s'attaquent à tous les chantiers du sous-développement et du renforcement institutionnel - du moins si l'on en croit les rapports d'évaluation embellis à souhait ?

Partant de ce contexte, on se demande si le vrai but de l'aide internationale à Haïti n'est pas d'affaiblir le leadership national haïtien pour que l'assistance et l'expertise internationales s'imposent comme une évidence à maintenir et à perpétuer. On eut dit qu'il s'est noué en haut lieu un pacte indigent conçu par une sainte alliance de forces obscures pour que le leadership politique soit laissé aux mains d'une racaille politique qui doit conduire la population vers son extermination.

Haïti est l'otage d'un groupe de familles étrangères qui se sont constituées à la fois hommes d'affaires et consuls honoraires de pays étrangers. C'est une nébuleuse au cœur de toutes les stratégies mafieuses et comme telle, elle a besoin d'un bras politique criminel et corrompu. C'est pourquoi le PHTK séduit autant les milieux d'affaires et diplomatiques en Haïti. Il est le cheval de Troie qui peut permettre la balkanisation ou la Rwandatisation d'Haïti. C'est un vrai projet d'extinction de la population haïtienne qui est en œuvre. Sans exagération, on peut dire qu'Haïti est en train d'être « Gaza-isée ». Le processus est si bien entamé que certains observateurs voient dans la précarité immense qui règne en Haïti une mutation indigente des classes moyennes en « Crasses Prolétariennes ». C'est cette classification qui conditionne l'adaptation des élites culturelles et des forces de la société civile à cette déshumanisation. C'est elle qui pousse la population à accepter le statu quo sans aucune révolte collective. C'est elle qui dicte les réflexes de survie et de renoncement à la dignité. C'est elle qui pousse à fuir vers d'autres ailleurs en quête de cieux moins étouffants à défaut d'être plus cléments.

Trouver la pertinence derrière l'évidence

Mais si tout pousse à déserter le territoire, si tout pousse à renoncer à la dignité, ce doit être pour une raison inavouable. Des lors, les échos retentissants dans la presse internationale du rapport de petro caribe, levant le voile sur la statue d'escroc de l'homme banane fait président, peuvent n'être qu'une distraction pour détourner de l'essentiel alors que se prépare sans doute la prochaine vraie crise qui permettra aux mêmes acteurs, dans les mêmes conditions, avec les mêmes projets douteux, de revenir comme les sauveurs.

En toute logique, si les médias internationaux faisaient un travail objectif sur Haïti, ils pousseraient les citoyens de leur pays à se demander pourquoi leurs ambassadeurs en Haïti appuient sans aucune retenue diplomatique des corrompus et des gangsters au pouvoir. S'ils agissaient pour la vérité, au nom du droit à l'information, ils inciteraient les citoyens et les parlements de leur pays à demander des comptes à leur gouvernement pour comprendre pourquoi malgré un appui diplomatique aussi soutenu, depuis des années, tout reste indigent dans ce pays martyrisé ?

Car on est en droit de se demander s'il n'y aurait pas un lien ténu entre le gangstérisme politique qui fleurit en Haïti et les soutiens diplomatiques de plus en plus indigents ? Et même que ce serait intelligent d'explorer le sens du lien : sont-ce les soutiens diplomatiques indigents qui structurent le gangstérisme ? Ou est-ce le gangstérisme qui, par lobbying interposé ou rétrocommissions diplomatiques sur les fonds publics détournés, influence les diplomates accrédités

suite à la page(15)

Jovenel Moïse un Président condamné à partir !

(1ère partie)

De gré ou de force, le Président Jovenel Moïse partira. Il ne terminera point son mandat comme il l'aurait souhaité. Ce n'est pas un vœu ni un souhait. C'est une évidence qui deviendra réalité. Ce sont les circonstances et les impératifs de la conjoncture politique qui l'obligeraient soit à prendre la fuite du Palais national, en clair du pays, soit à présenter sa démission à la nation. Dans un cas ou dans l'autre, il sera obligé d'abandonner le pouvoir avant 2022. Il n'a plus le choix. Son ultime tentative du lundi 17 juin 2019 de dialoguer avec toutes les forces vives du pays a échoué. Des plus radicaux aux plus modérés, tous ne formulent qu'une demande : sa démission. La majorité des acteurs a décliné son invitation à venir le rencontrer à sa résidence privée de Pèlerin 5 à Pétion-Ville. Ceux qui ont accepté de faire le déplacement voulaient juste lui signifier à vive voix qu'il n'était plus possible de continuer à demeurer au pouvoir. Les dés sont donc jetés pour Jovenel Moïse. Mêmes ses plus grands soutiens sur le plan international, parmi eux, le gouvernement américain, commencent à prendre leur distance.

L'appel du vendredi 14 juin 2019 du Département d'Etat américain à la mise en place d'un gouvernement pour faire face aux défis d'Haïti, un langage diplomatique feutré prouve au Président Jovenel Moïse qu'il n'a plus le support politique de Washington. Par conséquent, lui et son entourage doivent tirer la conclusion qui s'impose : partir, fuir. Peut-être plus tard sera trop tard. L'obstination dans ce genre de situation ne servira à rien. Elle peut même l'aggraver. Comment le successeur de Michel Martelly est-il arrivé à ce point de non retour ? Après les Actes I et II de la mobilisation des sociaux politiques qui ont failli l'emporter l'année dernière et le début de cette année, Jovenel Moïse avait repris le contrôle de la situation sans pour autant gagner la guerre qui était loin de passer à sa phase terminale. L'opposition, tout secteur confondu, n'a jamais perdu espoir. Et pour cause. Le terreau du fonds PetroCaribe est un vecteur qui charrie tous les maux de la mauvaise gouvernance. Il se trouve que ce dossier est un dossier à rebondissement.

Et survint la publication du premier volet des audits de la Cour Supérieure des Comptes et du Contentieux Administratifs (CSC/CA) initiés à la demande du Sénat de la République relatifs aux résultats des deux enquêtes menées par la Commission sénatoriale anticorruption présidée d'une part par Youri Latortue et de l'autre par Evallière Beauplan. Le premier Rapport de la Cour des comptes sur l'utilisation des Fonds PetroCaribe publié il y a quelques mois auparavant (31 janvier 2019) avait donné un avant-goût, une sorte d'aperçu sur la déflagration politico-sociale qui allait suivre avec le Tome 2 de cet audit sans précédent. Dans l'ensemble, le premier Rapport avait été bien accueilli par le pouvoir et principalement par celui qui était encore Premier ministre, Jean-Henry Céant. Même le Président Jovenel Moïse et ses amis avaient réagi positivement sur le contenu du Rapport. Ils estimaient que le travail des juges de la Cour des comptes était la preuve que le Palais national ne cherche nullement à empêcher cette institution de faire son travail.

Si l'opposition avait tenté de politiser le Rapport, elle n'avait pas réussi à mobiliser la population. Après quelques sit-ins un peu partout dans la capitale, il y a eu un grand silence sur le premier Rapport. Néanmoins, les radicaux et surtout les PetroChallengers avaient prévenu qu'ils attendaient le deuxième volet du Rapport dans lequel il y aurait plus de précisions sur l'utilisation des Fonds PetroCaribe par plusieurs entreprises de la place dont celles de Jovenel Moïse avant son accession à la présidence de la République avant de demander à la justice de sévir contre les dilapidateurs des comptes publics. Si un nombre impressionnant d'entreprises et de personnalités avaient été nommément cités dans le premier opus de la Cour, tous les yeux étaient déjà fixés sur l'Agritrans S.A qui aurait bénéficié assez curieusement des Fonds de PetroCaribe pour des chantiers qui n'ont rien à voir avec son champ de compétence.



Peut-on dissocier aujourd'hui le citoyen Jovenel Moïse, ex-Président Directeur Général (PDG) des entreprises agro-industrielles de Jovenel Moïse devenu entretemps Président de la République ?

Des contrats pour la construction ou la rénovation de routes ont été signés entre l'Etat et Agritrans S.A et BETEX, deux entreprises privées dirigées à ce moment par Jovenel Moïse pour un montant de 39 990 399 gourdes (Agritrans S.A) et 34 998 785, 50 gourdes (BETEX), des montants faramineux pour des travaux qui n'ont jamais été effectués. Le pire, c'est que les deux contrats concernent le même tronçon de route reliant Borgne à Petit Bourg de Borgne. Or, les routes du département du Nord-Ouest demeurent dans un piteux état alors que Agritrans S.A et BETEX ont empoché une bonne partie de la somme due. Mais rien de bien grave, avaient sans doute pensé les responsables et les ex-responsables de ces firmes qui, jusqu'à la publication des deux Rapports de la Cour des comptes, évoluaient plutôt dans le domaine de l'agriculture plus exactement dans la culture de figue-bananes. Dans le Rapport N°1, il manquait de précision sur le degré de corruption de ces entreprises qui, pour la plupart, ne sont que des prête-noms afin de détourner les fonds destinés au développement du pays et à l'amélioration des conditions de vie de la population.

De ce fait, les juges de la Cour des comptes avaient promis la publication d'un deuxième tome dans lequel les vérificateurs devraient approfondir leurs audits en apportant des précisions pouvant permettre à la justice, à travers le Commissaire du gouvernement (Procureur) près du Tribunal de grandes instances de Port-au-Prince, de se saisir de l'affaire. Mais jusque là, personne ne s'était inquiété à commencer par le chef de l'Etat qui n'a jamais fait grand cas des audits de la Cour des comptes. Lui qui a toujours pensé que le dossier PetroCaribe est une affaire montée de toute pièce par ses opposants politiques pour l'atteindre vu qu'ils n'arrivent pas à le faire couler politiquement. Le Président Jovenel Moïse préféra donc continuer à narguer l'opposition qu'il croyait incapable de le renverser encore moins de faire aboutir le dossier PetroCaribe devant la justice. Sauf que les PetroChallengers eux n'ont jamais lâché l'affaire. Loin de là ! Ils ont maintenu les juges de la Cour des comptes sous pression durant tout le temps qu'ils travaillaient sur la deuxième phase du Rapport. Prévu pour le début du mois de mai 2019, faute de temps, il a été reporté pour la fin du mois de mai.

Mais craignant un second report, l'opposition politique et les PetroChallengers du groupe « Kot Kòb PetroCaribe a » et « Nou Pap Dòmi » ont lancé une série de sit-ins et de manifestations devant le siège de la CSC/CA afin que les juges publient les résultats de leurs travaux sur ce dossier attendu par plus d'un. Et pour cause. Les opposants ont besoin d'un support pour imprimer leur revendication et leur appel à la démission du Président de la République. Surtout que depuis le renvoi du Premier ministre Jean Henry Céant de la Primature, rien ne va plus dans la gestion politique et sociale du pays. Celui qui devrait succéder au Notaire du haut Bourdon, Jean-Michel Lapin, devient un vrai boulet pour un Jovenel déjà en grande difficulté politique et en panne d'idées. Le Premier ministre nommé s'accroche à un poste alors même que l'opposition l'utilise pour atteindre plus facilement la vraie cible qui est Jovenel Moïse.

Dans la foulée des échecs successifs au Parlement, trois en moins d'un mois, pour réaliser une séance pour l'énoncé de sa Déclaration de politique générale, l'opposition a redoublé la pression sur la Cour des comptes pour rendre son Rapport final sur l'utilisation des Fonds PetroCaribe avec l'espoir que le Président soit clairement pointé du doigt dans ledit Rapport. Finalement, au moment où tout semblait bloqué au Parlement sur le dossier du Premier ministre par intérim, la Cour a rendu public son Rapport N° 2 au Président du Sénat, Carl Murat Cantave. Les juges étaient tellement sous pression que le Rapport comportait énormément d'erreurs. Ils ont dû déposer une nouvelle version corrigée au bureau du Président du Sénat. Qu'importe ! Le Rapport tant attendu par la population en général et l'opposition en particulier finalement était là. Et les PetroChallengers ne s'y sont pas trompés.

Le Président de la République, Jovenel Moïse, se trouve au cœur d'un scandale de corruption qui dépasse l'attente de ses adversaires politiques. Aussi, dès la publication de ce fameux Rapport le jeudi 30 mai 2019, la République s'enflamme. Et il y a de quoi. Sans surprise, mais tout de même avec émoi, le pays découvre à quelle profondeur le mal est grand. La corruption ici se conjugue à grande échelle et à un niveau laissant croire que ce pays aura du mal à se relever de son triste sort. Les révélations du CSC/CA qui sont en quelque sorte la confirmation de ce que tout le monde savait viennent apporter l'étincelle qu'attendaient tous les acteurs et secteurs qui cherchent à extirper Jovenel Moïse du Palais national. Mais, dans ce Rapport de 612 pages, c'est à un vrai travail de chirurgie que se sont livrés les vérificateurs. Du régime du feu Président René Préval à Michel Martelly, tout a été rapporté dans les moindres détails. Tous les marchés passés sous ces différents gouvernements ont été passés au crible relevant des irrégularités qui ne laissent aucun doute sur le caractère frauduleux de ces contrats. Le Rapport N° 2 vient confirmer le rôle joué par tous les gouvernements qui ont bénéficié de ces millions de dollars destinés au développement du pays pour engendrer un système de corruption d'Etat dont la conséquence sur l'économie nationale met carrément en péril la survie même de la Nation.

Dans ce Rapport, on découvre des choses à peine croyables concernant des firmes privées qui ont profité, avec la complicité sinon la volonté des grands commis de l'Etat, des institutions et des gouvernements, pour piller les caisses de l'Etat et les (Pays lock) et rares sont les personnes qui croient encore que le Président puisse une nouvelle fois sortir victorieux de ce bras de fer qu'il a engagé avec le pays tout entier. Si l'on revient dans le Rapport et si on le lit sans arrière pensée, on constatera que le Rapport a fait mention des entreprises appartenant ou qui ont été dirigées, certes, par Jovenel Moïse, mais bien avant qu'il soit devenu Président de la République. Toutes les malversations qui ont été commises concernent la période où celui-ci était dans la vie « civile ». Donc, cela n'a rien à voir avec son agissement durant son mandat



L'Agritrans S.A aurait bénéficié assez curieusement des Fonds de PetroCaribe pour des chantiers qui n'ont rien à voir avec son champ de compétence

Trésors publics. Dans ce travail de fourmis effectué selon une méthodologie faisant suite au premier Rapport par les agents de la Cour des comptes, on comprend qu'à partir du moment où ces révélations étaient sur la place publique, il était devenu difficile même pour les plus grands supporters du régime de ne pas se sentir embarrassés et menacés. Mais une question reste à poser : est-ce le Président de la République dans l'exercice de ses fonctions qui est mis en cause ou l'entrepreneur Jovenel Moïse avant qu'il soit devenu Président qui est trempé jusqu'au cou dans cet océan de corruption et de pillage des caisses de l'Etat? Dans cette conjoncture, l'interrogation peut paraître surprenante pour certains dans la mesure où le pays tout entier demande la démission du chef de l'Etat. Et tous les Secteurs organisés, de concert avec les PetroChallengers et l'opposition en particulier, réclament la mise en accusation de Jovenel Moïse pour détournement de fonds publics et la corruption.

On a vu, en effet, depuis la publication de ce fameux Rapport N° 2, que l'avenir politique de Jovenel Moïse ne tient qu'à un fil. On assiste à une seconde opération de pays fermé présidentiel. Pour l'heure, tant qu'il n'y a pas une enquête sur sa gestion en tant que chef de l'Etat selon la Constitution, il ne peut être jugé pour détournement de fonds publics.

Car, les faits qui lui sont reprochés sont antérieurs à son accession au pouvoir. Selon la loi, Jovenel Moïse peut se targuer de n'avoir rien fait de répréhensible dans l'exercice de sa fonction. A aucun moment, et ce dans les deux Rapports, les juges de la Cour des comptes n'ont parlé du Président de la République qui s'est livré à un trafic de dilapidation des caisses de l'Etat ou à des opérations de corruption et de détournement de fonds publics. Ils ont relaté en toute logique et bon sens les agissements du PDG (Président Directeur Général) des firmes Agritans S.A et BETEX qui a participé dans ce vaste mouvement de corruption érigé en système d'Etat afin de vider les caisses publiques. Ceci étant, peut-on dissocier aujourd'hui le citoyen Jovenel Moïse, ex-Président Directeur Général (PDG) des entreprises agro-industrielles de Jovenel Moïse devenu entretemps Président de la République ? C'est là tout le débat.

(A suivre) C.C

Jovenel Moïse: a President Doomed to Leave Office! (Part 1)

by Catherine Charlemagne

By choice or by force, President Jovenel Moïse will have to step down. He will not finish his term as he would have liked. This is not a wish or speculation. It is obvious that this will become reality. It is the circumstances and the imperatives of the political conjuncture that will compel him either to flee the National Palace, leaving the country, or to submit his resignation to the nation. In one case or the other, he will be forced to give up power before 2022. He has no choice.

His last attempt on Mon., Jun. 17, 2019 to dialogue with all the forces of the country failed. From the most radical to the most moderate, all formulated one demand: his resignation. The majority of the actors declined his invitation to meet him at his private residence in Pèlerin 5 of Pétion-Ville. Those who agreed to make the trip just wanted to verbally tell him that it was no longer possible to remain in power. The dice are thrown for Jovenel Moïse. Even his biggest international supporters, among them the U.S. government, are starting to distance themselves.

The U.S. State Department's Fri., Jun. 14, 2019 call for the establishment of a government to face Haiti's challenges, in muted diplomatic language, proves to President Jovenel Moïse that he no longer has Washington's support. Therefore, he and his entourage must draw the necessary conclusion: they must go. Maybe later will be too late. Stubbornness in this kind of situation will not help. It can even make things worse.

How has former President Michel Martelly's successor reached this point of no return? After Acts I and II of the political mobilization that nearly prevailed last year and the beginning of this year, Jovenel Moïse had regained control of the situation without winning the war that was far from over. The opposition, regardless of sector, never lost hope. And for good reason. The soil of the PetroCaribe fund is a vector that carries all the evils of bad governance. It turns out to be a rebounding matter.

Then came the publication of the first part of the audits of the Superior Court of Auditors and Administrative Disputes (CSC/CA) initiated at the request of the Haitian Senate following two investigations conducted by the Senate's Anti-corruption Committee, chaired on the one hand by Youri Latortue and on the other by Evallière Beauplan. The first Report of the Court of Auditors on the use of the PetroCaribe Funds published on Jan. 31, 2019 had given a taste, a sort of overview, of the socio-political explosion that would follow with Volume 2 of this unprecedented audit. The first Report was well-received by the government, principally by then Prime Minister Jean-Henry Céant. Even President Jovenel Moïse and his friends had reacted positively to the Report. They thought that the work of the judges of the Court of Auditors would stand as proof that the National Palace did not seek to prevent this institution from doing its job.


In their second Report, with 612 pages, the judges of the CSC/CA have analyzed down to the last detail PetroCaribe expenses made by government from the late President René Préval to President Michel Martelly

Although the opposition tried to use the Report, it failed to mobilize the population around it. After a few demonstrations around the capital, there was a big silence on the first Report. Nevertheless, the radicals and especially the PetroChallengers had warned that they were waiting for the Report's second part, in which there were promised to be more details on the use of the PetroCaribe Funds by several companies, including those of Jovenel Moïse before his accession to the presidency, before asking justice to crack down on the plunderers of the public accounts. Even though an impressive number of companies and individuals were named in the first Report, all eyes were already fixed on Jovenel Moïse's Agritrans SA, which was believed to have benefitted curiously enough from the PetroCaribe Funds for jobs that had nothing to do with its field of expertise.

Contracts for the construction and renovation of roads were signed between the State and Agritrans SA and Betex, two private companies headed at that time by Jovenel Moïse for an amount of 39,990,399 gourdes ($894,640) (Agritrans SA) and 34,998,785.50 gourdes ($752,662) (Betex), huge amounts for work that has never been done. The worst thing is that the two contracts concern the same stretch of road linking Borgne to Petit Bourg de Borgne.

However, the road remains in a sorry state while Agritrans S.A and Betex have pocketed a most of the amount due. It's nothing very serious, had probably thought leaders and former officials of these firms, until the publication of the Court of Accounts' second Report. The two companies were supposed to be engaged in agriculture, the growing of bananas, to be exact. Report N° 1lacked precision on the degree of corruption of these companies which, for the most part, were only fronts in order to embezzle funds intended for Haiti's development and the improvement of people's living conditions.

As a result, the judges of the Court of Auditors had promised the publication of a second Report in which the auditors would deepen their investigation by providing details that could allow justice to be served, through the Government Commissioner (Prosecutor) taking up the case. But until then, nobody was worried, starting with the Head of State, who had never made much of the Court of Accounts' audits. He always thought that the PetroCaribe case was fabricated by his political opponents to get at him because they could not sink him politically. President Jovenel Moïse therefore continued to taunt the opposition that he thought could not overthrow him much less bring the PetroCaribe case to justice. But the PetroChallengers have never let go of the case. Far from it! They have kept the judges of the Court of Auditors under pressure as they work on the second Report. Originally scheduled for the beginning of May 2019, due to lack of time its release was postponed until the end of May.



Protestors on Sun., Jun. 16, 2019 demanding President Jovenel Moïse's resignation. He no longer has Washington's support. Few people believe that he can survive this stand-off

But fearing a second postponement, the political opposition and the PetroChallengers of the group "*Kot Kòb PetroCaribe*" (Where's the PetroCaribe money?) and "*Nou Pap Domi*" (We're not sleeping) launched a series of sit-ins and demonstrations in front of the headquarters of the CSC/CA so that the judges would publish the much awaited results of their work on this case. And for good reason. Opponents need support to push their demands and their call for the president's resignation. Especially since the dismissal of Prime Minister Jean Henry Céant in March, Haiti's government has been at a standstill. The interim and nominated Prime Minister Jean-Michel Lapin will become a sacrificial lamb for Jovenel, who is already in great political difficulty and out of ideas. The nominated prime minister clings to his post even as the opposition uses him to more easily reach its real target, that is Jovenel Moïse.

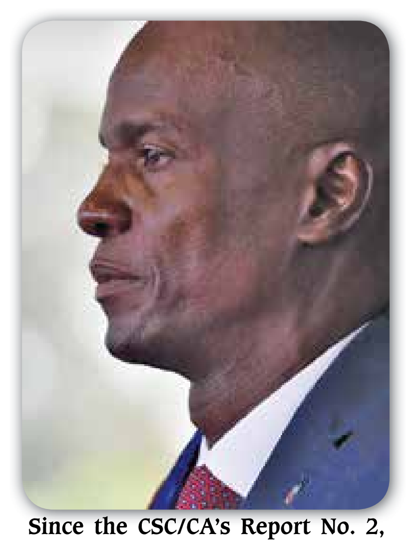
In the wake of successive failures in Parliament, three times in less than a month, to carry out a meeting for the stated purpose of ratifying Lapin's General Policy Statement, the opposition had stepped up pressure on the Court of Auditors to make its final Report on the use of PetroCaribe Funds in the hope that the President would be clearly singled out in the Report. Finally, when everything seemed blocked in Parliament on ratifying the interim Prime Minister, the Court gave its Report No. 2 to the President of the Senate, Carl Murat Cantave. The judges were so under pressure that the Report was fraught with errors. They had to file a corrected version in the office of the Speaker of the Senate. What does it matter? The Report, long-awaited by the general public and the opposition in particular, is now published. And the PetroChallengers were not mistaken. The President of the Republic, Jovenel Moïse, is at the heart of a corruption scandal that exceeds the expectations of his political opponents.

Thus, with this famous Report's publication on Thu., May 30, 2019, Haiti caught fire. Unsurprisingly, but still with excitement, the country has discovered how deep the harm is. The corruption here is on a large scale and at a level that suggests that this country will have difficulty recovering from its sad fate. The CSC/CA revelations, that in a way merely confirm what everyone already knew, have brought the spark that all actors and sectors seeking to extirpate Jovenel Moïse from the National Palace expected. But in this 612-page Report, the verifiers are engaged in a real job of surgery. From the regime of the late President René Préval to Michel Martelly, everything has been Reported down to the last detail. All the contracts awarded under these various governments have been scrutinized for irregularities, which leave no doubt as to the fraudulent nature of these contracts. Report N ° 2 confirms the role played by all the governments that have benefitted from these millions of dollars intended for Haiti's development to engender a system of state corruption whose consequence on the national economy puts in danger the nation's very survival.

In this Report, we discover incredible things about private firms that have benefitted, with the complicity if not the zeal of high officials, in institutions and governments, to plunder the coffers of the State and the Treasury. In this work of ants carried out by the Court of Auditors according to a methodology begun in the first Report, we can understand why, from the moment these revelations were in the public square, it has become difficult even for the regime's biggest supporters to not feel embarrassed and threatened.

But a question remains to be asked: is it the President of the Republic in the exercise of his duties who is implicated or the entrepreneur Jovenel Moïse, before he became President, who is soaked to the neck in this ocean of corruption and looting of state coffers? In this context, the question may seem surprising for some as the whole country is demanding the president's resignation. And all the organized sectors, together with the PetroChallengers and the opposition in particular, are demanding Jovenel Moïse's indictment for misappropriation of public funds and corruption.

Since the publication of this famous Report No. 2, we have seen that Jovenel Moïse's political future hangs by a thread. We are witnessing a second operation "closed country" ("Pays Lock") and few people still believe that the President can once again come out victorious from this stand-off he has engaged with the country as a whole. If we go back into the Report and read it without a second thought, we will see that the Report mentions the companies owned or directed, certainly, by Jovenel Moïse, but long before he became President of the Republic. All the malfeasance that has been committed concerns the period when he was a "civilian." So this has nothing to do with his actions during his presidential term. For the time being, as long as there is no investigation into his management as head of state under the Constitution, he cannot be tried for embezzlement of public funds.


Since the CSC/CA's Report No. 2, President Jovenel Moïse's political future hangs by a thread.

The facts for which he is reproached predate his accession to power. According to the law, Jovenel Moïse can boast of having done nothing wrong in the exercise of his presidential duties. At no time in the two Reports did the judges of the Court of Auditors speak of the President of the Republic being engaged in the raiding of state coffers or the embezzlement of public funds. They recounted logically and sensibly the actions of the CEO of the firms Agritrans S.A and Betex who participated in this vast movement of corruption erected as a state system to empty the public coffers. That being the case, can we today dissociate Citizen Jovenel Moïse, former CEO of agribusiness companies, and Jovenel Moïse, who has since become President of the Republic? That's the whole debate.

(To be continued)

TOUSSAINT LOUVERTURE

Par Salim Lamrani

NDLR… Notre journal publie régulièrement les textes de Salim Lamrani, un intellectuel de gauche éminemment progressiste, spécialiste des relations entre Cuba et les Etats-Unis.
C'est la première fois que nous en publions un, précédé d'une note de la rédaction. L'article de Lamrani rend certes hommage au « Précurseur de l'Indépendance d'Haïti », titre et gloire que nul ne saurait enlever à Toussaint Louverture contre qui nous n'avons aucun parti pris, encore moins aucune hostilité.
*Il n'en reste pas moins vrai que le texte de Lamrani, sans doute à l'insu de l'auteur, est en droite ligne avec une tradition, de la part d'historiens et autres intellectuels, d'accorder à Louverture une place prééminente sinon exclusive dans l'accession des masses esclaves de Saint-Domingue à la pleine indépendance et souveraineté de leur pays, ce au détriment du seul et vrai libérateur, fondateur de la nation, **Jean Jacques Dessalines**, tenu en marge sinon exclu de l'apothéose que fut Vertières, fulgurante victoire à dessein occultée pour que l'Histoire n'apprît jamais à l'Occident la calamiteuse et désastreuse déroute de Napoléon aux mains d'esclaves menés victorieusement par le génie de Dessalines, lui-même un ancien esclave.*
Nous nous proposons d'avoir un échange cordial avec Lamrani pour le sensibiliser à la place éminemment souveraine qu'occupe Dessalines dans la mémoire collective et l'univers mental haïtiens, et qu'une certaine intelligentsia, une certaine classe sociale, un néfaste courant idéologique et raciste, un colonialisme et néocolonialisme revanchards ont fait à Dessalines. Nous le ferons dans l'espoir que Lamrani apporte sa voix, son honnêteté intellectuelle, sa plume, son humanisme, lui un prestigieux porte-parole des déshérités, des oubliés, pour aider à lever le voile d'exclusion recouvrant la mémoire et le haut fait libérateur de Dessalines méchamment occultés par une « cinquième colonne » aux basques de l'impérialisme et du néocolonialisme.


Toussaint Louverture

Brève histoire du précurseur de l'indépendance d'Haïti

Introduction

Depuis la révolte de Spartacus en 73 avant Jésus-Christ contre l'oppression de l'esclavage dans la Rome antique, aucun peuple asservi ne s'était soulevé avec succès contre le joug des chaînes. En 1791, Toussaint Louverture, fidèle au principe selon lequel les droits naturels de l'être humain étaient imprescriptibles, reprit le flambeau de la lutte pour l'émancipation, tout comme le légendaire gladiateur romain, revendiquant ainsi le droit du peuple noir à la liberté[1].

L'insurrection des exploités brisa les chaînes de l'asservissement colonial et ouvrit la voie à l'indépendance d'Haïti, première nation du Nouveau-Monde à conquérir sa liberté. L'influence décisive de Toussaint Louverture et du peuple haïtien dans l'indépendance de l'Amérique latine n'est toujours pas considérée à sa juste valeur. Les esclaves noirs de Saint-Domingue, en menant une lutte acharnée contre les oppresseurs français, montrèrent le chemin de l'affranchissement aux peuples assujettis du continent et changèrent le cours de l'Histoire.

Quelle fut la trajectoire du héros national haïtien ? Comment a-t-il réussi à renverser le système esclavagiste, conquérant ainsi la liberté de son peuple ? Comment est-il devenu le premier organisateur de la nation ?

Toussaint Louverture, révolté dès son plus jeune âge par l'esclavage qu'il subira dans sa propre chair, mènera la révolte des écrasés et combattra la violence coloniale de l'Empire français. Le Premier des Noirs rejoindra la Révolution émancipatrice menée par Maximilien Robespierre, réunifiera l'île en chassant les Espagnols et les Anglais et organisera la nation en la dotant d'une ambitieuse Constitution. Trahi par Napoléon Bonaparte, qui refusera obstinément d'accepter la destinée de la première nation d'Amérique latine à conquérir son indépendance, Toussaint Louverture finira ses jours dans un cachot du Jura, loin de la terre qu'il a libérée, léguant au Nouveau-Monde l'exemple de la dignité conquise par la lutte. En effet, la Révolution haïtienne, mère de toutes les Révolutions d'Amérique latine, ouvrira la voie à l'émancipation des peuples du continent de la tutelle coloniale européenne.

1. Toussaint avant la Révolution haïtienne

François-Dominique Toussaint naquit esclave le 20 mai 1743 au sein de la plantation Bréda sous le règne de Louis XV, à Haut-du-Cap, dans le nord de l'île de Saint-Domingue, au sein d'une famille de cinq enfants dont les ancêtres furent arrachés à la terre africaine du Bénin. L'île était alors la plus riche colonie de la France, grâce à la production sucrière qui était la culture phare de l'époque, l'or blanc du XVIIIe siècle. Tout comme ses frères et sœurs, il était employé en tant que domestique et cocher par son maître Bayon de Libertat, alors intendant de la propriété appartenant au Comte de Noé, ce qui lui évitait l'exploitation, rythmée à coups de fouet, qui sévissait dans les champs de canne à sucre. Il observait néanmoins avec indignation et impuissance le sort des siens, éreintés par le poids de la servitude. Ils tombaient les uns après les autres d'épuisement, subissaient la cruauté des maîtres ou étaient emportés par les maladies. L'espérance de vie d'un esclave était alors de 37 ans. Ceux qui essayaient d'échapper à leur sort étaient pourchassés et châtiés de manière impitoyable. En effet, ils étaient mutilés d'un bras lors de la première tentative de fuite, d'une jambe la deuxième fois et étaient assassinés lors de leur troisième capture. Les colons semaient ainsi la terreur parmi les populations noires[2].

En 1776, Toussaint Bréda, ainsi se nommait-t-il, obtint son affranchissement et échappa à l'esclavage qui frappait l'immense majorité des habitants noirs. Jouissant d'une relative liberté, il se dédia à l'agriculture et prit la tête d'une petite propriété entretenue par 13 esclaves, dont l'un d'eux – Jean-Jacques Dessalines – deviendrait son fidèle lieutenant et marquerait l'histoire d'Haïti [3].


Le vrai libérateur, fondateur de la nation haïtienne, le révolutionnaire Jean Jacques Dessalines

Toussaint était également un homme doté d'une intelligence remarquable, d'une culture riche et variée, qui s'était nourri des idées des grands penseurs des Lumières. En 1789, lorsque qu'éclata la Révolution française menée par la bourgeoisie d'affaires qui tenait entre ses mains le pouvoir économique et qui aspirait à obtenir le pouvoir politique, l'île, composée de 30 000 blancs et de 40 000 mulâtres, jouissait d'une prospérité notable grâce à l'exploitation de quelque 550 000 esclaves. Quatre catégories composaient alors la colonie de Saint-Domingue : les grands colons qui possédaient la majeure partie des richesses issues de l'asservissement du peuple noir, les petits propriétaires et ouvriers dénommés les « petits-blancs », les mulâtres qui étaient des hommes libres mais exploités par les possédants et les esclaves noirs dont le sort était de vivre une existence de misère. Le message émancipateur de la Révolution française porté par la voix de Maximilien Robespierre, guide moral et politique du processus de transformation sociale, irrigua les consciences de tous habitants des colonies. Les exploités remirent alors en cause les privilèges établis et dénoncèrent les hiérarchies sociales, revendiquant leur droit à la liberté et à l'égalité[4].

2. La révolte des esclaves de 1791 et l'émergence de Toussaint Louverture

Le 14 août 1791, sous l'égide de Dutty Boukman, George Biassou et de Jean-François Papillon, les esclaves du Nord, révoltés par leur condition et poussés par l'élan révolutionnaire venu de métropole, entrèrent en insurrection contre l'oppression coloniale lors de la cérémonie de Bois Caïman, acte fondateur de la Révolution haïtienne. Toussaint, alors âgé de 48 ans, s'engagea aux côtés des insurgés en tant que médecin, grâce à ses connaissances homéopathiques. Son intelligence, son autorité naturelle et sa bravoure au combat lui permirent de devenir rapidement le premier lieutenant de Biassou et d'obtenir le grade de colonel [5].

Son nouveau rang l'amena ainsi à fréquenter les royalistes opposés au processus révolutionnaire en France et des officiers fidèles à Louis XVI. Clairvoyant, il tira rapidement profit de ces contacts en apprenant d'eux les principes de l'art de la guerre, ce qui lui permit de former des soldats capables de rivaliser avec les meilleures troupes coloniales. Sa vaillance sur le champ de bataille et sa capacité à ouvrir des brèches dans les lignes ennemies lui valurent de surnom de « L'ouverture [6] ».

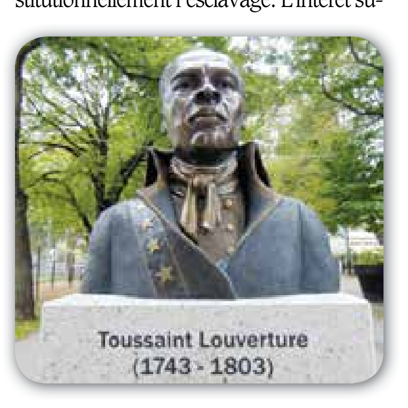
En 1793, l'Espagne, qui occupait l'autre moitié de l'île (future République dominicaine), entra en guerre contre la France, suite à l'exécution de Louis XVI, membre –tout comme le souverain espagnol Charles IV –de la dynastie des Bourbons. Madrid soutint alors les insurgés haïtiens et leur proposa de rejoindre ses rangs et de mener la lutte contre la métropole coloniale. Toussaint Louverture et ses hommes acceptèrent l'offre pour des raisons tactiques et tissèrent une alliance de circonstance contre un ennemi commun. En effet, l'esclavage sévissait également du côté espagnol et ne serait aboli qu'en 1844, lors de la conquête de l'indépendance de la République dominicaine. Le 29 août 1793, il lança un appel au peuple et proposa à ses compagnons une destinée nouvelle : « Je veux que la liberté et l'égalité règnent à Saint-Domingue. Je travaille à les faire exister. Unissez-vous, frères, et combattez avec moi pour la même cause. Déracinez avec moi l'arbre de l'esclavage[7] ».

3. Au service de la Révolution française

Le 4 février 1794, face à l'insurrection de Saint-Domingue, la République française décida d'abolir l'esclavage, convaincue de la nécessité morale, historique et politique d'un tel acte. Maximilien Robespierre, membre de la société des « Amis des Noirs » aux Jacobins, avait milité dès 1791 contre l'asservissement colonial des peuples de couleur. Dans un discours à l'Assemblée constituante du 13 mai 1791, l'Incorruptible avait dénoncé la traite négrière :

Dès le moment où dans un de vos décrets, vous aurez prononcé le mot 'esclaves', vous aurez prononcé et votre propre déshonneur et le renversement de votre Constitution.

[…] Si je pouvais soupçonner que, parmi les adversaires des hommes de couleur, il se trouvât quelque ennemi secret de la liberté et de la Constitution, je croirais que l'on a cherché à se ménager un moyen d'attaquer toujours avec succès vos décrets pour affaiblir vos principes, afin qu'on puisse vous dire un jour, quand il s'agira de l'intérêt direct de la métropole : vous nous alléguez sans cesse la Déclaration des droits de l'homme, les principes de la liberté, et vous y avez si peu cru vous mêmes que vous avez décrété constitutionnellement l'esclavage. L'intérêt suprême de la nation et des colonies est que vous demeuriez libres et que vous ne renversiez pas de vos propres mains les bases de la liberté. Périssent les colonies, s'il doit vous en coûter votre bonheur, votre gloire, votre liberté. Je le répète : périssent les colonies, [même si] les colons veulent, par des menaces, nous forcer à décréter ce qui convient le plus à leurs intérêts. Je déclare au nom de l'Assemblée, au nom de ceux des membres de cette Assemblée qui ne veulent pas renverser la Constitution, au nom de la nation entière qui veut être libre, que nous ne sacrifierons aux députés des colonies, ni la nation, ni les colonies, ni l'humanité entière[8].



Lorsque la France décréta officiellement l'abolition de l'esclavage, elle fit citoyens français près d'un million d'esclaves dans toutes les colonies. Le gouverneur général Etienne Lavaux, en charge de l'île, entra alors en contact avec Toussaint Louverture afin de le convaincre de rejoindre les rangs de la Révolution française. Quelques mois plus tôt, Félicité-Léger Sonthonax, commissaire civil de la République, avait décidé de décréter unilatéralement l'abolition de l'esclavage dans la province Nord de Saint-Domingue afin de mettre un terme à la révolte des insurgés. Ainsi, en mai 1794, le leader haïtien, qui s'était déjà affranchi de l'autorité de Biassou, décida d'abandonner l'armée espagnole et de s'allier aux Français, convaincu que la liberté du peuple noir se trouvait désormais du côté de la République[9].

Leader aguerri ayant une parfaite connaissance du terrain, combattant respecté par ses hommes et redouté par ses adversaires, à la tête d'une armée disciplinée de 4000 hommes, Toussaint Louverture était un allié de choix. Le général Lavaux, qui devait faire face aux colons réfractaires, aux royalistes séditieux, aux soldats espagnols et anglais, était conscient de l'apport du leader noir à la cause républicaine. Il décida alors de le nommer général de brigade et de rétablir la paix dans le Nord. Grâce au dévouement de ses hommes, payant lui-même le prix du sang avec pas moins de dix-sept blessures de guerre, Toussaint Louverture reprit le contrôle de la région, neutralisant les Anglais, mettant en déroute les bandes insurgées de ses anciens alliés et obligeant les Espagnols à quitter le territoire français. Un an plus tard, en 1795, l'Espagne, vaincue, capitula et signa un traité de paix avec la France, renonçant à sa souveraineté sur Saint-Domingue[10].

L'ascension de Toussaint Louverture fut fulgurante. En 1796, il devint lieutenant gouverneur de Saint-Domingue et général en chef de l'armée en 1797. En 1798, acculés par les forces du général en chef, les Anglais finirent par abandonner leurs derniers bastions et signèrent un accord d'évacuation général en échange d'un partenariat commercial. Le Conseil des Cinq-cents, l'une des deux assemblées législatives du Directoire de 1795 à 1799, équivalent à l'Assemblée nationale d'aujourd'hui, décida alors de le nommer « Bienfaiteur de Saint-Domingue », grâce au soutien du gouverneur Lavaux, élu député et qui s'était lié d'amitié avec Toussaint Louverture. Le chef noir devint ainsi le leader emblématique et incontesté du peuple de l'île et notamment des exploités qui voyaient en lui l'espoir d'un affranchissement définitif et le symbole de leur aspiration à une vie décente [11].

4. La guerre Nord/Sud

Face à la popularité de Toussaint Louverture et inquiet de son influence, le gouvernement français – le Directoire – décida en avril 1798 d'envoyer le général Hédouville observer la situation à Saint-Domingue. Le Nord était alors contrôlé par Toussaint Louverture et était composé majoritairement d'une population noire. Le Sud, principalement métis, se trouvait sous le contrôle du général André Rigaux, issu lui-même d'une puissante famille mulâtre[12].

Pour contenir l'influence des deux leaders, le représentant du Directoire manigança un plan afin de créer un conflit entre eux. Il demanda alors à Toussaint Louverture de procéder à l'arrestation de Rigaux, accusé d'être responsable de sérieux troubles dans le Sud de l'île. Sagace, le Bienfaiteur de Saint-Domingue comprit rapidement le stratagème de la division du Directoire et ne tomba pas dans le piège. Il exprima alors son refus au général, lui rappelant le concours décisif de Rigaux dans la défense de la République et dans la lutte contre les Anglais[13].

Toussaint Louverture se rapprocha de Rigaux pour lui faire part de la conspiration échafaudée par le gouvernement français à leur égard. Il lui proposa alors de mettre de côté différends et de tisser une alliance contre Hédouville au nom de l'intérêt du peuple de Saint-Domingue. Le salut de l'île passait par l'union des forces en présence. Mais, refusant de saisir la main tendue par le leader du Nord, Rigaud décida au contraire de s'allier à Hédouville pour éliminer Toussaint Louverture[14].

En homme prudent et avisé, Toussaint Louverture découvrit la déloyauté du chef sudiste. Il conclut que le conflit était inévitable. Le leader de l'île était conscient que le déclenchement des hostilités n'était qu'une question de temps. A la fin de l'année 1798, il prit la décision d'expulser le conspirateur Hédouville qui n'avait eu de cesse de conspirer dans le pays. Ce dernier, comme ultime acte de sédition, incita Rigaux à entrer en rébellion contre le pouvoir militaire central de Saint-Domingue dirigé par Toussaint Louverture : « Je vous dégage de l'obéissance au général de l'armée de Saint-Domingue. Vous commanderez en chef toute la partie du Sud[15] ».

Se sentant investi du soutien du Directoire, Rigaud lança une offensive dans le but d'éliminer son adversaire et d'asseoir sa domination sur l'île. Le 9 juin 1799, il s'empara du Petit Goâve, initiant une guerre fratricide et sanglante. Une grande partie des officiers mulâtres de l'armée de Toussaint Louverture désertèrent les rangs pour rejoindre Rigaud. En fin stratège, Toussaint Louverture répliqua en prenant le contrôle de Jacmel, point stratégique du Sud, en janvier 1800, suite à un siège de plusieurs mois. Acculés de toutes parts par les forces louverturistes, Rigaud et son cercle intime furent contraints d'abandonner la lutte et de se réfugier en France [16].

5. L'unification de l'île et l'instauration du pouvoir

La partie espagnole de l'île était devenue française le 22 juillet 1795 avec la signature du traité de Bâle. Mais la République, qui consacrait toutes ses forces à l'avènement de la Révolution et à ses soubresauts émanant de la trahison thermidorienne et de l'assassinat de Robespierre, n'avait pas encore pris possession du territoire. Celui-ci était encore sous le contrôle d'un gouverneur espagnol. Le 26 janvier 1801, Toussaint Louverture décida alors de procéder à l'unification territoriale et, par ses efforts, arriva à instaurer la paix civile dans l'île. Les colons qui s'étaient enfuis suite à la Révolution louverturiste furent incités à rentrer et à apporter leur concours au développement de l'île[17].

L'Assemblée centrale de Saint-Domingue, sous l'autorité de Toussaint Louverture, adopta une constitution le 2 juillet 1801 qui octroyait une importante autonomie à l'île, l'émancipant ainsi de la tutelle de la France sans pour autant rompre définitivement les liens avec la puissance coloniale. Elle se basait sur l'article 91 de la Constitution française de 1799 qui stipulait que « le régime des colonies françaises [était] déterminé par des lois spéciales ». Toussaint Louverture fut alors nommé gouverneur à vie de Saint-Domingue[18].

La Constitution de 1801 était une œuvre de progrès. L'article 3 mettait fin à l'esclavage : « Il ne peut exister d'esclaves sur ce territoire, la servitude y est à jamais abolie. Tous les hommes y naissent, vivent et meurent libres et Français ». Saint-Domingue devint ainsi le premier territoire du Nouveau-Monde à abolir l'esclavage. L'article 4 proclamait l'élimination des obstacles érigés par le système ségrégationniste sur le marché du travail : « Tout homme, quelle que soit sa couleur, y est admissible à tous les emplois ». Enfin, l'article 5 consacrait l'égalité entre tous les habitants de l'île : « Il n'y existe d'autre distinction que celle des vertus et des talents, et d'autre supériorité que celle que la loi donne dans l'exercice d'une fonction publique. La loi y est la même pour tous, soit qu'elle punisse, soit qu'elle protège ». L'Assemblée centrale, si elle n'avait pas l'initiative législative, disposait du pouvoir d'adopter ou de rejeter les propositions de loi formulées par le gouverneur. Les décisions des tribunaux étaient souveraines et ne dépendaient pas du pouvoir exécutif, lequel ne pouvait prononcer aucune amnistie. L'Etat de droit y était proclamé avec l'interdiction de toute arrestation non motivée par la loi et non effectuée par un fonctionnaire assermenté (article 64)[19].

Toussaint Louverture, fidèle à la République française, soumit la Constitution à Napoléon Bonaparte, au pouvoir depuis le coup d'Etat du 18 brumaire (9 novembre 1799). Pendant ce temps, il prôna la réconciliation entre toutes les catégories ethniques, appelant à la concorde tous les habitants de l'île afin d'édifier un avenir prospère pour Saint-Domingue. Lorsque le gouverneur apprit que son neveu adoptif, le général de division Moïse, se comportait comme un despote et opprimait la population blanche et métissée, mettant en danger l'équilibre précaire de la nouvelle société, ce dernier fut passé par les armes[20].

Le Spartacus Noir, tel est le surnom conquis par sa lutte pour la liberté, se consacra à la construction de l'île et au développement de son économie, afin de permettre à ses habitants d'accéder à une existence digne. L'accent fut mis sur l'agriculture et l'édification d'infrastructures. Des écoles fleurirent partout sur le territoire afin de permettre l'émancipation des habitants par l'éducation. Toutes ces mesures furent menées de main ferme et il n'y eut guère d'espace pour les protestations et les mécontentements. Les déviations furent sanctionnées avec autorité, parfois de façon cruelle et excessive, notamment dans les campagnes. Napoléon Bonaparte lui-même reconnut la qualité de « l'ordre de travail établi par Toussaint, qui, déjà, était couronné par d'heureux succès[21] ».

6. L'expédition de Bonaparte contre Saint-Domingue

Napoléon Bonaparte, par son coup d'Etat du 18 brumaire, avait anéanti la République et creusé le tombeau des valeurs de la Révolution. La guerre contre la Grande-Bretagne, qui avait repris en 1798 lorsque les monarchies européennes coalisées attaquèrent la France, prit fin avec la signature du Traité d'Amiens en octobre 1801. Entouré d'une caste de possédants nostalgiques de l'époque coloniale, le consul Bonaparte décida d'envoyer son beau-frère, le général Victor-Emmanuel Leclerc, à la tête d'imposantes troupes pour écraser la Révolution de Saint-Domingue. Dans un acte de reniement des idéaux révolutionnaires, cimentés dans la maxime première de la République qui affirmait que « les hommes naiss[ai]ent et demeurent libres et égaux en droit », le Premier Consul décida rétablir l'esclavage pour 500 000 habitants. Thomas Jefferson, Président des Etats-Unis, soutint avec enthousiasme l'initiative : « Rien ne serait plus facile pour nous que de fournir votre armée et votre flotte avec tout le nécessaire, et réduire ainsi Toussaint à la famine [22] ». Dans une missive à Talleyrand, son ministre des Relations extérieures, datée du 13 novembre 1801, Bonaparte lui fit part de sa décision « d'anéantir à Saint-Domingue le gouvernement des noirs[23] ». Une expédition de 23 000 hommes aguerris par les guerres napoléoniennes quitta alors la France le 14 décembre 1801 pour s'emparer de l'île et éliminer Toussaint Louverture.

Dans le courrier expédié à Toussaint Louverture, Napoléon l'informa de son intention de reprendre le contrôle de l'île, lui rappelant les forces en présence : « Nous envoyons le citoyen Leclerc, notre beau-frère, en qualité de capitaine-général, comme premier magistrat de la colonie. Il est accompagné de forces suffisantes pour faire respecter la souveraineté du peuple français[24] ». La réponse du gouverneur de Saint-Domingue fut courtoise. Le représentant de la France serait reçu avec « le respect de la piété filiale ». Mais il lui rappela que la liberté conquise par la lutte serait défendue avec la même pugnacité : « Je suis soldat, je ne crains pas les hommes; je ne crains que Dieu; s'il faut mourir, je mourrai comme un soldat d'honneur qui n'a rien à se reprocher[25] ».

Le 5 février 1802, le général Leclerc débarqua au Cap en conquérant et exigea du commandant de la ville, Henri Christophe, une reddition pure et simple sans quoi « la colère de la République le dévorera comme le feu dévore vos cannes desséchées[26] ». Loin d'intimider l'officier de Toussaint Louverture, celui-ci transmit le message suivant à l'envahisseur : « On nous prend donc pour des esclaves ; allez dire au général Leclerc que les Européens ne marcheront ici que sur un monceau de cendres, et que la terre les brûlera ». Il annonça alors le déclenchement d'une opération de résistance : « Les proclamations que vous apportez respirent le despotisme et la tyrannie. Je vais faire prêter à mes soldats le serment de soutenir la liberté au péril de leur vie[27] ».

A réception de la missive du général Christophe, l'expéditionnaire Leclerc lança un ultimatum à l'officier noir : « Je vous préviens que si aujourd'hui vous ne m'avez pas fait remettre les forts Poclet et Bel-Air et toutes les batteries de la côte, demain à la pointe du jour, quinze mille hommes seront débarqués[28] ». Le commandant haïtien ne se laissa pas impressionner et réitéra sa fidélité « au gouverneur-général Toussaint-Louverture, mon chef immédiat, de qui je tiens les pouvoirs dont je suis revêtu ». Il l'informa qu'il ne recevait d'ordre que de son gouverneur :

Jusqu'à ce que sa réponse me soit parvenue, je ne puis vous permettre de débarquer. Si vous avez la force dont vous me menacez, je vous prêterai toute la résistance qui caractérise un général ; et si le sort des armes vous est favorable, vous n'entrerez dans la ville du Cap que lorsqu'elle sera réduite en cendres, et même sur ces cendres, je vous combattrai encore… [29]

Dès le lendemain, le général Leclerc bombarda la ville, tuant femmes et enfants. Le général Christophe procéda alors à l'évacuation de la cité et, fidèle à sa promesse, la réduisit en cendres. Lorsque Toussaint Louverture apprit que le général bonapartiste Rochambeau avait fait massacrer les soldats du Fort-Liberté le 4 février, il lui fit parvenir une missive contenant un serment : « Je combattrai jusqu'à la mort pour venger […] ces braves soldats[30] ». Le Libérateur lança un appel à la résistance à tous ses hommes, les exhortant à lutter jusqu'aux ultimes conséquences.

Bonaparte décida d'envoyer les deux enfants de Toussaint Louverture, Placide et Isaac, qui étudiaient en France depuis 1796, accompagnés de leur précepteur Coisnon, alors directeur du lycée colonial, transmettre un courrier personnel à leur père. Lorsque Coisnon l'informa des intentions favorables du Premier Consul à son égard, le leader noir exprima sa surprise :

Si les intentions du gouvernement était pacifiques et bonnes à mon égard et à l'égard de ceux qui avaient contribué au bonheur dont jouissait la colonie, le général Leclerc n'avait sûrement pas suivi ni exécuté les ordres qu'il avait reçus, puisqu'il était débarqué dans l'île comme un ennemi […]. D'après la conduite de ce général, je ne pouvais avoir en lui aucune confiance[31].

suite à la page(16)

La réponse d'un Palestinien aux déclarations racistes de Jared Kushner

Par Haidar Eid*

Dans la littérature et le discours racistes classiques, les autochtones noirs/bruns sont dépeints comme des groupes d'hommes paresseux, incapables de se diriger eux-mêmes ; ce sont des groupes d'humains arriérées qui s'opposent aux hommes modernes.

« O Blanc, reprends ton lourd fardeau :
Envoie au loin ta plus forte race,
Jette tes fils dans l'exil
Pour servir les besoins de tes captifs;
Pour – lourdement équipé – veiller
Sur les races sauvages et agitées,
Sur vos peuples récemment conquis,
Mi-diables, mi-enfants.

The White Man's Burden – The United States and the Philippine Islands par Rudyard Kipling, 1899

Dans la littérature et le discours racistes classiques, les autochtones noirs/bruns sont dépeints comme des groupes d'hommes paresseux, incapables de se diriger eux-mêmes ; ce sont des groupes d'humains arriérées qui s'opposent aux hommes modernes. Les meilleures intentions de ces groupes humains ne servent finalement à rien, et tout ce qu'ils ont est le fruit de l'illusion et de l'intervention occidentale. L'idéologie raciste du colonialisme justifie l'occupation de leurs terres puis défend le soi-disant visage humain du colonialisme occidental en général, et du colonialisme israélien en particulier.

Jared Kushner, le gendre de Donald Trump et son conseiller pour le Moyen-Orient, a récemment mis en doute la capacité des Palestiniens à se gouverner eux-mêmes : « La question mérite d'être posée. Nous espérons qu'avec le temps, ils deviendront capables de se gouverner… Il faut [aux Palestiniens] un système judiciaire équitable… la liberté de la presse, la liberté d'expression, la tolérance pour toutes les religions, pour que les territoires palestiniens puissent devenir « investissables ». Il considère bien sûr qu'Israël bénéficie de toutes ces libertés, en faisant comme si elles n'étaient pas réservées à un seul groupe ethno-religieux.

Il est allé encore plus loin, lorsqu'on lui a demandé si les Palestiniens pouvaient espérer s'émanciper de la domination de l'armée et du gouvernement



Ivanka Trump et son époux Jared Kushner

israéliens, en disant que ce serait « mettre la barre un peu haut » ! Pour lui, « ce que [le peuple palestinien] veut, c'est la possibilité de vivre une vie meilleure. Ils veulent pouvoir payer leur hypothèque. »

C'est du racisme pur et dur, tout droit issu du darwinisme social du XIXe siècle. Jared Kushner entre autres suprématistes blancs, de l'Afrique du Sud à l'Amérique du Sud en passant par l'apartheid en Israël, adhèrent à la thèse raciste classique fondée sur une approche strictement biologique : les êtres humains se distinguent les uns des autres par des spécificités biologiques qui entraînent des différences d'intelligence ataviques. C'est de ce raisonnement que naît le racisme. En vertu de cette logique, les Palestiniens ne peuvent pas, à la différence des Israéliens ashkénazes blancs, se diriger eux-mêmes. Peu importe qu'en réalité les différences entre les groupes sociaux soient la résultante de forces matérielles et historiques, comme on le voit bien dans le cas des colons israéliens et des autochtones en Palestine.

On peut se demander si Kushner a déjà entendu parler de Samira Azzam, Salma Khadra Jayyusi, Ghassan Kanafani, Mahmoud Darwish, Toufik Zayyad, Ibrahim Abu Lughd, Hisham Sharabi, Naji Al-Ali ou Fadwa Touqan, pour ne citer que quelques grands esprits palestiniens.

Les Palestiniens, pour de jeunes blancs riches comme Kushner, ne sont pas de véritables êtres humains à la différence des Israéliens ashkénazes, car ils ne produisent ni bombes ni machines. Et donc, ils ne peuvent tout simplement pas se gouverner eux-mêmes. Ils sont évidemment responsables du sort tragique qui est le leur depuis 1948. Israël et les États-Unis ont essayé de les civiliser. Mais les Palestiniens ont une mentalité différente et inférieure à celle des Occidentaux. C'est pourquoi ces Palestiniens primitifs et barbares devraient être reconnaissants aux Israéliens ashkénazes d'avoir la générosité de se donner le mal de les diriger.

Le message de Kushner est tout à fait clair : Puisqu'on ne peut pas faire confiance aux Palestiniens pour s'auto-administrer, ils devraient signer l' »Accord du siècle » et accepter d'être les esclaves des Israéliens. L'idéologie de Kushner est non seulement raciste, mais aussi islamophobe et orientaliste. Je n'ai aucun doute qu'il aurait soutenu les lois Jim Crow et le régime de l'apartheid, puisqu'il n'a aucun problème avec la nouvelle loi de l'État-nation israélien !

Permettez-moi de conclure cet article avec un joyau de l'un des plus grands penseurs palestiniens du XXe siècle, le regretté Edward Said, extrait de Culture et impérialisme : « Le facteur commun du colonialisme et du néocolonialisme, en tant que composantes de l'impérialisme, est la présomption de la supériorité du colonialiste blanc/occidental sur le colonisé noir/autochtone – et le droit du premier à opprimer le second dont la seule fonction est de réaffirmer la supériorité du premier ».

* Haiddar Eid est écrivain et professeur de littérature postcoloniale à l'université Al-Aqsa à Gaza, après avoir enseigné dans plusieurs universités à l'étranger. Vétéran dans le mouvement des droits nationaux palestiniens, c'est un commentateur politique indépendant, auteur de nombreux articles sur la situation en Palestine.

Chronique de la Palestine
15 juin 2019

Lozen, redoutable combattante amérindienne

Par Frantz Latour

Lozen née dans les années 1840, était une combattante amérindienne qui a participé à de nombreuses campagnes contre les Mexicains et les colons Américains. Elle était la sœur de Victorio, chef de guerre apache Chihenne-Chiricahua. Selon Peter Aleshire, Lozen combattit dans plus de campagnes contre les Mexicains et les Américains qu'aucun des grands chefs de guerre apaches comme Mangas, Coloradas, Cochise, Juh, Geronimo ou même son propre frère Victorio.

Elle fut rapidement considérée comme une guerrière expérimentée et une chamane*. Selon la légende, elle était capable d'utiliser ses pouvoirs (Diya) durant la bataille afin de connaître le mouvement de ses ennemis. Victorio disait d'elle : « *Lozen est ma main droite… forte comme un homme, plus brave que la plupart d'entre eux, un vrai stratège et une protection pour notre peuple.* »

Lozen, soutien de guerre pour Vctorio

En 1877, Victorio et ses guerriers Apaches venaient de quitter la réserve de San Carlos en Arizona où ils vivaient dans des conditions déplorables. Ils commencèrent alors à écumer la région et à fuir les militaires. Lors d'une de leurs fuites, Lozen sut trouver les mots pour inciter les femmes et les enfants, pétrifiés par la peur, à traverser le Río Grande en crue. James Kaywaykala, qui était un enfant à l'époque, se remémore l'événement en ces termes : « *Je vis une femme magnifique sur un très beau cheval, Lozen, la sœur de Victorio, Lozen la femme guerrier.* »

L'enfant était sur le cheval de sa grand-mère à ce moment-là. « *Lozen tenait une carabine au-dessus de sa tête, elle engagea son cheval dans les eaux tumultueuses, tirant la tête de l'animal hors de l'eau avec ses rênes et, rassuré, il commença à nager.* » Le reste du groupe la suivit alors dans la rivière. Quand ils atteignirent l'autre rive, froids, humides, mais sains et saufs, Lozen vint vers la grand-mère de Kaywaykala et lui dit : « *Tu prends tout le monde en charge maintenant, je dois aller rejoindre les guerriers.* » Ces derniers se tenaient entre la cavalerie américaine et leurs femmes et leurs enfants pour les protéger. Lozen fit le chemin dans l'autre sens pour traverser la rivière et retourner au combat[2].

Plus tard, Lozen dut quitter le groupe de Victorio pour accompagner à travers le désert une mère qui venait de mettre son enfant au monde depuis le Mexique jusqu'à la réserve des Apaches Mescaleros. Elle s'était équipée d'un seul fusil, d'une cartouchière, d'un couteau et de nourriture pour trois jours. Plutôt que d'utiliser son fusil et de se faire repérer, elle utilisa son couteau lorsqu'elle dut tuer une vache parce qu'elles manquaient de nourriture. Elle vola un cheval à la cavalerie pour remplacer celui de la mère et un autre pour elle-même, cela sous les tirs des propriétaires.



Lozen, redoutable combattante amérindienne qui a participé à de nombreuses campagnes contre les Mexicains et les colons Américains.

Elle s'empara également, plus tard, d'un selle, puis d'un autre fusil, de munitions, d'une couverture et même de la chemise d'un soldat sans qu'il ne lui arrive rien. Elles parvinrent à destination sans encombre. C'est alors qu'elle apprit que Victorio et ses hommes avaient été piégés par les forces mexicaines et les indiens Tarahumara à Tres Castillos. C'était le 14 octobre 1880. Les hommes y livrèrent leur dernière bataille. Il est dit que Victorio se tua avec son propre couteau plutôt que de se voir tué par les Mexicains.

Après Victorio

Pensant que les blessés et les survivants auraient besoin d'elle, Lozen partit immédiatement en direction du lieu de l'embuscade. Et, passant au travers de toutes les patrouilles, elle rejoignit les survivants de son groupe menés par le patriarche Nana, 74 ans, dans la Sierra Madre occidentale. Elle combattit alors à ses côtés pendant les deux mois de représailles pour la mort de Victorio. Nana disait d'elle : « *Bien qu'elle soit une femme, il n'y a pas de guerrier qui égale la sœur de Victorio* »[4]. Lozen combattit également auprès de Geronimo. Alexander B. Adams, dans son livre sur Geronimo, dit d'elle qu'elle « se tenait debout les bras levés, chantant une prière à Ysun (la divinité suprême des Apaches), puis elle tournait sur elle-même jusqu'à ressentir dans ses bras la présence de ses ennemis et leur nombre. »

Elle fut faite prisonnière après la reddition de Geronimo. Elle mourut de tuberculose durant sa détention à Mount Vernon en Alabama le 17 juin 1889.

Lozen ne sera pas oubliée. La mémoire des peuples amérindiens, apaches en particulier se souvient d'elle. La résistance des peuples opprimés et leur combat continuent.

*Le **chaman**, **chamane**, est un être humain qui se présente comme l'intermédiaire ou l'être intercesseur entre l'humanité et les esprits de la nature. Il a une perception du monde que l'on qualifie aujourd'hui d'holistique dans son sens commun ou animiste. Le chaman est à la fois « sage, thérapeute, conseiller, guérisseur et voyant ». Il « est » l'initié ou le dépositaire de la culture, des croyances, des pratiques du chamanisme, et d'une forme potentielle de « secret culturel ». On le trouve principalement dans les sociétés traditionnelles ancestrales où il arbore des parures et pratique dans le secret.

Texte tiré de : https://fr.wikipedia.org/wiki/Lozen_(am%C3%A9rindienne)
Ajouts de :
Lozen combattante apache.
L'histoire par les femmes

La mémoire au service des luttes : Medgar Wiley Evers

Par Alain Saint-Victor & FUIQP

Il y a 56 ans, le 12 juin 1963, Medgar Wiley Evers était assassiné. Il est l'une des plus importantes figures du mouvement pour les droits civiques aux États-Unis.

Né le 2 juillet 1925 à Decatur (Mississipi), il est le troisième des cinq enfants de Jesse et James Evers. Il effectue des études dans une école secondaire réservée aux Noirs. Il devait marcher environ 20 km quotidiennement pour s'y rendre. À 17 ans, il quitte l'école et s'engage dans l'armée qui est à l'époque ségréguée.

En juin 1944, il participe à la bataille de Normandie juste après le débarquement. Il est affecté pendant la guerre en France et en Allemagne. En 1945, il quitte l'armée avec le grade de sergent.

En 1948, il s'inscrit au *Alcorn College,* une université traditionnellement afro-américaine, et se spécialise dans l'administration. Il s'implique également dans différentes activités parascolaires: débats, athlétisme, chorale, etc. Il est élu président junior de sa classe et obtient, en 1952, un baccalauréat universitaire ès lettres. En décembre 1951, Evers épouse Myrlie Beasley avec qui il a trois enfants.

Les études universitaires terminées, Évers déménage, en compagnie de sa femme, dans la ville de Mound Bayou au Mississipi. Il y travaille dans la compagnie d'assurance de Théodore Roosevelt Mason Howard, une personnalité connue dans la lutte pour les droits civiques et qui est fondatrice notamment de l'organisme Regional Council of Negro leadership, dédié dans la lutte contre les discriminations.

Evers participe à l'organisation du boycott des stations d'essence qui interdisent aux Noirs l'utilisation de leurs toilettes. En 1954, il postule à la faculté de droit de l'université du Mississipi, sa candidature est refusée parce qu'il est noir.



Medgar Wiley Evers

En novembre de la même année, il devient membre de la NAACP (National Association for the Advancement of Colored People) et est nommé secrétaire de terrain. Grâce ce poste, Evers se lance dans un militantisme de plus en plus marqué par un combat continu contre le racisme et l'apartheid étasuniens. Il organise des boycotts, fonde de nouveaux chapitres locaux du NAACP, soutient la lutte pour inscrire James Meredith à l'université du Missisipi, combat la ségrégation dans les autobus de Jackson (capitale de l'État du Mississipi) et dans les jardins publics. Tout cela, il le fait tout en menant une campagne sans relâche d'inscriptions sur les listes électorales.

De plus en plus surveillé par les groupes suprémacistes blancs, notamment par l'organisation terroriste le *Citizens' Councils*, Medgar Evers vit et travaille avec une menace constante.

En 1955, Emmet Till, un jeune adolescent de 14 ans, est sauvagement assassiné pour avoir « sifflé » une femme blanche. Evers se lance dans l'enquête et joue un rôle central dans l'arrestation des deux meurtriers. Mais ces derniers sont acquittés par un jury composé de 12 hommes blancs, après 67 minutes de délibération.

Le 12 juin 1963, quelques heures après le discours sur les droits civiques du président Kennedy, Medgar Evers est atteint au dos d'une balle assassine devant chez lui. Il n'avait que 37 ans.

Son militantisme, son charisme et ses convictions antiracistes furent décisives pour la naissance du mouvement des droits civiques.

Plusieurs artistes lui rendent hommage, dont Bob Dylan et Nina Simone. Un collège porte également son nom. Ses combats et l'ultime sacrifice de sa vie font de lui l'un des grands symboles de la lutte contre l'impunité raciste et pour l'égalité des droits.

Repose en paix frère et camarade, ton combat continue.

Texte : Alain Saint-Victor et FUIQP

Évêques, jésuites et Vatican appuient Washington dans sa lutte contre le Venezuela !



Le président vénézuélien Nicolas Maduro visitant le Pape François au Vatican

Note : *Dans le présent texte, je fais référence à des documents dont la version est en espagnol. Les extraits que j'en ai tirés, je les ai traduits en français. Vous pourrez consulter ces documents dans leur langue originale à la fin de mon article…*

Il est évident que l'épiscopat vénézuélien, le Vatican et les jésuites, ne crient pas sur les toits qu'ils appuient l'Empire dans sa lutte contre le Venezuela. Ils utilisent une approche qui leur permet toutefois de ne jamais devoir mentionner le nom de l'empire ou des États-Unis. Cette approche comporte comme trois voies par lesquelles ils atteignent leur objectif de discréditer la révolution bolivarienne et ses dirigeants sans accuser Washington de quoi que ce soit.

La première voie consiste à dénoncer et à accentuer, si nécessaire, au plus haut niveau, la misère du peuple, victime inévitable d'une

suite à la page(15)

Il y a 100 ans, la fondation de la IIIe Internationale !

Par Jules Legendre

2ème partie et fin

« Gauchisme » et « Front unique »

Un certain nombre d'organisations de l'IC sont imprégnées de tendances gauchistes, cette « maladie infantile du communisme », selon la formule de Lénine. Les dirigeants « gauchistes » sont convaincus que la révolution est au coin de la rue, que seule une « offensive révolutionnaire » lui permettra d'être victorieuse – et que tout compromis ne peut mener qu'à la trahison. En conséquence, ils refusent de mener un travail patient dans les syndicats et les partis réformistes – ou encore dans les Parlements bourgeois. Or, dans la foulée de l'échec des révolutions hongroise (1919) et italienne (1920), le capitalisme européen parvient à se stabiliser temporairement. L'heure n'est pas à la conquête immédiate du pouvoir, mais d'abord à la patiente conquête des masses, dont une fraction significative est toujours influencée par les organisations social-démocrates (réformistes).

Lénine et Trotsky le martèlent : pour prendre le pouvoir, il faut d'abord gagner les masses. D'où la tactique du « front unique ouvrier », formulée et détaillée lors du troisième Congrès de l'IC, en 1921. Il s'agit de proposer aux organisations réformistes de mener des luttes communes sur des objectifs précis (salaires, conditions de travail, etc.), de façon à démontrer aux masses que les communistes sont prêts à lutter pour toute amélioration des conditions de vie des travailleurs. Il s'agit, par la même occasion, de démontrer que les dirigeants réformistes se dérobent à toute lutte sérieuse pour des améliorations réelles des conditions de vie de la classe ouvrière, car cela implique de s'attaquer aux profits des capitalistes.

Les syndicats et les femmes

L'Internationale aborde aussi la question syndicale. Tout en dénonçant la tendance des syndicats réformistes à fusionner avec l'Etat bourgeois, les thèses adoptées soulignent aussi l'afflux des masses ouvrières dans ces mêmes syndicats. Radicalisés par la guerre mondiale, les travailleurs adhèrent en masse aux syndicats. D'où l'importance, pour les communistes, de ne pas déserter ces syndicats sous prétexte que leurs directions sont réformistes (comme le font les gauchistes). Les communistes doivent mener un travail patient dans les syndicats, pour gagner au programme révolutionnaire les masses qui y adhèrent.

Dans certains cas, les directions bureaucratiques des syndicats choisissent elles-mêmes de scissionner leurs organisations pour protéger leur pouvoir face à la marée révolutionnaire montante. C'est ce qui se produit en France lorsque la direction de la CGT exclut une bonne partie de ses adhérents quelques mois avant un congrès qui aurait pu voir la victoire des révolutionnaires. Les exclus fondent alors une nouvelle confédération, la CGT Unitaire (ou CGTU). Dans ce cas précis, la direction de l'IC défend la position suivante : les communistes doivent appeler les éléments les plus avancés de la classe ouvrière à rejoindre la CGTU. Mais dans le même temps, les communistes ne doivent pas pour autant abandonner le travail dans la CGT, de façon à y lutter contre l'influence des dirigeants réformistes – et pour y faire campagne pour la réunification des syndicats.

Travailleuses aux armes Enfin, l'IC aborde la question de la lutte pour l'émancipation des femmes. C'est une question fondamentale sur laquelle l'Internationale adopte une position qui, un siècle plus tard, est toujours d'actualité. L'oppression des femmes est une composante indissociable du capitalisme. Elle ne pourra pas être supprimée sans renverser l'exploitation de classe et construire une société socialiste. L'oppression des femmes n'est donc pas une question purement « féminine », mais un problème touchant l'ensemble de la classe ouvrière. Ce sujet ne doit pas être réservé à des organisations exclusivement féminines (« non-mixtes », comme on dirait aujourd'hui), mais bien concerner tout le parti.

Stalinisation

Au milieu des années 1920, l'échec des révolutions européennes et l'arriération économique de la Russie débouchent sur la confiscation croissante du pouvoir, en URSS, par une caste bureaucratique dirigée par Joseph Staline. Pour les nouveaux dirigeants de la Russie soviétique, la révolution mondiale n'est plus une priorité. Ils adoptent même la perspective anti-marxiste du « socialisme dans un seul pays », alors que Lénine avait maintes fois souligné que sans révolution victorieuse en Occident, la révolution russe était, à terme, condamnée. Pour la bureaucratie soviétique, les partis de l'IC n'ont de sens que s'ils servent ses intérêts de caste. Or, une opposition de gauche à la dégénérescence stalinienne s'est développée en URSS même (autour de Léon Trotsky) et dans toute l'Internationale.

La direction bureaucratique doit donc mettre l'IC au pas. Elle est « bolchevisée » – c'est-à-dire, en réalité, stalinisée. Les dirigeants qui soutiennent l'opposition de gauche – ou qui sont trop indépendants – sont exclus et remplacés par des bureaucrates ou des hommes facilement manipulables. Du temps de Lénine (qui meurt en janvier 1924), l'IC tenait un Congrès mondial par an. Sous Staline, elle n'en organise que trois en dix ans : en 1924, en 1928 et en 1935. Et ces Congrès ne sont plus des lieux d'échanges et de débats passionnés, comme l'étaient les quatre premiers. Le septième congrès (1935) se déroule sans la moindre opposition et se contente d'approuver les décisions prises en amont par Staline et sa clique.

Lors des grandes purges de 1936-1939, Staline extermine l'avant-garde révolutionnaire en Russie. En Pologne, le PC est administrativement dissous par l'Internationale – et ses dirigeants, qui étaient en exil à Moscou, ont été fusillés. L'IC est tellement dégénérée qu'elle est dissoute par Staline en 1943, d'un simple trait de plume, sans qu'il prenne la peine de convoquer un Congrès.



Lénine et Trotsky

Pour justifier cette dissolution, l'argument avancé est que la situation mondiale est devenue trop complexe pour qu'un centre international puisse coordonner la lutte révolutionnaire. En réalité, c'est l'inverse qui s'est produit. Le développement du capitalisme s'accompagne d'une coordination de plus en plus importante de l'économie au niveau mondial, qui impose aux travailleurs de s'organiser internationalement. C'était vrai en 1919, ça l'était plus encore en 1943 – et c'est plus que jamais le cas aujourd'hui. En réalité, la dissolution de l'IC est un sacrifice de Staline sur l'autel de son alliance avec les impérialistes britanniques et américains. Il ne lui en coûte rien : en 1943, l'IC est déjà morte depuis longtemps, dans la pratique. Mais son fantôme inquiète toujours les bourses de Londres et de New York…

Aujourd'hui, les travailleurs ont plus que jamais besoin d'une Internationale révolutionnaire. Par-delà les différences de langues et de cultures, chaque lutte « nationale » est liée aux autres par le biais de l'économie mondiale. L'argument nationaliste selon lequel il faut vivre dans un pays pour juger correctement des problèmes qui s'y posent est contredit par toute une série d'exemples. Ainsi, en 1921, le dirigeant communiste italien Amadeo Bordiga adopte une position ultra-gauchiste sur la question de la lutte contre le fascisme en Italie. Lénine et Trotsky s'y opposent depuis Moscou et proposent la tactique du « front unique » antifasciste. Bien que les deux dirigeants bolcheviks se trouvent à des milliers de kilomètres du lieu de l'action, c'est leur orientation qui est correcte. Celle de Bordiga mène à la défaite.

Nous avons besoin d'une Internationale pour que les travailleurs puissent apprendre les uns des autres, corriger leurs erreurs respectives et lutter ensemble contre l'ennemi commun. S'il y a une leçon à tirer de l'histoire de la IIIe Internationale, c'est qu'il ne faut pas attendre que la révolution ait commencé pour construire l'organisation révolutionnaire, aussi bien au niveau national qu'international. De 1920 à 1923, Lénine et Trotsky ont dû consacrer un temps précieux à l'éducation révolutionnaire des dirigeants des jeunes partis communistes, alors que ce temps aurait pu être consacré à diriger les révolutions qui se développaient. C'est pourquoi nous devons construire dès aujourd'hui l'Internationale qui mènera les révolutions de demain à la victoire. Rejoignez-nous !

La Riposte 22 mai 2019

Padre Numa Molina dit la vérité du Venezuela au Pape François

Par Oscar Fortin

Pour bien comprendre le caractère exceptionnel de cette rencontre, il faut savoir que ce prêtre jésuite se démarque par son engagement exceptionnel au service du peuple vénézuélien. Il est curé d'une paroisse au cœur de Caracas, capitale du pays. Il vit humblement au milieu de son peuple, partageant avec tout un chacun l'esprit des Évangiles et ce combat de tout un peuple pour un monde plus juste, plus solidaire, plus humain en tout et partout. Son soutien à cette révolution initiée, en 1998, par le président Hugo Chavez et son accompagnement à tous les niveaux, en fait un être indésirable pour l'épiscopat vénézuélien qui s'affirme avec force et vigueur à cette révolution. Dans un article antérieur, j'avais présenté ce personnage exceptionnel.

S'il survit toujours comme curé et pasteur, c'est dû en grande partie à une amitié ancienne qui le liait à Jorge Bergoglio, devenu le pape François. C'est grâce à cette amitié s'il a pu rencontrer, au début de la semaine, le pape pour lui dire, en bon pasteur, la vérité du Venezuela et de son peuple. Les médias de langue française n'ont pas fait écho à cette rencontre que l'on peut qualifier d'exceptionnelle. On se souviendra des difficultés rencontrées par Mgr Oscar Romero pour rencontrer le pape de l'époque, Jean-Paul II, et lui dire la vérité du Salvador et des Salvadoriens.

Il s'agit d'une rencontre officielle, du pape François, avec un curé de paroisse dont la pensée et l'agir sont tout à l'opposé de ce que disent et font les évêques vénézuéliens. Voyons ce qu'il dit au pape François.

« Nous avons rencontré brièvement le secrétaire d'État et le pape pour témoigner que les informations sur le Venezuela étaient souvent fausses et que la population souffrait des sanctions imposées par les États-Unis et des privations résultant des infamies qui circulent de l'extérieur du pays et non par les difficultés découlant d'une dictature : dans notre pays, par contre, il existe une démocratie participative forte. «



Le pape François et le père Numa Molina

Il a également ajouté être engagé dans une mission dans laquelle il représente le peuple vénézuélien, le modeste et non un secteur politique : « Mon devoir en tant que religieux est de dire ce que ce peuple ne peut dire, car la presse occidentale, qui est liée au pouvoir impérialiste, déforme et falsifie la vérité « , indique une note publiée sur le site du ministère du Pouvoir populaire pour les affaires étrangères.

« Je joue le rôle de porte-parole du peuple vénézuélien et, par conséquent, du gouvernement légitimement élu. C'est mon devoir de le faire en tant que membre de l'Église catholique et de l'option pour les pauvres « , a-t-il expliqué.

Sur les forces qui agissent dans et hors de la crise vénézuélienne, le père Numa a souligné que « la dictature est celle de l'empire qui nous attaque par tous les moyens, car nous ne renonçons pas à notre indépendance, pour laquelle nous ne nous rendrons pas ».

Le père Numa Molina était en Italie, également pour assister à l'invitation du professeur Luciano Vasapollo de l'Université La Sapienza à Rome, qui est le délégué du recteur pour les relations de l'Université avec les pays d'Amérique latine et des Caraïbes.

Il a été reçu par le recteur Eugenio Gaudio et a participé à des activités d'enseignement et de recherche typiques de la maison d'études.

Il a saisi cette occasion pour exprimer sa gratitude au professeur Vasapollo « qui, grâce à de grands et nobles efforts scientifiques, humains, moraux et politiques et culturels ainsi que d'autres enseignants transmet la vérité. « Ce sont des études scientifiques gratuites sur les souffrances du Sud et de mon pays, imposées par la logique du profit. «

Molina a également remercié le recteur Eugenio Gaudio pour son accueil, ainsi que le président de la Croix-Rouge, Francesco Rocca, de l'UNICEF et de l'Académie pontificale des sciences sociales, avec lesquels les représentants ont tenu plusieurs réunions.

« Le fait que le professeur Vasapollo, en tant que délégué du recteur, m'a invité au nom de la plus grande et de la plus importante université d'Europe donne la priorité à la valeur d'une culture basée sur le respect de la vie et de la dignité des personnes ».

Tout ceci pour dire que ce prêtre jésuite, solidaire de son peuple et profondément engagé dans sa mission de pasteur pour qui l'Esprit des Évangiles ouvre toutes grandes les portes à la fraternité humaine, à la solidarité, à la vérité, à la justice, à l'amour sans discrimination..

Cette visite au pape et l'accueil que ce dernier lui a réservé marquent un tournant important dans la gestion des pouvoirs de l'Église. La voix des épiscopats n'est plus fiable. Nous l'avons vu avec l'épiscopat chilien sur la question des abus sexuels et nous le voyons présentement sur la question du Venezuela où l'épiscopat est totalement aux ordres de l'empire.

Oscar Fortin 14 juin 2019

Suite de la page (7)

en Haïti ?

Le rapport détourné

En vérité, on ne doit pas perdre de vue qu'affirmer que le président haïtien est au cœur d'une stratégie de détournements de fonds signifie qu'il a bénéficié en haut lieu d'expertise bancaire, d'expertise en gestion de projets, d'expertise en dissimulation ou de transferts de fonds vers l'étranger (peut être bien la valise diplomatique), bref de tout l'appui de réseaux financiers locaux et internationaux qui sont contrôlés par le secteur privé haïtien et qui sont passés au crible par les ambassades depuis l'adoption de la loi « de-risking »* sur les risques financiers relatifs au financement du terrorisme.

Ainsi, les acteurs du secteur privé haïtien qui ont porté et financé le projet politique « Nèg Bannann lan » et les stratèges diplomatiques étrangers qui ont cautionné qu'un inculpé soit investi comme garant de la bonne marche des institutions d'un pays en voie de construction démocratique sont les vrais concepteurs et les vrais architectes de la corruption et de l'instabilité en Haïti. En ce sens, le rapport de la CSCCA, confirmant l'implication de Jovenel Moise dans le détournement de centaines de millions de dollars, pour instructif qu'il soit, peut n'être qu'un rapport détourné. Lisez un rapport tronqué qui cherche à imputer à une victime consentante toute l'infamie de ce crime économique, alors qu'elle n'a été qu'un prête nom aux mains de l'escroquerie nationale et internationale constituée en forces de l'ombre.

Ceci étant dit, au-delà du rapport de Petro Caribe, le plus grand problème d'Haïti n'est pas Jovenel Moïse, mais le secteur privé des affaires et les diplomates étrangers qui l'ont fabriqué à partir de rien pour en faire un monstre hideux. Un monstre au service d'une économie haïtienne exclusivement basée sur la corruption. Un monstre qui assure la bonne marche des institutions d'un État de passe-droit. Un monstre qui assure la gouvernance d'une administration publique pensée, conçue et programmée pour voler, dilapider et détourner. Un monstre qui offre de juteuses affaires à une administration privée qui produit les services pour une économie du crime et de la corruption.

L'espace stratégique haïtien est délimité par les axes de trois piliers qui forment un triptyque indigent : un système politique clochardisé et gangstérisé comme bras institutionnel d'une économie criminalisée sous protection d'une diplomatie pervertie et de plus en plus dépouillée de valeurs.

L'éthique comme ultime thérapie pour éviter l'extinction

Voici l'affreuse réalité haïtienne à transformer. Elle demande intelligence éthique, compétence technique et technologique, engagement sincère et solidarité collective. Elle exige courage et assumation de la solitude pour brandir la vérité comme dernier rempart contre l'indignité. Dans ce gouffre où se trouve Haïti, il faut que de plus en plus de voix s'élèvent pour oser dire ce qui dérange les puissants. La vérité a besoin du relais des acteurs qui évoluent sur d'autres espaces géographiques et sur d'autres théâtres de la vie pour qu'elle passe du statut d'étincelle qui scintille au faisceau qui éclaire. Il faut que dans une solidarité éthique, il se forme une communauté agissant pour le bien. Elle doit, par-delà les distances, laisser réfléchir les reflets de la vérité qui éclatent autour d'elle pour la porter plus loin, là où les autres agonisent dans l'obscurité.

Bien qu'au fond du gouffre, Haïti ne doit pas céder à la panique. Elle ne doit pas chercher à fuir ni se réduire au silence. Elle doit s'armer d'insolence pour amorcer la rupture en cessant de célébrer le vice, la malice et la fourberie comme marqueurs d'intelligence et de réussite. Elle doit se dire que l'Éthique reste le défi majeur pour un peuple qui veut se défaire de l'emprise de la corruption et que la solidarité reste le ferment à nourrir pour construire la reliance capable de conduire à la récupération de sa souveraineté. Elle doit s'éloigner des lieux de profonde opacité pour se rapprocher des régions illuminées par la Transparence. Elle doit s'assumer et devenir plus Responsable que jamais dans la prise en main de son destin. Elle doit privilégier l'Intégrité et l'Engagement pour que la Redevabilité soit la nouvelle norme et le marqueur d'une régénérescence à faire luire. C'est seulement en s'offrant les moyens de penser ses stratégies de manière autonome qu'elle trouvera l'étincelle et l'intelligence pour construire patiemment l'ÉTRIER qui permettra d'assurer la remontée du gouffre. Puissent les voix médiatiques non indigentes donner écho à cette tribune !

Erno Renoncourt

Le grand soir 12 juin 2019

Ndlr.

« de-risking ». Phénomène par lequel une banque commerciale haïtienne qui perd une correspondante comme [la] Bank of America [cela] ne peut plus faire des transactions sur l'extérieur. Il est mondial et s'intensifie. («Banque, blanchiment, terrorisme, Haïti doit agir», Le Nouvelliste, Port-au-Prince, 18 juillet 2016)

Suite de la page (4)

supplanté par un égoïsme aveugle. Celui ou celle qui veut accéder au pouvoir sait comment s'y prendre pour flatter les bas instincts du peuple par des discours doucereux. Une fois arrivés au pouvoir, ils s'engouffrent dans une bulle. Ils perdent tout contact avec le peuple. En un rien de temps, ils se familiarisent avec les procédés infâmes de l'État marron. Aucune responsabilité essentielle de l'État n'est assumée. Et, comme le remarque Péan, les énoncés constitutionnels ne trouvent, dans ce jeu d'imposteurs, aucune traduction dans l'action.

Cet État corrompu ne saurait faire un bon usage des fonds du programme Petrocaribe. Au contraire, l'initiative prise par l'ancien président vénézuélien, Hugo Chavez, visant à aider les pays de l'Amérique latine à accéder à un certain niveau de développement économique et social, s'est transformée en une angoisse pour les couches les plus défavorisées de notre société. Tandis que ces fonds ont été gaspillés par les autorités appartenant aux plus hautes sphères de l'État, ce sont les plus pauvres des Haïtiens qui vont rembourser cette dette. En effet, les maigres ressources budgétaires du pays, majoritairement tirées des taxes à la consommation, sont désormais allouées au remboursement de la dette.

Quiconque, ayant participé à ce gigantesque scandale de corruption, fait preuve d'un grand mépris à l'égard des droits fondamentaux de nos compatriotes les plus démunis. D'autant qu'actuellement le pays dépense plus pour le service de la dette que pour l'éducation. Étant empêtré dans ce scandale inouï, celui qui est le garant de la continuité de l'État et de la bonne marche des institutions républicaines ne peut, en toute logique, s'accrocher à son poste. Jovenel Moïse a donc intérêt à démissionner pour mieux signifier au peuple qu'il comprend le bien-fondé de ses revendications.

Conclusion

Au moment où le peuple brésilien était dans les rues pour exiger la démission du président Michel Temer, accusé de corruption, l'ex-président brésilien, Fernando Henrique Cardoso, personnalité très respectée dans son pays, a conseillé à Temer de démissionner au nom de la moralité. Sans doute Cardoso a-t-il compris que celui qui occupe la magistrature suprême de l'État ne peut se permettre d'être l'objet d'opprobre et de flétrissures sociales. Fernando Henrique Cardoso a compris que la politique ne peut se réduire à des pratiques aussi scélérates que délétères où l'espace étatique sert d'abri protecteur à des malfrats impénitents, prêts à user de leur pouvoir pour faire obstruction à la justice. Aucune société ne peut accéder au développement durable avec des individus soupçonnés de corruption et de malversation au timon des affaires.

Professeur de philosophie à l'Institut d'études politiques de Paris, Bertrand Vergely nous apprend qu' « une politique qui n'a plus de morale est comme un corps sans âme et un navire sans gouvernail ». Quand la politique s'écarte totalement de la morale, les dérives les plus révoltantes sont permises et l'État devient la chasse gardée des escrocs les plus redoutables. C'est à ce spectacle horrible que nous assistons en Haïti. Le pouvoir d'État est le plus souvent accaparé par les magouilleurs les plus retors, n'ayant qu'une seule préoccupation : s'enrichir aux dépens de la majorité nationale.

Le peuple haïtien veut désormais sonner le glas de ce système infernal. Les citoyens et les citoyennes d'aujourd'hui ne veulent plus être la proie facile des politiciens sans scrupule, dénués de tout sentiment d'humanité. À cet égard, la démission de Jovenel Moïse est un impératif incontournable de la conjoncture actuelle. Il n'a aucun intérêt à se situer du mauvais côté de l'histoire. Sa dernière carte politique, croyons-nous, reste et demeure sa décision de quitter le pouvoir, afin de renforcer la lutte contre la corruption, de faire preuve d'un minimum de moralité politique et de se courber aux revendications populaires.

Me Marc-Sony CHARLES
Avocat au Barreau de Port-au-Prince
Théologien-Politologue
Professeur de Lettres et de Philosophie

Suite de la page (14)

dictature et d'un régime totalitaire qui n'a rien de démocratique. Ce dernier doit être l'auteur et le responsable unique de tous les malheurs qui affectent le Venezuela.

La seconde voie, qui découle de la première, est celle d'ignorer complètement toutes les conquêtes sociales et démocratiques, réalisées depuis l'arrivée de cette révolution. Ces derniers ne parleront jamais des 2.5 millions de d'appartements construits et mis à la disposition des familles les moins favorisées. Ils ne parleront pas de la gratuité de l'éducation qui va de la maternelle jusqu'au niveau le plus élevé de l'Université. Il en va de même pour la santé gratuite et disponible pour tous et toutes dans l'ensemble du pays. Il n'est pas question qu'ils parlent de toutes ces réalisations. Encore moins de la démocratie participative à laquelle le peuple est partie prenante. Depuis le début de la révolution bolivarienne, il y a eu plus de 20 élections, à tous les niveaux de pouvoirs. Le Venezuela est doté, d'un système électoral que l'ex-président Jimmy Carter a qualifié de l'un des plus performant et sécuritaire au monde. De toutes ces consultations populaires, l'équipe du parti au pouvoir en a perdu deux, le référendum de 2007 portant sur une modification d'un article de la Constitution et l'élection législative de 2015. Dans les deux cas, le gouvernement en a accepté les résultats en tout respect pour le vote du peuple.

La troisième voie, empruntée par les Évêques et Jésuites, consiste à ignorer complètement la présence active des États-Unis dans les affaires intérieures du Venezuela. Ils ne parleront jamais de son interventionnisme, de la guerre économique à laquelle il soumet le gouvernement et le peuple vénézuélien. Ils n'auront aucune critique pour les sanctions qui affectent directement le fonctionnement de l'État et les besoins du peuple. Que les États-Unis saisissent des milliards d'euros et de dollars devant servir aux achats de médicaments, d'alimentation, de produits industriels nécessaires aux entreprises, etc. n'effleure même pas leur esprit. Que le droit international soit bafoué et que les décisions du Conseil de sécurité des Nations Unies se prononcent contre cet interventionnisme ne soulève aucune interrogation de leur part.

Les Nations Unies déclarent au sujet de ces sanctions et mesures économiques prises par les É.U. contre le Venezuela, Cuba et l'Iran [qu'elles]violent les droits de l'homme.

7 mai 2019 - Le rapporteur des Nations unies sur l'impact des sanctions unilatérales sur les droits de l'homme, Idriss Jazairy, a averti que les mesures coercitives imposées par le gouvernement des États-Unis au Venezuela, à Cuba et à l'Iran violent les droits de l'homme et les normes de comportement international.

Jazairy a indiqué que ces actions unilatérales pourraient "précipiter des catastrophes humanitaires d'une ampleur énorme".

Il a souligné que les codes de conduite dans les relations internationales n'acceptent pas les changements de gouvernement par le biais d'actions économiques causant la faim à la population.

Le ministre des Relations extérieures du Venezuela, Jorge Arreaza, confirmait tout récemment que le blocus étasunien imposé au Venezuela a pour objectif d'étouffer l'économie nationale. Suite à cette agression se voit privé de plus de 5 000 millions d'euros ainsi que de l'or dans les banques européennes.

"… sont également bloqués à la Banque d'Angleterre à hauteur de 1 359 millions d'euros en or vénézuélien et de 1 543 millions d'euros à Novo Bank, au Portugal","

Entretien avec l'économiste Jeffrey Sachs

"Les sanctions des États-Unis ont dévasté le Venezuela et ont tué plus de 40 000 personnes depuis *2017"*

Amy Goodman Démocratie maintenant : *Beaucoup a été utilisé contre la présidence de Maduro, affirmant que cela avait amené le pays dans une impasse économique. Vous faites une analyse différente, Jeffrey Sachs.*

JEFFREY SACHS: *Eh bien, ce n'est pas une stagnation économique. C'est un effondrement économique complet, une catastrophe pour le Venezuela. Il y avait sans doute une crise avant l'entrée en fonction de Trump, mais l'idée de son administration a été, dès le début, de renverser Maduro. Ce n'est pas une hypothèse. Trump a été très explicite lors des discussions avec les présidents d'Amérique latine, leur demandant notamment: "Pourquoi les États-Unis ne devraient-ils pas envahir?", a-t-il déclaré en 2017. L'idée du gouvernement Trump a donc été de renverser Maduro depuis le début. Eh bien, les dirigeants latinos ont déclaré: "Non, ce n'est pas une bonne idée. Nous ne voulons pas d'action militaire. " Depuis lors, le gouvernement des États-Unis tente d'étouffer l'économie vénézuélienne.*

Cela a commencé avec des sanctions en 2017 qui empêchaient essentiellement le pays d'accéder aux marchés internationaux des capitaux et la compagnie pétrolière restructurant ses prêts. Cela a mis le Venezuela en hyperinflation. C'était l'effondrement total. Les bénéfices pétroliers utilisés pour acheter de la nourriture et des médicaments ont chuté. C'est à ce moment que la crise sociale et humanitaire est devenue incontrôlable. Et puis, cette année, avec cette idée - très naïve, très stupide, à mon avis - d'un président autoproclamé qui a été très, très chorégraphié avec les États-Unis, une autre série de sanctions encore plus strictes. En substance, les bénéfices et les avoirs du gouvernement vénézuélien ont été confisqués.

À présent, le Venezuela traverse une catastrophe complète et absolue, causée en grande partie par les États-Unis, à dessein délibéré, générant des souffrances massives et généralisées. Nous savons qu'il y a la faim. Nous savons qu'il y a une incroyable pénurie de fournitures médicales. Nous ne pouvons qu'imaginer, car nous ne saurons vraiment pas jusqu'à ce que la poussière retombe et que des études approfondies soient effectuées sur l'ampleur de la mortalité existante, mais il est certain que dans un tel contexte, il s'agit d'une catastrophe créée en grande partie par les États-Unis, comme indiqué précédemment, il s'agit d'une stratégie du tout ou rien. Ce que les États-Unis, ce que Trump ne comprend tout simplement pas et que Bolton, bien entendu, n'accepte jamais, c'est l'idée de négociations. C'est une tentative de renversement. C'est très grossier. Ça ne marche pas. Et c'est très cruel, parce qu'il punit 30 millions de personnes.

Ce que ne disent pas les évêques et les jésuites

Pour ces derniers, les États-Unis n'y sont pour rien, tout repose sur le gouvernement dictatorial.

« Le Venezuela est plongé dans la plus grave crise économique, politique et sociale de son histoire. Selon les chiffres du Bureau de la coordination de l'aide humanitaire (OCHA), plus de trois millions de Vénézuéliens ont quitté leur pays. On s'attend à ce qu'en 2019, l'afflux se poursuive en raison du chaos auquel il est soumis. ils sont motivés par le régime dictatorial qui les opprime et met en danger l'existence même de nos universités sœurs ».

"Nous vivons dans un pays où la démocratie s'est effondrée, le règne du droit, les violations des droits de l'homme se poursuivent … Nous vivons dans une crise systématique des droits de l'homme", a dénoncé le père Virtuoso, »

Conclusion

En aucun moment, épiscopat, jésuite, Vatican ne mettent en cause l'interventionnisme de Washington, tout comme ils ne reconnaissent les effets pervers de la guerre économique, des sanctions, du gel des avoirs du peuple vénézuélien à l'étranger. En aucun moment, ils n'ont dénoncé les actions terroristes visant la déstabilisation de l'État, l'assassinat du président comme ce fut le cas le 4 août 2018, lorsqu'un drone gonflé d'explosifs se dirigeait vers un grand rassemblement où le Président et ses collaborateurs étaient réunis sur une tribune. Heureusement, le drone en question a explosé avant d'atteindre son objectif. De cela les évêques, les jésuites, le Vatican n'ont jamais parlé. Le 30 avril dernier, une tentative avortée de coup d'État a eu lieu. Encore là aucun commentaire sur l'usage de la violence. Ils ont plutôt fait une requête au Président de ne pas persécuter les auteurs de ces crimes.

Notes

https://www.aporrea.org/economia/n341661.html

http://www.rebelion.org/noticia.php?id=255557

https://www.aporrea.org/ddhh/n341725.html

https://www.religiondigital.org/mundo/Universidad-Catolica-Andres-Bello-Venezuela-religion-iglesia-dios-jesus-papa-francisco-fe-venezuela-universidad-jesuitas-ucab-unijes_0_2118688112.html

http://www.religiondigital.org/america/comillas-venezuela-maduro-universidades-jesuitas-andres-bello-guaido-papa-francisco_0_2119288063.html

Oscar Fortin 8 mai 2019

Suite de la page (11)

Le général Leclerc sema « sur son passage le ravage, la mort et la désolation », alors qu'il avait promis dans sa proclamation « apporter la paix et le bonheur[32] ». Les généraux Rochambeau, Kerverseau et Desfourneaux se comportaient comme « les tyrans les plus acharnés de la liberté des noirs et des hommes de couleur ». Rochambeau devint même « le destructeur des hommes de couleur et des noirs[33] ».

Dans un courrier expédié à Bonaparte en février 1802, Toussaint Louverture exprima son indignation. Il assit d'abord son autorité en lui rappelant que la nomination de Leclerc en tant que capitaine-général « n'[était] pas reconnue par la Constitution de Saint-Domingue ». Les forces envoyées « répand[ai]ent partout le carnage et la dévastation ». « De quel droit veut-on exterminer, par le fer et par le feu, un peuple grossier, mais innocent ? », questionna-t-il. S'agissait-il de l'aspiration à l'indépendance ? « Pourquoi non ? Les Etats-Unis d'Amérique ont fait comme nous ; et avec l'assistance du gouvernement français, ils ont réussi à consolider leur liberté ». S'agissait-il de son autorité ? « Le poste élevé que j'occupe n'est pas de mon choix ; des circonstances impérieuses m'y ont placé contre mon gré ». Il rappela ensuite les réalités de l'île : Je vis cette malheureuse île en proie à la fureur des factieux. Ma réputation, ma couleur, me donnèrent quelque influence sur le peuple qui l'habite ; et je fus, presque d'une voix unanime, appelé à l'autorité. J'ai étouffé la sédition, apaisé la révolte, rétabli la tranquillité ; j'ai fait succéder le bon ordre à l'anarchie ; enfin, j'ai donné au peuple la paix et une constitution. Citoyen Consul, vos prétentions sont-elles fondées sur des titres plus légitimes ? Si le peuple ne jouit pas ici de toute la liberté qu'on trouve sous d'autres gouvernements, il en faut chercher la cause dans sa manière de vivre, dans son ignorance et dans la barbarie inséparable de l'esclavage. Le gouvernement que j'ai établi pouvait seul convenir à des malheureux à peine affranchis du joug oppresseur ; il laisse, en plusieurs endroits, prise au despotisme, nous n'en saurions disconvenir ; mais la constitution de la France, cette partie la plus éclairée de l'Europe, est-elle tout à fait exempte de ces inconvénients ? Si trente millions de Français trouvent, comme je l'entends dire, leur bonheur et leur sécurité dans la Révolution du 18 brumaire, on ne devrait pas m'envier l'amour et la confiance des pauvres noirs, mes compatriotes. La postérité décidera si nous avons été obéis par affection, par apathie ou par crainte[34].

Loin de se présenter comme un subordonné, Toussaint Louverture imposa un rapport d'égal à égal au Premier Consul, rejeta ses tentatives de corruption et assuma sa conduite et ses actes en tant que leader de Saint-Domingue : Vous me demandez si je désire de la considération, des honneurs, des richesses. Oui, sans doute ; mais je ne veux point les tenir de vous. Ma considération dépend du respect de mes compatriotes, mes honneurs de leur attachement, ma fortune de leur fidélité. Me parle-t-on de mon agrandissement personnel dans l'espoir de m'engager à trahir la cause que j'ai embrassée ? Vous devriez apprendre à juger des autres par vous-même. Si le monarque qui sait avoir des droits au trône sur lequel vous êtes assis, vous commandait d'en descendre, que répondriez-vous ?… La puissance que je possède est aussi légitimement acquise que la vôtre ; et la voix unanime du peuple de Saint-Domingue peut seule me forcer à l'abandonner. Elle n'est point cimentée par le sang. Les hommes cruels, dont j'ai arrêté les persécutions ont reconnu ma clémence. Si j'ai éloigné de cette île certains esprits turbulents qui cherchaient à entretenir le feu de la guerre civile, leur crime a d'abord été constaté devant un tribunal compétent, et enfin avoué par eux-mêmes [35].

Après avoir essayé de corrompre en vain les officiers sous les ordres de Toussaint Louverture, face à la résistance du peuple de Saint-Domingue, le général Leclerc décida finalement de lui envoyer un médiateur. Le Patriote exprima sa circonspection :

Le général ne m'a annoncé sa mission qu'en débarquant partout à main armée. Il a pris d'assaut le Fort-Dauphin et a canonné Saint-Marc. Je ne dois pas oublier que je porte une épée. Pour quel motif me déclare-t-on une guerre aussi injuste qu'impolitique ? Est-ce parce que j'ai délivré mon pays du fléau de l'étranger ? Parce que j'ai établi l'ordre et la justice ? Si le général Leclerc désire franchement la paix, qu'il arrête la marche de ses troupes[36].

Puis, soulignant ses « plus grands soupçons sur la pureté des intentions » du général Leclerc, il ajouta : « Comment se fier à un homme qui amenait avec lui une armée nombreuse et des vaisseaux portant et débarquant des troupes sur tous les points de la colonie sans en prévenir le premier chef[37] ».

En effet, Napoléon Bonarparte avait lui-même reconnu Toussaint Louverture comme étant le seul Libérateur de Saint-Domingue : Nous nous plaisons à reconnaître et à proclamer les services que vous avez rendus au peuple français. Si son pavillon flotte sur Saint-Domingue, c'est à vous et aux braves noirs qu'il le doit. Appelé par vos talents et la force des circonstances au premier commandement, vous avez détruit la guerre civile, mis un frein aux persécutions de quelques hommes forcenés... Les circonstances où vous vous êtes trouvé, environné de tous côtés d'ennemis, sans que la Métropole puisse vous secourir ou vous alimenter, avaient rendu légitimes les articles de votre constitution qui pourraient ne plus l'être; mais aujourd'hui vous serez le premier à rendre hommage à la souveraineté de la nation qui vous compte au nombre de ses plus illustres citoyens, par les services que vous lui avez rendus et par les talents et la force de caractère dont la nature vous a doué[38].

Si dans le courrier officiel l'expression de gratitude pour les services rendus à la République était notable, dans la réalité, Bonaparte, au lieu de traiter Toussaint Louverture avec les égards dus à ses mérites, dépêcha 23 000 de ses meilleurs soldats pour lui passer les fers et reprendre possession de l'île.

Face à l'invasion française, Toussaint Louverture fit sonner le tocsin dans toute l'île et exhorta le peuple noir à résister à l'oppresseur. Il déploya tous ses talents et multiplia les efforts pour contrer les attaques des troupes napoléoniennes. Il mena une guerre de guérilla contre l'oppresseur colonial, appliquant la politique de la terre brûlée. Ses hommes, galvanisés par l'exemple d'abnégation donné par le leader, opposèrent une résistance farouche[39].

7. La trahison de Napoléon Bonaparte

Face à la ténacité des habitants, accablé par le climat et les maladies, le général Leclerc proposa la fin des hostilités[40]. Pour sauver les vies humaines, Toussaint accepta le pacte à condition qu'il s'agît d'une paix digne et honorable. « L'intérêt public exigeait que je fisse de grands sacrifices », écrivit-il dans ses mémoires[41]. L'accord fut conclu sur les bases suivantes : liberté pour tous les citoyens de l'île et conservation de leur grade et fonction pour tous les officiers civils et militaires. De son côté, le leader noir conserverait son état-major et choisirait son lieu de résidence[42].

L'accord de paix fut conclu et Toussaint Louverture décida de se retirer à Ennery[43]. Mais les promesses ne furent pas tenues. Ainsi, les généraux Jean-Jacques Dessalines et Charles Belair, qui devaient conserver leurs commandements respectifs à Saint-Marc et à l'Arcahaye, furent démis de leurs fonctions[44]. Conscient de la popularité du leader de Saint-Domingue, le général Leclerc dépêcha une troupe de 500 soldats dans le petit bourg où Toussaint Louverture avait élu demeure, afin de le surveiller[45]. Ce dernier était lucide sur la situation et n'était pas dupe du sort qui l'attendait : « Le lendemain, je reçus dans cette habitation la visite du commandant d'Ennery, et je m'aperçus fort bien que ce militaire, loin de me rendre une visite d'honnêteté, n'était venu chez moi que pour reconnaître ma demeure et les avenues, afin d'avoir plus de facilité de s'emparer de moi, lorsqu'on lui en donnerait l'ordre[46] ».

Louverture subit des humiliations quotidiennes de la part de l'armée coloniale, qui se rendait sur ses propriétés pour en détruire ses récoltes. « Alors que le général Leclerc [avait] donné sa parole d'honneur et promis la protection du gouvernement français », sa dignité était bafouée par les représentants du Premier Consul. Toussaint Louverture rappela ce douloureux épisode : Tous les jours, je n'éprouvais que de nouveaux pillages et de nouvelles vexations. Les soldats qui se portaient chez moi étaient en si grand nombre, que je n'osais pas même les faire arrêter. En vain, je portais mes plaintes au commandant, je n'en recevais aucune satisfaction. Je me déterminai enfin, quoique le général Leclerc ne m'eût pas fait l'honneur de répondre aux deux premières lettres que je lui avais écrites à ce sujet, à lui en écrire une troisième. […] Je ne reçus pas plus de réponse à celle-ci qu'aux précédentes [47].

Bonaparte jugea alors que sa présence dans l'île était trop dangereuse et décida de procéder à son arrestation. Violant l'accord conclu, le général Leclerc, sur ordre de Consul, chargea le général Brunet, commandant militaire de la zone de Ennery, de l'opération. Le 7 juin 1802, ce dernier invita Toussaint Louverture avec toute sa famille dans sa demeure sous le prétexte d'évoquer des différents problèmes rencontrés. Il l'assura de ses meilleures dispositions à son égard et vilipenda même les « malheureux calomniateurs » qui accusaient le leader noir de fomenter la sédition. « Vos sentiments ne tendent qu'à ramener l'ordre et la tranquillité dans le quartier que vous habitez », écrivit Brunet dans la lettre. Le reste de la missive mérite d'être citée dans ses grandes lignes : Nous avons, mon cher général, des arrangements à prendre ensemble qu'il est impossible de traiter par lettres, mais qu'une conférence d'une heure terminerait ; si je n'étais pas excédé de travail, de tracas minutieux, j'aurais été aujourd'hui le porteur de ma réponse ; mais ne pouvant ces jours-ci sortir, faites-le vous-même ; si vous êtes rétabli de votre indisposition, que ce soit demain ; quand il s'agit de faire le bien, on ne doit jamais le retarder. Vous ne trouverez pas dans mon habitation champêtre tous les agréments que j'eusse désiré réunir pour vous y recevoir ; mais vous y trouverez la franchise d'un galant homme qui ne fait d'autres vœux que pour la prospérité de la colonie et votre bonheur personnel.

Si madame Toussaint, dont je désire infiniment faire la connaissance, voulait être du voyage, je serai content. Si elle a besoin de chevaux, je lui enverrai les miens. Je vous le répète, général, jamais vous ne trouverez d'ami plus sincère que moi. De la confiance dans le capitaine-général, de l'amitié pour tout ce qui est subordonné et vous jouirez de la tranquillité[48] ».

Accompagné de deux officiers, Toussaint Louverture décida de se rendre chez le général Brunet. A son arrivée, après les salutations d'usage, il fut conduit dans une chambre où l'attendait le représentant bonapartiste. Ce dernier, prétextant une urgence, quitta la pièce. La suite fut contée dans les mémoires du leader haïtien : « A peine était-il sorti, qu'un aide-de-camp du général Leclerc entra accompagné d'un très grand nombre de grenadiers, qui m'environnèrent, s'emparèrent de moi, me garrotèrent comme un criminel et me conduisirent à bord de la frégate la Créole. Je réclamai la parole du général Brunet et les promesses qu'il m'avait faites, mais inutilement ; je ne le revis plus[49] ».

Après avoir arrêté Toussaint Louverture, le général Brunet, le même qui signerait la capitulation de Paris en 1814, fit subir « les plus grandes vexations à sa famille », procéda à son arrestation et pilla la propriété avant d'y mettre le feu. Le 11 juin 1802, en compagnie de son épouse et de ses deux fils, il fut embarqué à destination de Brest. Mais loin de se résigner, il lança cet avertissement prophétique : « En me renversant, on n'a abattu à Saint-Domingue que le tronc de l'arbre de la liberté des noirs ; il repoussera parce que les racines en sont profondes et nombreuses[50] ».

8. Dans les geôles du Jura

A son arrivée en France en août 1802, Toussaint Louverture resta en rade dans le port de Brest pendant plus de deux mois sans sortir du bateau. « Après un pareil traitement, ne puis-je pas à juste titre demander où sont les effets des promesses qui me furent faites par le général Leclerc sur sa parole d'honneur, ainsi que la protection du gouvernement français ? », s'interrogea-t-il[51]. « Sans doute je dois ce traitement à ma couleur ; mais ma couleur… ma couleur m'a-t-elle empêché de servir ma patrie avec zèle et fidélité ? », souligna-t-il[52]. Il ajouta le propos suivant : Etait-il besoin d'employer cent carabiniers pour arrêter ma femme et mes enfants sur leurs propriétés, sans respect et sans égard pour le sexe, l'âge et le rang ; sans humanité et sans charité ? Fallait-il faire feu sur les habitations, sur ma famille, et faire piller et saccager toutes mes propriétés ? Non. Ma femme, mes enfants, ma famille ne sont chargés d'aucune responsabilité. Ils n'avaient aucun compte à rendre au gouvernement ; on n'avait pas même le droit de les faire arrêter[53].

Toussaint Louverture fut séparé de sa famille et conduit, sans procès, au Fort de Joux dans le Jura. « On m'a envoyé en France nu comme un ver ; on a saisi mes propriétés et mes papiers ; on a répandu les calomnies les plus atroces sur mon compte », écrivit-il avec amertume[54]. Confiné dans une cellule, Bonaparte l'obligea à retirer son uniforme de général pour revêtir l'uniforme de reclus, humiliant ainsi le vénérable combattant de 59 ans. Louverture ne résista pas longtemps aux rigueurs de l'hiver et à ses conditions de détention. Le 7 avril 1803, il décéda de maladie dans les geôles du château.

9. Révolte du peuple louverturiste et indépendance d'Haïti

Le 20 mai 1802, malgré ses engagements, Bonaparte publia le décret rétablissant l'esclavage dans les colonies, devenant ainsi le seul chef d'Etat de l'histoire de France à avoir réduit à la servitude ses propres citoyens. Il procéda également à l'élimination minutieuse des officiers fidèles au Précurseur. Le peuple, loyal à l'héritage rebelle laissé par Louverture, se souleva en armes contre l'arbitraire napoléonien. Les généraux Henri Christophe et Jean-Jacques Dessalines reprirent le maquis et déclenchèrent l'insurrection dans toute l'île. L'armée coloniale, assiégée de toutes parts par les révolutionnaires, étouffée par la fièvre jaune qui avait emporté le général Leclerc le 2 novembre 1802, fut contrainte de se retirer dans ses deux derniers bastions à Port-au-Prince et au Cap[55].

En octobre 1803, Dessalines, général en chef des révolutionnaires, reconquit Port-au-Prince. L'armée coloniale dirigée par le général Rochambeau fut obligée à se retirer au Cap. Assiégé une nouvelle fois, privé de vivres, Rochambeau dut capituler le 19 novembre 1803, suite à la bataille de Vertières, près de Cap-Français. Il rentra en France à la tête des quelque 10 000 survivants restants sur une troupe totale de 45 000 soldats. Un mois et demi plus tard, le 1er janvier 1804, les révolutionnaires proclamèrent l'indépendance d'Haïti et portèrent le général Dessalines, lieutenant de Toussaint, né esclave, à la tête de la nation nouvelle [56].

Dans ses mémoires, Napoléon Bonaparte reconnut son erreur : J'ai à me reprocher une tentative sur cette colonie lors du consulat ; c'était une grande faute que de vouloir la soumettre par la force ;

suite à la page(17)

Etats-Unis : Arizona, des milliers d'enfants s'affirment migrants !

Par Maria Sacchetti

Les parents et les enfants d'Amérique centrale ont commencé à affluer dans cette communauté frontalière désertique plus vite que quiconque ne l'avait prévu. Par désespoir, l'Armée du Salut a ouvert un abri dans un centre commercial en mars, pensant que ce serait temporaire. Au début, ils avaient 50 personnes. Puis 150. Puis, le nombre a doublé d'une semaine à l'autre.

Les Eglises ont lancé des appels urgents pour des couches, du lait maternisé, des livres à colorier et des crayons de couleur. Des travailleurs humanitaires sont arrivés par avion de Washington. Le maire, qui s'oppose à l'immigration illégale, a déclaré l'état d'urgence et a imploré la Maison-Blanche de l'aider parce qu'on n'avait jamais vu à Yuma un tel flux de personnes sortant de détention fédérale après avoir passé la frontière. [Les demandeurs d'asile qui arrivent à la frontière américaine sont soit soumis à une procédure de renvoi devant un tribunal de l'immigration, où ils auront la possibilité de présenter leur demande d'asile devant un juge administratif, soit à une procédure de renvoi accélérée, qui permet aux agents frontaliers d'ordonner l'expulsion d'une personne sans audience devant un juge. Toutefois, la situation actuelle implique que ces services sont débordés et que les «demandeurs d'asile» sont «relâchés dans la nature», sans aide, à l'abandon. «Je ne suis pas intéressé à voir des familles sans abri et affamées se promener dans la ville à la recherche de ressources et à faire face à tous les problèmes qui en découlent», a déclaré le maire Douglas Nicholls (républicain) dans une récente entrevue à l'hôtel de ville. «C'est un gros problème.»

Dans le secteur de la patrouille frontalière de Yuma, qui s'étend de la Californie jusqu'au désert de l'Arizona, la moitié des arrestations cette année concernaient des enfants – la plus forte proportion à la frontière sud des États-Unis. La situation s'améliore rapidement à Yuma, une communauté agricole peu peuplée dans le sud-ouest de l'Arizona, en partie à cause des schémas migratoires qui changent fréquemment lorsque les gens tentent de déterminer la voie la moins difficile pour entrer aux États-Unis.

Les migrants demandeurs d'asile qui arrivent ici poussiéreux et épuisés ces derniers jours ont déclaré qu'il est plus facile que jamais d'entrer aux États-Unis – s'ils s'y rendent avec un enfant. Comme les mineurs ne peuvent généralement pas être détenus pendant de longues périodes, la plupart d'entre eux sont libérés avec leur famille ou dans un refuge.

Contrôle de migrants par la police des frontières dans le secteur de Yuma



Contrôle de migrants par la police des frontières dans le secteur de Yuma

Près de 169 000 jeunes se sont rendus aux patrouilles frontalières du sud au cours des sept premiers mois de l'exercice, et plus de la moitié d'entre eux sont âgés de 12 ans et moins, selon les dossiers fédéraux et les fonctionnaires fédéraux qui connaissent bien les statistiques des douanes et de la protection des frontières. Les mineurs représentent aujourd'hui près de 37% de tous ceux qui passent la frontière – c'est bien au-dessus des périodes précédentes, lorsque la plupart des migrants mineurs étaient des adolescents et représentaient de 10 à 20% de tous ceux qui franchissaient la frontière. «Je pense que nous n'avons jamais rien vu de tel», a déclaré John Sandweg, directeur intérimaire de l'Immigration et des douanes sous le gouvernement Obama.

Les enfants ont brisé un système coûtant plusieurs milliards de dollars que le Congrès et la Maison-Blanche ont mis en place au cours des deux dernières décennies pour attraper et expulser rapidement les adultes migrants. Or, les scènes à la frontière impliquant des enfants sont devenues surréalistes: un garçon s'est rendu récemment dans un costume de tortues Ninja mutantes adolescentes, une fille portait une poupée vêtue de rose et des agents frontaliers donnent du lait maternisé aux bébés nouvellement arrêtés.

Les migrants disent qu'ils viennent aux États-Unis parce que les sécheresses brûlent les récoltes en Amérique centrale, qu'ils ne peuvent pas payer leurs factures et que les gangs recrutent des enfants. «Je veux étudier», a déclaré Cesar Gonzalez, 13 ans, du Guatemala, portant un t-shirt avec l'emblème «USA» qu'il avait reçu peu après sa libération, alors que lui et sa famille attendaient à l'aéroport de Yuma un vol pour Boston. «Et puis je pourrai travailler pour aider mon père.»

Les familles se dirigent de plus en plus vers les dunes désertiques de la région sud-ouest de l'Arizona parce qu'elles sentent que le gouvernement américain se concentre sur la frontière du Texas le long du Rio Grande et parce que l'Arizona a moins de place dans les lieux de détention, ce qui signifie qu'elles sont plus susceptibles d'être libérées rapidement. «A d'autres frontières, ils expulsent des gens», a déclaré une mère de trois enfants du nom de Queny, qui a demandé de ne pas révéler son nom de famille. Elle a dit que sa famille centraméricaine de cinq personnes, y compris une enfant d'un an qu'elle allaite, a payé moins de 6000 dollars pour traverser, soit moins cher que le prix du «passage illégal» d'un adulte. Et en Arizona, ils ont été relâchés en quelques jours.

Porte tournante

Yuma tire ses origines de la ruée vers l'or du XIXe siècle, mais elle est maintenant connue comme la «capitale nationale de la laitue d'hiver» et abrite le champ de tir militaire Barry M. Goldwater. La plupart des nouveaux arrivants sont soit des travailleurs agricoles migrants du Mexique, soit des snowboardeurs qui se dirigent vers le sud pour l'hiver.

En octobre, la patrouille frontalière a libéré environ 200 membres de familles centraméricaines et des membres d'ONG solidaires les ont logées dans des motels. Depuis, des agents fédéraux ont arrêté plus de 31 000 membres de familles, soit près de quatre fois plus qu'à la même période l'an dernier. Ils ont averti les autorités de Yuma de s'attendre à des centaines d'autres dans une ville qui a un petit aéroport, quelques arrêts de bus et un train occasionnel.

L'Armée du Salut a étonné des entrepreneurs d'un grand centre commercial de Yuma lorsqu'elle a ouvert un abri en mars, installant des toilettes et des douches portables derrière le bâtiment. «Je croyais que c'était une blague», a dit Alma Mosier, une infirmière qui possède Cheekie Boutique, un magasin de vêtements pour femmes. Elle s'est dite préoccupée par les affirmations des fonctionnaires fédéraux selon lesquelles certains enfants feraient des allers et retours pour aider des adultes à entrer aux Etats-Unis: «D'où viennent les petits enfants? Est-ce qu'ils recyclent les enfants encore et encore? Tu veux protéger les enfants, penses-tu?»

Les Latinos représentent plus de 60% de la population du comté de Yuma, et plus d'un quart de la population du comté est formé par des migrants. Bien que les Latinos aient généralement une préférence pour la gauche [démocrates], Yuma est politiquement divisé. Certains adoptent l'approche intransigeante de Trump à l'égard de la politique d'immigration; quelques-uns sont passés devant le refuge et ont lancé aux familles qu'elles devaient rentrer chez elles.

D'autres aident. Ils servent les repas, trient les vêtements donnés et surveillent l'abri 24 heures sur 24. Certains conduisent les familles à l'aéroport ou les escortent jusqu'au nouvel arrêt d'autobus. Des piles de shampooings, de couches et de conserves arrivent, mais il est difficile de répondre à la demande. «Il s'agit essentiellement d'une porte tournante», a déclaré le capitaine Jeffrey Breazeale de l'Armée du Salut. «On m'a dit que ça ne ralentirait pas.»

Sœur Mary Beth Kornely, membre des Sœurs Franciscaines de la Charité Chrétienne à Yuma, a déclaré que l'Église catholique locale Immaculée Conception demande des volontaires ou des fournitures pour être distribués lors des offices dominicaux. «Le besoin est extrêmement grand parce que les migrants ne cessent d'affluer», a dit Mary Beth Kornely.

Bien que les 4,5 milliards de dollars proposés par le président Trump pour les dépenses frontalières incluent l'aide humanitaire et l'application de la loi, les démocrates craignent que l'approche ne réponde pas adéquatement aux besoins des enfants, ce qu'un élu a qualifié comme étant «la chair à canon pour la campagne de réélection de Trump».

«Je ne l'ai jamais vu une situation aussi désastreuse, et je pense que ça va empirer», a déclaré le député démocrate d'Arizona Raúl M. Grijalva, qui a récemment visité Yuma. «En tant qu'enfants, ils font maintenant partie intégrante d'une élection présidentielle. Plus cette campagne va s'intensifier, plus ils seront désespérés, et plus la situation à la frontière va s'aggraver.»

Jusqu'à présent, les membres des communautés locales ont pris en charge le coût. Ainsi, le maire, un républicain marié à la fille d'un immigrant mexicain, a envoyé des travailleurs municipaux pour assurer de l'aide. Le conseil des superviseurs du comté dirigé par les démocrates a voté à l'unanimité une dépense jusqu'à 25 000 dollars pour couvrir les frais d'hébergement s'ils s'accroissent. «Je m'oppose à l'immigration illégale parce que c'est illégal, mais ce que vous voyez maintenant, c'est de la migration. C'est légal», a déclaré Russell McCloud, vice-président de la Commission et républicain, en parlant des demandeurs d'asile d'Amérique centrale. «C'est le problème, n'est-ce pas? Sinon, ils seraient arrêtés et refoulés.»

Aller au travail

Dans les installations des gardes-frontières, les défenseurs des droits de l'enfant disent que les enfants se taisent étrangement. Mais dans les refuges, ils reprennent vie. Ils jouent, font des crises de colère, câlinent des animaux en peluche. Ils ont leurs propres idées sur ce qu'il y a de bien en Amérique. Certains souhaitent une bicyclette, d'autres une meilleure éducation. Certains ont dit qu'ils voulaient envoyer de l'argent aux parents et aux frères et sœurs laissés pour compte.

Des responsables du monastère organisent l'aide aux migrants

À l'intérieur d'un monastère à Tucson, géré par la Catholic Community Services of Southern Arizona, des adultes buvaient du café et des enfants faisaient du vélo devant des orangers dans la cour. Des médecins parcouraient les couloirs. Des bureaux ont été réservés pour des représentants de consulats, des avocats, pour appels téléphoniques et pour les dons de vêtements. Des enfants indiquaient leur destination sur des cartes géantes des États-Unis: Tennessee, Arkansas, Floride.

Emmanuel et Ayembi, frères jumeaux du Guatemala, se rendent en Pennsylvanie pour rencontrer leur grand-père pour la première fois. Leur mère, Beisy, 22 ans, ne l'a pas vu depuis qu'il a quitté le Guatemala il y a 15 ans pour travailler et envoyer de l'argent chez lui.

Une Hondurienne du nom de Lilian a éclaté en sanglots lorsqu'on lui a demandé comment les passeurs l'avaient traitée tout au long du voyage. Elle a dit avoir quitté le Honduras parce que sa mère a le cancer et a besoin de plus d'argent pour payer les traitements. «Je n'en avais pas les moyens», dit-elle en essuyant les larmes pour que sa fille de 3 ans, Adriana, ne puisse pas voir.

Tout près, Sofia, 4 ans, errait dans le couloir du deuxième étage en pyjama bleu et gardait un œil sur Mickey Mouse. Pour calmer Sofia et ses frères et sœurs, Rigoberto, 1 an, et Claudia, 8 ans, leur mère leur avait dit qu'ils allaient à Disneyland. «Où est-il, mami?», demanda la jeune fille, espérant voir le célèbre personnage de Disney. «Quand vas-tu m'emmener le voir?» «Elle pense que nous partons en vacances», a dit Queny en chuchotant qu'elle avait fui un mari infidèle et qu'elle avait l'intention de rester chez une amie en Caroline du Nord. «Nous allons travailler.»

Au sud de Yuma, de l'autre côté de la frontière mexicaine, d'autres familles attendent pour entrer.

Une nuit récente, des enfants ont joué avec des poupées Barbie et des livres à colorier sur un trottoir sale à côté d'une rue encombrée par la circulation. Ils dormaient sous des bâches bleues tenues par des pierres et attachées à la clôture d'une barrière imposante fortifiée par des barbelés. Ils paient quelques pesos à une dame en bas de la rue pour se doucher ou se laver les cheveux. Ils essaient de traverser légalement et ils attendent depuis trois mois.

Un garçon a joué sur un mur imposant qui sépare le Mexique et les États-Unis. Une autre utilise les rubans de sécurité de la police comme un lasso de cow-boy. Un chien errant les suivait partout où ils allaient. Ils l'ont appelé Firulay [sans laisse]. «Les gens qui souffrent, ce sont les enfants», a dit Rosa, qui, du Salvador, s'est rendue à la frontière avec sa fille de 10 ans, Ruth, qui veut être hôtesse de l'air. «Ils pourraient sourire et jouer, mais eux seuls savent ce qu'ils ressentent.»

Evelyn, une petite fille aux dents blanches du Mexique voyageant avec sa mère, Marisol, tenait une poupée et a souri. Elle aura 6 ans en novembre. «Mon anniversaire sera de l'autre côté», dit-elle.

Washington Post, en date du 28 mai 2019
Traduction A l'Encontre le 29 mai 2019

Suite de la page (16)

je devais me contenter de la gouverner par l'intermédiaire de Toussaint. […] L'une des plus grandes folies que j'ai faites et que je me reproche a été d'envoyer une armée à Saint-Domingue. J'aurais dû voir qu'il était impossible de réussir dans le projet que j'avais conçu. J'ai commis une faute, et je suis coupable d'imprévoyance, de ne pas avoir reconnu l'indépendance de Saint-Domingue et le gouvernement des hommes de couleur [57] ».

En 1825, la France du roi Louis-Philippe reconnut l'indépendance de la République d'Haïti, non sans l'avoir obligée à payer la somme de 150 millions de francs or pour indemniser les anciens colons qui avaient exploité la terre et le peuple de Saint-Domingue pendant des générations[58]. L'abolitionniste Victor Shoelcher dénonça cette extorsion avec éloquence : « Imposer une indemnité à des esclaves vainqueurs de leurs maîtres, c'est faire acquitter à prix d'argent ce qu'ils ont déjà payé de leur sang[59] ». Haïti mit près d'un siècle à payer cette rançon, au détriment de son propre développement.

Aimé Césaire résuma l'héritage du Premier des Noirs dans la lutte des peuples pour leur émancipation : Quand Toussaint Louverture vint, ce fut pour prendre à la lettre la déclaration des droits de l'homme, ce fut pour montrer qu'il n'y a pas de race paria ; qu'il n'y a pas de pays marginal ; qu'il n'y a pas de peuple d'exception. Ce fut pour incarner et particulariser un principe ; autant dire pour le vivifier. […]. Cela lui assigne sa place, sa vraie place. Le combat de Toussaint Louverture fut ce combat pour la transformation du droit formel en droit réel, le combat pour la reconnaissance de l'homme et c'est pourquoi il s'inscrit et inscrit la révolte des esclaves noirs de Saint-Domingue dans l'histoire de la civilisation universelle [60].

Conclusion

Toussaint Louverture, guide moral du peuple haïtien, s'éleva contre l'oppression coloniale et raciale qui frappait les siens. Partisan de la concorde entre tous les habitants de Saint-Domingue, il prit les armes pour l'émancipation des opprimés. S'il se montra implacable avec ses adversaires au nom de la raison d'Etat, il combattit l'esclavage au nom du principe universel et inaliénable d'égalité entre tous les hommes. Fédérant autour de lui les exploités arrachés à leur terre natale africaine, combattant les armées de trois empires, il revendiqua le droit du peuple noir à s'émanciper de l'exploitation et à jouir d'une meilleure destinée.

En brisant les chaînes du joug colonial par la lutte armée et en fondant une nation, Toussaint Louverture et le peuple noir d'Haïti indiquèrent au reste de l'Amérique latine la voie à suivre pour mettre à un terme à la domination européenne sur les terres du Nouveau-Monde. A aucun autre moment de l'histoire de l'humanité, des esclaves avaient édifié une patrie. « L'homme-nation », comme le qualifia Alphonse de Lamartine, symbolise à ce jour l'aspiration des opprimés à jouir de leurs droits naturels et à vivre dans la dignité.

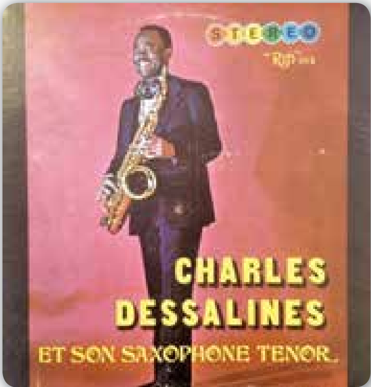
Notes

[1] Max Gallo, Les Romains : Spartacus, la révolte des esclaves, Paris, Fayard, 2006.
[2] Jean-Louis Donnadieu & Philippe Girard, « Nouveaux documents sur la vie de Toussaint Louverture », Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe, numéro 166-167, septembre 2013, décembre-janvier-avril 2014, p. 118.
[3] Jacques de Cauna, « Dessalines, esclave de Toussaint ? », Outre-Mers : Revue d'Histoire, juin 2012, 319-322. https://www.persee.fr/doc/outre_1631-0438_2012_num_99_374_4936 (site consulté le 11 mars 2019).
[4] Revue de la Révolution française, « Plan pour la conquête de Saint-Domingue (1806) », , Volume 8, 1886, p. 91.
[5] Victor Schoelcher, Conférence sur Toussaint Louverture, général en chef de l'armée de Saint-Domingue, Pointe-à-Pitre, Editions Panorama, 1966, p. 9.
[6] Saint-Rémy, Vie de Toussaint Louverture, Paris, Hoquet, 1850, p. 112.
[7] Jean Fouchard, Les marrons de la liberté, Paris, Editions de l'Ecole, 1972, p. 551.
[8] Maximilien Robespierre, Discours contre l'esclavage, 13 mai 1791.
[9] Marcel Dorigny (dir.), Léger-Félicité Sonthonax. La première abolition de l'esclavage. La Révolution française et la Révolution de Saint-Domingue, Paris, Société française d'histoire d'Outre-Mer et Association pour l'étude de la colonisation européenne, 2005 (1ère édition, 1997).
[10] Toussaint Louverture, Mémoires du Général Toussaint Louverture, Paris, Pagnerre, 1853, p. 93-94.
[11] Gragnon-Lacoste, Toussaint Louverture, Général en chef de l'armée de Saint-Domingue, surnommé le Premier des Noirs, Paris, Durand & Pedone-Lauriel, Bordeaux, Feret et Fils, 1877, p. 176.
[12] Alain Yacou (dir.), Saint-Domingue espagnol et la révolution nègre
suite à la page(19)

In Memoriam Antoine « Charles Dessalines » Charles 20 janvier 1932-26 mai 2019

Par Ed Rainer Sainvill

Cette semaine, à la place de la rubrique « Pleins Feux Sur » ; nous rendons plutôt hommage à un légendaire musicien qui vient de décéder, Charles Dessalines, lui, a connu l'époque d'or de la musique haïtienne et, comme étant l'un des derniers survivants de cette épopée musicale. C'est après une maladie longuement supportée qu'il ait rendu l'âme le 26 mai dernier.
Une messe funéraire a été organisée pour célébrer sa vie le vendredi 7 juin écoulé de 3:00 PM - 8:00 PM au Coney Island Memorial Chapel. Antoine « Charles Dessalines » Charles a été incinéré à Rosehill Crematory. En cette circonstance, nous reproduisons notre profile Pleins Feux sur : Charles Dessalines (1932, Petite Rivière de l'Artibonite) « Un Dr. en musique », publié dans nos colonnes, vol. 11 # 26 du 3 au 9 janvier 2018. Paix à son âme !



Un autre as des anches, le Dr Charles Dessalines, a traversé de multiples tendances de la musique haïtienne et s'est implanté en adepte éclairé de l'art universel. Grace aux soins d'un éducateur scrupuleux, Emmanuel Jumelle ; lui ayant permis dès l'adolescence de s'initier à la musique ; tout en expérimentant la basse et le sax. Arrivé à Port-au-Prince en 1951, il était déjà de poids pour se voir offrir une place au sein du fameux orchestre « Citadelle », après une brève escale avec le « Conjunto Panamerican ». Pour y faire montre de son savoir-faire, de son flair et de sa résonance distinguée, instillée d'esthétisme. C'est ainsi qu'il continua de taper dans l'œil, et fit en ce sens son entrée dans l' « Orchestre Atomique » de Nemours. Avant de s'allier à l' « Orchestre Riviera », au sein duquel régnaient un trio de maestros : Ed Guignard, Guy Durosier et Michel Desgrottes.

A cette étape, Charles est au firmament de sa carrière ; entre le succès et les interminables tournées internationales. Ensuite, Il se vit appeler par Issa pour venir colmater les brèches d'un groupe qui s'était désintégré après la révolte collective menée par Raoul Guillaume. Après la complète dissolution de la bande à Sahieh qu'il dirigea jusqu' en 1961, Charles Dessalines fit un bref stint avec le Casino International dans lequel un duel musical le mit en mauvaise posture face au grandiloquent Wébert Sicot. Ensuite, il rallia « Raoul Guillaume et Son groupe », avant de laisser définitivement le pays dans la première partie des sixties, comme c'était la vogue de l'heure de prendre la poudre d'escampette face à la situation politico-sociale qui se dégradait déjà. Installé en terre étrangère Charles continue de s'imprégner de musique et fut repéré au Canada où il intégrait le trio « Combo Express » en compagnie de Kesnel Hall et Joe Trouillot. Devenant, ensuite une tête d'affiche des spectacles communautaires à N.Y



Mais, C.D n'en restait pas là, en prenant son art à un palier supérieur ; trouvant le temps de se perfectionner dans l'obtention d'une maitrise en musique. Un exploit pour lui que de s'appliquer ainsi à la ''Juliard School" de New-York pour des études majeures. Musicien, compositeur, et saxophoniste au jeu fluide et aisé, Dessalines reste l'une des figures légendaires de la musique haïtienne, pour avoir traversé toutes les ébullitions des six dernières décades. On parle à son sujet d'expertise et de sobriété. Le style de Dessalines est tout à fait mélodique et exprime dans sa fluidité, des nappes sonores, au gré d'un lyrisme étoffé. Ce qui est reflété dans son album :"Charles Dessalines et Son saxophone ténor", dans des morceaux compositions tels : L'Artibonite, Nuit de Port-au-Prince, Yvrose, Rose, Anna, Syta, Mis amores Adeline etc ; dans le moule de la chanson populaire.

Cependant, malgré sa vaste connaissance musicale, on regrette qu'il ne soit tributaire d'aucun legs musical même comme théoricien. Aujourd'hui en retrait au genre d'activité qui fut la sienne durant toute sa vie, que celle des projecteurs et des sonorités diverses, Charles qui d'après des proches est un peu alité, reste parmi les derniers d'une génération en voie d'extinction. Et c'est avec autant d'affection qu'on souhaite qu'il se porte mieux. Et pourquoi pas bien encore en possession de ses moyens pour que ce pédagogue qualifié puisse nous édifier des multiples facettes de la musique haïtienne.

Errata

Nous nous excusons auprès de nos lecteurs et de notre collaborateur Ed R. Sainvill pour n'avoir pas publié la semaine dernière, le vrai texte au sujet du décès de l'artiste Charles Dessalines.

La Direction

Suite de la page (17)

d'Haïti, Paris, Editions Karthala, 2007, p. 239.
[13] Ibid., p. 239-41.
[14] Thomas Madiou fils, Histoire d'Haïti, Port-au-Prince, Imprimerie Courtois, 1847, Tome 1, p. 252.
[15] Victor Schoelcher, Colonies étrangères et Haït. Résultats de l'émancipation anglaise, Paris, Pagnerre Editeur, 1843, Tome Second, p. 123.
[16] Thomas Madiou fils, Histoire d'Haïti, Tome 1, op. cit., p. 252.
[17] *Conjonction, Bulletin de l'Institut français d'Haïti*, numéro 211, p. 28.
[18] Conseil Constitutionnel, *Constitution du 22 Frimaire An VIII*. Constitution du 22 Frimaire An VIII (site consulté le 4 mai 2019).
[19] République d'Haïti, *Consitution du 3 juillet 1801*, Université de Perpignan. http://mjp.univ-perp.fr/constit/ht1801.htm (site consulté le 4 mai 2019).
[20] Charles Malo, *Histoire d'Haïti (île de Saint-Domingue) depuis sa découverte jusqu'en* 1824, Paris, Louis Janet & Pontieu, 1825, p. 461.
[21] Napoléon Bonaparte, *Mémoires de Napoléon*, Paris, Bibliothèque historique et militaire, 1842, Tome sixième, p. 326.
[22] Dumas Malone, *Jefferson, the President, First Terme 1801-1805*, Little, Brown, 1970, p. 252.
[23] Napoléon Bonaparte, *Correspondance de Napoléon 1er*, "Au Citoyen Talleyrand", 13 novembre 1801, n°5863, Tome septième, Paris, Plon/Dumaine, 1861, p. 320.
[24] Napoléon Bonaparte, « Courrier au Général Toussaint Louverture », 18 novembre 1801, Société de l'Histoire des colonies françaises, *Lettres du Général Leclerc, Commandant en Chef de l'Armée de Saint-Domingue en 1802*, Paris, 1937, p. 307. https://www.persee.fr/doc/sfhom_1961-8166_1937_edc_6_1 (site consulté le 4 mai 2019).
[25] Beaubrun Ardouin, *Etudes sur l'histoire d'Haïti*, Paris, Dezobry & Magdelaine lib. Editeurs, 1853, Tome quatrième, p. 476.
[26] Toussaint Louverture, *Mémoires du Général Toussaint Louverture, op.cit.*, p. 40.
[27] *Ibid.*
[28] Thomas Madiou, *Histoire d'Haïti*, Tome II, 1799-1803, Port-au-Prince, Editions Henri Deschamps, 1989, p. 171.
[29] Toussaint Louverture, *Mémoires du Général Toussaint Louverture, op. cit.*, p 41.
[30] *Ibid.*, p. 46.
[31] *Ibid.*, p. 51.
[32] *Ibid.*, p. 110, 112.
[33] *Ibid.*, p. 113.
[34] *Débarquement de la flotte française à Saint-Domingue*, Paris, Tiger, pas de date, p. 25-29.
[35] *Ibid.*
[36] Toussaint Louverture, *Mémoires du Général Toussaint Louverture, op. cit.*, p. 113.
[37] *Ibid.*
[38] Napoléon Ier, *Correspondance de Napoléon Ier*, Paris, Henri Plon & J. Dumaine, 1866, Tome septième, p. 322.
[39] Antoine Marie Thérèse Métral & Isaac Toussaint Louverture, *Histoire de l'expédition des Français à Saint-Domingue*, Paris, Fanjat Ainé Libraire-Editeur & Antoine Augustin Renouard, 1825, p. 243-51.
[40] Ibid., p. 274-275.
[41] Toussaint Louverture, Mémoires du Général Toussaint Louverture, op. cit., p. 71.
[42] Antoine Marie Thérèse Métral & Isaac Toussaint Louverture, Histoire de l'expédition des Français à Saint-Domingue, op. cit., p. 281-82.
[43] Toussaint Louverture, Mémoires du Général Toussaint Louverture, op. cit., p.73.
[44] Ibid., p. 72.
[45] Ibid., p. 74.
[46] Ibid., p. 74.
[47] Ibid., p. 75.
[48] Ibid., p.80
[49] Ibid., p. 81.
[50] Ibid., p. 83.
[51] Ibid., p. 84.
[52] Ibid., p. 85.
[53] Ibid., p. 85.
[54] Ibid., p. 86.
[55] Napoléon Bonaparte, Loi relative à la traite des Noirs et au régime des colonies, 30 Floréal, An X, 20 mai 1802, in Université de Perpignan. Rétablissement de l'esclavage, France, 1802, MJP, université de Perpignan (site consulté le 4 mai 2019).
[56] Pierre Pluchon, Haïti, république Caraïbe, L'Ecole des Loisirs, 1974, p. 43-44.
[57] Comte de Las Cases, Mémorial de Sainte-Hélène, Paris, Ernest Bourdin Editeur, 1842, Tome Premier, p. 687.
[58] Charles X, "Ordonnance du Roi", 17 avril 1825 in Antoine Marie Thérèse Métral & Isaac Toussaint Louverture, op. cit., p. 341-42.
[59] Victor Schoelcher, Colonies étrangères et Haïti. Résultats de l'émancipation anglaise, Paris, Pagnerre Editeurs, 1843, Tome second, p. 167.
[60] Aimé Césaire, Cahier à d'un retour à son pays natal, (1947), Paris, Présence africaine, 1983, p. 24.819 5th St, Miami Beach, FL 33139

L'Humanité Juin 2019

Classified Directory

Tel: 718-421-0162
editor@haitiliberte.com

Post CLASSIFIED ADS online for FREE at Haitiliberte.com

ATTORNEY

Lung Cancer? And Age 60+? You And Your Family May Be Entitled To Significant Cash Award. No Risk. No Money Out Of Pocket. For Information Call 877-225-4813

AUTO DONATIONS

Donate your car to Wheels For Wishes, benefiting Make-A-Wish. We offer free towing and your donation is 100% tax deductible. Call (917) 336-1254

EDUCATION / CAREER TRAINING

AIRLINE CAREERS Start Here - Get trained as FAA certified Aviation Technician. Financial aid for qualified students. Job placement assistance. Call AIM for free information 866-296-7094.

EDUCATION

Mega Institution Mixte. Mission d'Education pour les générations de l'Avenir. Lilavois 53, Plaine du Cul de Sac, Haiti. Ecole Primaire et Bilingue. Fondateur : Jean L. Vallon, M.S. EDU, Tel : (011509) 3813-1107. Email : levallon@aol.com, vjeanlesly@yahoo.com

HEALTH

VIAGRA & CIALIS! 60 pills for $99. 100 pills for $150 FREE shipping. Money back guaranteed! Call Today: 800-4040244

HEALTH

Try "SOUL," the anti-oxidant power supplement made from seeds! Banish pain, reclaim youth, inject energy. Packets: $4 each. Box of 30: $78. Two boxes: $143. Call (305) 610-6913 or visit www.myrainlife.com/rejuvenation.

HELP WANTED

Jetco Shipping needs DRIVERS to pick up barrels and other items for shipment to Haiti. Good pay! Flexible hours! Call Victorin, 347.998.7112.

HELP WANTED

Driver Tractor Trailer & Owner Operators Wanted, for Container Work, 3 Years Pier Experience Required, CDL Class A Licence, Clean Record, Twic Cart Required. Good Pay, Steady Work, Please Call Gabriel or Mark (973) 690-5363 or Inquire Within 187-189 Foundry St. Newark, NJ 07105

HELP WANTED

Driver with a vehicle needed for Wednesday newspaper deliveries. Routes available in New York & Miami. Call 718-421-0162.

HELP WANTED

The U.S. Census Bureau is now recruiting thousands of Census Takers in your area. Nobody knows your community better than you! Visit 2020census.gov/jobs to learn more!

HELP WANTED

JOB OPPORTUNITY $18.50 P/H NYC $15 P/H LI $14.50 P/H UPSTATE NY If you currently care for your relatives or friends who have Medicaid or Medicare, you may be eligible to start working for them as a personal assistant. No Certificates needed. (347) 462-2610 (347) 565-6200

HOME IMPROVEMENT

AFFORDABLE NEW SIDING! Beautify your home! Save on monthly energy bills with beautiful NEW SIDING from 1800Remodel! Up to 18 months no interest. Restrictions apply 855-773-1675

HOME IMPROVEMENT

BATHROOM RENOVATIONS. EASY, ONE DAY updates! We specialize in safe bathing. Grab bars, no slip flooring & seated showers. Call for a free in-home consultation: 888-657-9488.

INTERNET

Earthlink High Speed Internet. As Low As $14.95/month (for the first 3 months.) Reliable High Speed Fiber Optic
Technology. Stream Videos, Music and More! Call Earthlink Today 1-855-970-1623

MISCELLANEOUS

A PLACE FOR MOM has helped over a million families find senior living. Our trusted, local advisors help find solutions to your unique needs at no cost to you. Call: 1-800-404-8852

MISCELLANEOUS

Get DIRECTV! ONLY $35/month! 155 Channels & 1000s of Shows/Movies On Demand (w/SELECT All Included Package.) PLUS Stream on Up to FIVE Screens Simultaneously at No Additional Cost. Call DIRECTV 1-888-5346918

MISCELLANEOUS

DISH TV $59.99 For 190 Channels + $14.95 High Speed Internet. Free Installation, Smart HD DVR Included, Free Voice Remote. Some restrictions apply. 1-800-943-0838

REAL ESTATE

New York / Vermont Border $39,900. 12 acre Mini Farm with views, southern exposure, stream, beaver pond.
Easy access - Bennington VT, Albany & Saratoga NY, Williamstown MA. Bank financing 802-447-0779

SERVICES

COMPUTER ISSUES? FREE DIAGNOSIS by GEEKS ON SITE! Virus Removal, Data Recovery! 24/7 EMERGENCY SERVICE, In-home repair/On-line solutions . $20 OFF ANY SERVICE! 844-892-3990

TV INTERNET PHONE

Spectrum Triple Play! TV, Internet & Voice for $99.97/mo. Fastest Internet. 100 MB per second speed. Free Primetime on Demand. Unlimited Voice. NO CONTRACTS. Call 1-855977-7198 or visit http://tripleplaytoday.com/press